

ENQUÊTE NATIONALE SUR LES MONOGRAPHIES COMMUNALES, DEUXIÈME ÉDITION 2018

Ministère de l'Économie, du Plan et
de la Coopération



Institut Centrafricain des Statistiques et des Etudes
Economiques et Sociales (ICASEES)



République Centrafricaine
Unité-Dignité-Travail



GRUPE DE LA BANQUE MONDIALE

TABLE DES MATIÈRES

Remerciements	vii
Avant-Propos	ix
Résumé analytique	xi
Chapitre 1 : Introduction	1
Limites de l'enquête	2
Structure du rapport	3
Chapitre 2 : Recensement Communal	5
2.1 Introduction	6
2.2 Aperçu des communes	6
2.3 Administration locale	8
2.4 Infrastructures	10
2.5 Accès aux services de base	12
2.6 Indice de développement local (IDL) : une mesure composite de la capacité des communes	15
Conclusion	18
Chapitre 3 : Enquête Auprès des Ménages	21
3.1 Profils des ménages	22
3.2 Education	25
3.3 Richesse et consommation alimentaire	29
3.4 Chocs et stratégies d'adaptation	33
Conclusion	40
Chapitre 4 : Perceptions	43
4.1 Perceptions de la sécurité et du bien-être socio-économique	44
4.2 Priorités de développement	48
Conclusion	52
Chapitre 5 : Conclusion	53
Annexes	57
A.1 Outils de collecte	58
A.2 Plan de sondage	58
A.3 Travail de terrain	60
A.4 Méthodologie analytique	62

Liste des graphiques

Graphique 1.1	Carte des communes visitées en 2018	3
Graphique 1.2	Carte des régions et des préfectures de la RCA	4
Graphique 2.1	Activités économiques principales et secondaires, 2018 . . .	7
Graphique 2.2	Administrations locales – financement et présence de la gendarmerie, 2018	9
Graphique 2.3	Infrastructures – téléphonie mobile, services bancaires et routes, 2018	11
Graphique 2.4	Accès aux services de base – écoles primaires et centres de santé, 2018	13
Graphique 2.5	Principales ONG (en pourcentage des communes)	15
Graphique 2.6	Indice de développement local	17
Graphique 2.7	Différences au niveau des IDL et les sous-indices, entre 2016 et 2018	18
Graphique 3.1	Principales activités économiques du chef de ménage, par zone de résidence	24
Graphique 3.2	Pyramide de population, 2018	24
Graphique 3.3	Situation des déplacements internes	26
Graphique 3.4	Niveau d’instruction par zone de résidence, 2016 et 2018 (en pourcentage des personnes âgées de 17 ans ou plus) . .	27
Graphique 3.5	Niveau d’instruction (en pourcentage) par sexe et âge, 2018a	27
Graphique 3.6	Fréquentation scolaire, par âge et sexe (en pourcentage des personnes)	28
Graphique 3.7	Âge d’entrée à l’école	28
Graphique 3.8	Raisons pour ne pas être scolarisés (en pourcentages des enfants âgés de 6 ans et plus)	29
Graphique 3.9	Détention d’actifs par zone de résidence (en pourcentage des ménages)	30
Graphique 3.10	Détention d’actifs par quintile de richesse (en pourcentage des ménages)	31
Graphique 3.11	Consommation alimentaire – Nombre de jours pour différentes catégories de nourriture consommée par des ménages au cours des 7 derniers jours, par zone de résidence	32
Graphique 3.12	Répartition des ménages par indice de consommation alimentaire en fonction du quintile de richesse	33
Graphique 3.13	Répartition des ménages par catégorie d’insécurité alimentaire, en fonction de l’appartenance à une commune minière, 2016 et 2018	33
Graphique 3.14	Variations des prix alimentaires au cours des 30 derniers jours d’après les ménages (en pourcentage des ménages)	34
Graphique 3.15	Chocs négatifs ayant affectés les ménages et le choc ayant le plus affecté les ménages au cours des 12 derniers mois, en zones urbaines (pourcentage)	35

Graphique 3.16	Chocs négatifs ayant affectés les ménages et le choc ayant affecté le plus les ménages au cours des 12 derniers mois, en zones rurales (en pourcentage)	36
Graphique 3.17	Richesses, chocs négatifs et consommation alimentaire	37
Graphique 3.18	Stratégies d'adaptation des ménages face au manque de nourriture au cours des 30 derniers jours (en pourcentage des ménages)	38
Graphique 3.19	Nombre moyen de repas par jour au cours d'une période de 7 jours	39
Graphique 3.20	Richesse, chocs négatifs et consommation alimentaire	40
Graphique 3.21	Affiliation à des groupes communautaires	41
Graphique 3.22	Utilisation des tontines	41
Graphique 4.1	Changements perçus dans la situation sécuritaire locale au cours des 12 derniers mois	45
Graphique 4.2	Sentiment de sécurité à la maison et l'attitude envers les voisins	45
Graphique 4.3	Confiance des administrations locales envers les différents groupes pour rétablir la paix	46
Graphique 4.4	Perceptions sur l'évolution des conditions sécuritaires et socio-économiques au cours des 12 derniers mois	46
Graphique 4.5	Auto-évaluation des ménages de leur niveau de bien-être, en 2016 et 2018	47
Graphique 4.6	Perceptions des ménages à l'égard des changements de niveau de vie passés et futurs	48
Graphique 4.7	Aspirations des ménages en termes d'activités économiques	49
Graphique 4.8	Classement des priorités de développement par les ménages et les autorités locales, 2018	49
Graphique 4.9	Intervention prioritaire de chaque pilier selon les ménages et les autorités locales, en 2018	51
Graphique 4.10	Interventions prioritaires globales selon les ménages et les autorités locales, en 2018	52
Graphique A.1	Histogramme de la différence en IDL entre 2016 et 2018	64

Liste des tableaux

Tableau 1.1	Préfectures par région	4
Tableau 2.1	Présence des infrastructures et des services d'appui à l'agriculture et l'élevage, par région (% des communes)	7
Tableau 2.2	Projets réalisés dans les chefs-lieux des communes durant les 12 derniers mois, par région (en pourcentage des communes)	8
Tableau 2.3	Infrastructures d'eau, d'énergie et de télécommunications par région, 2018	11

Tableau 2.4	Les plus grandes préoccupations concernant le système de santé et d'éducation publique aux chefs-lieux des communes	13
Tableau 2.5	Indice de développement local – composantes et poids. . .	16
Tableau 3.1	Caractéristiques démographiques de base (en pourcentage)	23
Tableau A.1	Échantillon prévu et réalisé, par région et préfecture	59
Tableau A.2	Taux de couverture des communes	60
Tableau A.3	Communes manquantes	61
Tableau A.4	Indicateurs utilisés pour obtenir les sous-indices et l'indice composite global	63
Tableau A.5	Classement des communes selon l'indice de développement local (IDL)	65
Tableau A.6	Priorités de développement, 2018	68
Tableau A.7	Priorités de développement, 2016	69

REMERCIEMENTS

Ce Rapport de la deuxième édition de l'Enquête National sur les Monographies Communales a été préparé par l'Institut Centrafricain des Statistiques et des Études Économiques et Sociales (ICASEES), avec le soutien du Groupe de la Banque Mondiale. Le Directeur Général de l'ICASEES, M. Blaise Bienvenu ALI, et le Comité de Directeurs de l'ICASEES (M. Arsène ZIA, M. Charles DAOUILI, M. Christian NDJEKOU, M. Alfred SABENDO, et M. Roger YELE) ont assuré la coordination générale de l'enquête.

L'équipe de rédaction était composée de M. Arsène ZIA, M. Charles DAOUILI, M. Christian NDJEKOU, et M. Martial OUAKOUMA de l'ICASEES, et des consultants M. Cyrille BAZOUMA et M. Davy MOKOSSO, avec le soutien de Mme. Alexandra JAROTSCHKIN, M. Gervais C. YAMA, et M. Roy KATAYAMA de la Banque Mondiale. Elle tient à remercier M. Johannes HOOGEVEEN et M. Paul BANCE pour leurs commentaires, ainsi que M. Félix MOLOUA, le Ministre de l'Economie, du Plan et de la Coopération ; les Représentants Résidents sortant M. Robert BOU JAOUDE et entrant M. Han FRAETERS ; et le Directeur des Opérations de la Banque Mondiale, M. Jean-Christophe CARRET pour leur soutien continu.

Photos : Stephan Gladieu / Banque Mondiale

Mise en page : Robert Reinecke / The Word Express, Inc.

AVANT-PROPOS

La République Centrafricaine (RCA) a organisé en 2016, la première édition de l'Enquête Nationale sur les Monographies Communales (ENMC1), avec l'appui de la Banque mondiale.

Les résultats de cette enquête ont permis de combler partiellement les besoins urgents du pays en matière d'informations statistiques fiables et actualisées sur l'état de la nation et ses priorités de développement et de contribuer à asseoir un dispositif opérationnel de suivi évaluation du Plan National de Relèvement et de Consolidation de la Paix (RCPCA).

L'Enquête Nationale sur les Monographies Communales, deuxième édition (ENMC2), a été exécutée par l'Institut Centrafricain des Statistiques et des Etudes Economiques et Sociales (ICASEES) en 2018 avec l'appui technique et financier de la Banque Mondiale.

L'ENMC2 poursuit deux objectifs notamment (i) examiner l'état de fonctionnement des infrastructures de base des communes de la RCA par le biais d'entretiens avec les autorités locales et (ii) mettre en exergue les conditions de vie des ménages et les plus grands chocs auxquels la population doit faire face.

Les résultats de la présente étude offrent donc l'opportunité de disposer d'une base de données référencée au niveau national ainsi que des données actualisées sur nos communes et ménages. Ces données permettent d'évaluer les progrès enregistrés par rapport à l'édition de 2016 en matière d'infrastructures socioéconomiques de base et d'amélioration des conditions de vie des ménages dans les communes et de mesurer, les progrès réalisés, en mettant en évidence les inégalités entre les différentes régions du pays.

Je voudrais saisir cette occasion pour remercier, au nom du Gouvernement que dirige Monsieur **Firmin NGREBADA**, Premier Ministre, Chef du Gouvernement, sous la Très haute Clairvoyance de Son Excellence Professeur **Faustin Archange TOUADERA**, Président de la République, Chef de l'Etat, le Groupe de la Banque Mondiale pour son appui technique et financier à l'ICASEES à

travers le Projet de Données Nécessaires à la Prise de Décision (PDNPD) pour la réalisation de cette enquête.

Mes remerciements vont également à l'endroit des Autorités préfectorales, des communautés et des ménages pour avoir accepté de participer à cette enquête.

J'adresse mes félicitations et encouragements à toute l'équipe de l'ICASEES, aux consultants, aux superviseurs, enquêtrices/enquêteurs ainsi qu'aux agents de saisie qui se sont investis dans la préparation et l'exécution de l'ENMC2.

Enfin, j'invite vivement tous les utilisateurs et/ou producteurs des données statistiques, les Autorités locales, les chargés de programme, les Directeurs des Etudes et Planification des Départements sectoriels, les Responsables de suivi évaluation, les Chercheurs, etc. à faire usage de ces données dans leur programmation et à faire part à l'ICASEES de tout manquement qu'ils auraient constaté dans la présente édition.

*Ministre de l'Economie, du Plan
et de la Coopération*

Félix Moloua

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

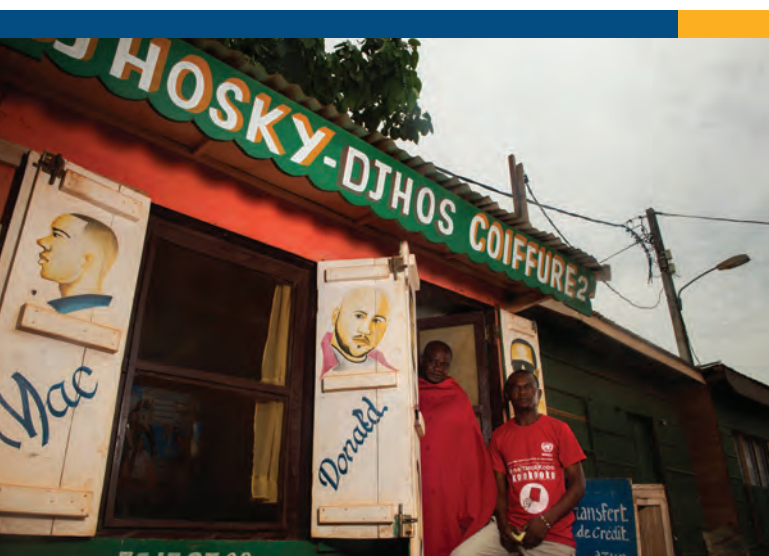
La deuxième édition de l'Enquête Nationale sur les Monographies Communales (ENMC2) réalisée en 2018 a pour objectif de recueillir des informations sur l'état de la nation et ses priorités de développement. Elle vise notamment à évaluer les progrès enregistrés en matière d'infrastructures socioéconomiques de base et d'amélioration des conditions de vie dans les communes de la République Centrafricaine (RCA) par rapport à la première édition de 2016.

Les besoins et les priorités actuels de la population et des autorités locales sont examinés également au niveau communal. Ce rapport permettra aux décideurs politiques de disposer des indicateurs mesurant les progrès réalisés, en mettant en évidence les inégalités entre les différentes régions du pays. Plus spécifiquement, cette étude aspire à examiner l'état de fonctionnement des structures administratives, ainsi que la disponibilité des services de base et des infrastructures par le biais d'entretiens avec les autorités locales. Il met aussi en exergue les conditions de vie des ménages et les plus grands chocs auxquels la population doit faire face.

En raison du contexte sécuritaire encore fragile, la mise en œuvre de l'ENMC en 2018 a connu quelques difficultés. La collecte de données a dû être abandonnée dans certaines communes à cause de l'insécurité et de nouvelles éruptions de violence. Ainsi, sur les 179 communes¹ du pays, 142 ont fait l'objet d'une visite de terrain. En particulier, dans les régions 3, 4, 5, et 6, c'est-à-dire hormis les communes du sud-ouest du pays, le taux de couverture compris entre 60 et 77 pour cents des communes, contrairement à 2016, où les données ont été collectées sur toutes les communes.

Compte tenu des disparités importantes susmentionnées, il est difficile de comparer les résultats au niveau national de la présente enquête avec ceux de 2016. Cependant, ce rapport compare seulement les résultats des 142 communes pour lesquelles les données sont disponibles pour les deux enquêtes. Dans les cas de figure où les ajustements ne seront pas possibles, ce rapport

¹ Les huit arrondissements de Bangui sont traités en tant que communes pour cette analyse.



indique, lorsqu'il est nécessaire, d'interpréter les résultats avec prudence en raison de données incomplètes ou d'autres soucis d'incomparabilité entre les deux enquêtes. Malgré ces limites, la présente enquête se révèle indispensable pour combler les insuffisances des données relatives aux conditions de vie de la population de la RCA.

État de la nation

Dans le prolongement de la première édition, ce rapport présente un Indice de Développement Local (IDL), qui rassemble un ensemble d'indicateurs pertinents en une seule mesure. L'IDL est composé de variables mesurées selon trois piliers importants pour le développement, à savoir l'administration locale, l'infrastructure locale et l'accès aux services de base. De cette façon, l'IDL nous permet d'avoir un aperçu rapide des conditions du développement local, ce qui permet aux décideurs politiques de suivre l'état de développement au niveau national, régional et communal.

L'escalade de la violence en 2017 et 2018 a limité les progrès du développement économique. Le tissu économique centrafricain reste peu diversifié, et la plupart des activités économiques des ménages relève encore du secteur agricole. Bien qu'ils occupent la majorité de la

main d'œuvre dans la plupart des communes, l'agriculture et l'élevage ne bénéficient toujours pas des services d'appui dont ils ont besoin. Les interventions multifformes démontrent les efforts du gouvernement et de ses partenaires au développement, ainsi que des ONG, pour combler ces lacunes.

Pourtant, la RCA a réussi à conserver en moyenne des indicateurs de développement plutôt stables. En outre, malgré les défis, certains secteurs se sont améliorés, en particulier celui de la santé. Par exemple, les chefs-lieux et les grandes localités du pays ont enregistré une augmentation du nombre de centres de santé et d'hôpitaux². L'accès aux services de santé constitue d'ailleurs l'une des trois priorités globales de la population, surtout dans les zones urbaines en dehors de Bangui et dans les zones rurales. D'une certaine manière, cela signifie que les investissements sont réalisés en fonction des priorités de la population centrafricaine.

Ceci est d'autant plus important dès lors que le fait d'investir dans le développement humain apporte des bénéfices aux pauvres autant qu'aux riches. L'enquête auprès des ménages a également démontré que le niveau d'instruction dans les zones urbaines et des femmes a augmenté. Parmi la population urbaine, un nombre croissant de personnes interrogées déclare avoir au moins commencé des études secondaires. Ceci prévaut également pour les femmes. Au cours des dernières années, de nombreux investissements ont été consacrés à la construction de nouvelles écoles ainsi qu'à la formation des enseignants, ce qui a sans doute contribué à une meilleure transition au niveau secondaire. Toutefois, il convient d'interpréter ces données avec prudence, compte tenu des difficultés rencontrées lors de leur collecte. Ainsi, celles-ci constituent plutôt une tendance. De plus, en raison du manque de données sur les communes non-visitées dû à l'insécurité qui y règne, il est probable que la situation soit plus

² Les plus importantes améliorations ont été constatées au niveau des centres de santé.

mauvaise qu'en 2016 pour la plupart des indicateurs.

L'analyse démontre que les régions du sud-ouest ont enregistré les plus nettes améliorations. Pourtant, bien que positif, ce développement risque d'augmenter les inégalités spatiales, ce qui peut créer des tensions. Dans l'analyse, on constate que les régions les plus éloignées de la capitale ont connu des améliorations dans certains secteurs, mais celles-ci sont neutralisées par des détériorations dans d'autres secteurs. Poursuivre les interventions dans les régions où les besoins sont les plus grands restera un défi important à relever pour le futur.

Un indicateur ayant enregistré d'importantes améliorations dans l'ensemble des régions est l'accès aux réseaux téléphoniques. En effet, l'enquête auprès des ménages montre qu'un plus grand nombre de ménages possèdent des téléphones portables dans les zones urbaines. Ce développement est important pour la communication mais il ouvre également d'autres possibilités. Dans d'autres pays équipés de l'accès à l'argent mobile, les paiements sont souvent effectués à l'aide d'un simple téléphone, y compris les salaires des enseignants. Cette technologie peut ainsi permettre de maintenir les enseignants à leurs postes et à l'école étant donné que dans le recensement communal, l'une des plus grandes contraintes pour l'enseignement secondaire est l'absentéisme des enseignants ainsi que le non-paiement de leurs salaires.

De plus, on observe que les ménages ne détiennent que peu de richesses, ce qui les rend vulnérables aux chocs. Notamment, des prix de la plupart des denrées alimentaires continuent d'augmenter, et en effet, plus de ménages affirment avoir subi une augmentation des prix

des denrées dans les 12 derniers mois. La vulnérabilité aux chocs existe parmi les ménages pauvres ainsi que les ménages riches, ce qui n'a pas changé par rapport à 2016. Les ménages touchés par un choc environnemental dans les douze derniers mois ont une consommation alimentaire plus faible que les ménages n'ayant pas connu les mêmes chocs. Les ménages sont rarement membres d'associations qui pourraient les aider à affronter les chocs, notamment les tontines. Les vulnérabilités se démontrent aussi dans le manque de stratégies d'adaptation vis-à-vis d'un choc. Malgré la récurrence de violence et le manque d'opportunités, les résultats indiquent que la population reste optimiste quant à son futur.

Priorités

Les trois grandes priorités les plus souvent citées en 2018 sont la sécurité, l'accès aux services de base et les routes. Comme en 2016, l'instauration de la sécurité est la priorité la plus importante pour les Centrafricains. De plus, les priorités globales comprennent la provision de services de base, en particulier les services sanitaires, surtout dans les zones rurales et les zones urbaines en dehors de Bangui. En outre, certains signes montrent que le centre d'intérêt commence à s'orienter davantage vers le développement économique. D'abord, la réhabilitation des routes figure parmi les trois grandes priorités, surtout en dehors de Bangui. Cela constitue un changement par rapport à 2016. De plus, en ce qui concerne les interventions économiques les plus importantes, un plus grand nombre de personnes en 2018 considèrent que la réhabilitation des routes ainsi qu'une relance de l'agriculture sont prioritaires, démontrant ainsi un besoin de connectivité et de création d'opportunités économiques.

INTRODUCTION



Depuis deux décennies, la République Centrafricaine (RCA) est confrontée de manière répétée à des conflits armés. La dernière crise, qui s'est déclenchée en décembre 2012, a accentué la dégradation de l'ensemble du tissu socio-économique du pays. En 2017, de nouveaux déplacements ont été enregistrés à cause des nouvelles vagues de conflit. L'insécurité prolongée a posé d'importantes contraintes sur le pays, le réprimant d'un relèvement économique important. Pourtant, la RCA, qui regorge de ressources naturelles, détient un potentiel économique impressionnant. Dans un environnement instable en constante évolution, il est impératif de disposer de données fiables pour pouvoir avoir un aperçu de la situation dans le pays.

Dans ce but, le nouveau régime démocratiquement élu en 2016 a élaboré et présenté aux partenaires de la RCA son Plan de Relèvement et de Consolidation de la Paix (RCPCA). Une évaluation nationale rapide des besoins et des priorités dans tout le pays s'était avérée nécessaire. C'est ainsi que l'ICASEES, grâce à l'appui financier et technique de la Banque mondiale, a mené la première Enquête Nationale sur les Monographies Communales (ENMC) en 2016 en vue de faire l'inventaire et de déterminer les priorités de la population.

La présente étude constitue la deuxième édition de l'ENMC et s'inscrit dans le cadre du suivi du RCPCA, notamment des progrès enregistrés dans les communes en matière de mise à disposition des infrastructures socioéconomiques de base.

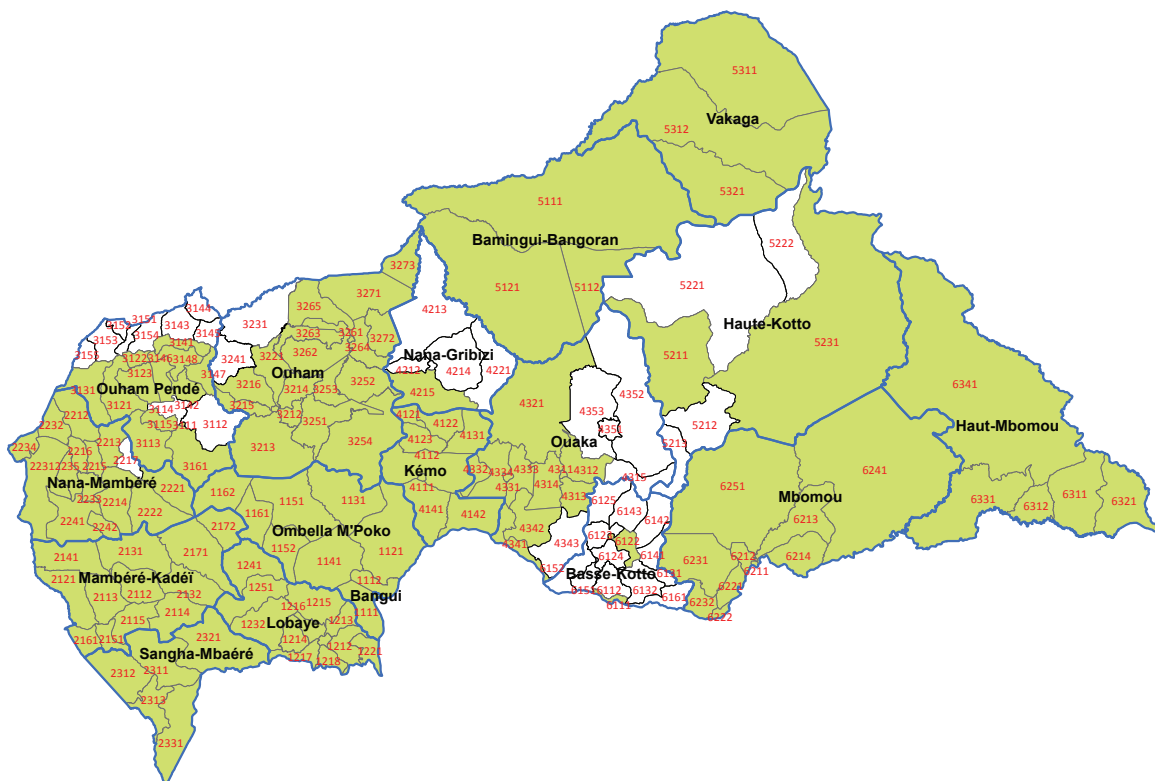
Ce rapport vise à déterminer les besoins et les priorités de la population, notamment en ce qui concerne la paix, la stabilité et l'amélioration des conditions de vie dans toutes les communes de la RCA. Celui-ci permettra au gouvernement de disposer des principaux indicateurs qui permettent de mesurer les progrès réalisés et de mettre en évidence les inégalités entre les communes. Plus particulièrement, ce rapport a les objectifs suivants :

- **Au niveau des communes**
 - donner un aperçu de la situation économique ;
 - faire l'inventaire des structures administratives existantes et examiner leur fonctionnalité ;
 - évaluer la disponibilité des services de base ;
 - évaluer la situation sécuritaire ;
 - recueillir la perception et les attentes des autorités communales vis-à-vis de la sécurité et du bien-être économique et social ;
 - identifier les priorités des autorités communales ;
- **Au niveau des ménages**
 - donner un aperçu de la fréquentation scolaire des individus âgés de 3 à 24 ans ;
 - évaluer le niveau de vie et de bien-être des ménages ;
 - évaluer quelques aspects de la solidarité notamment le capital social ;
 - mesurer la sécurité alimentaire et le niveau de consommation des ménages ;
 - recueillir la perception et les attentes des ménages vis-à-vis de la sécurité et du bien-être économique et social ;
 - identifier les priorités des ménages.

Limites de l'enquête

D'importantes difficultés ont été rencontrées lors de la collecte de données sur le terrain en 2018. À cause de l'insécurité et de l'éruption de violence, la collecte a dû être abandonnée dans certaines zones. Ainsi, parmi les 179 communes, les équipes sur le terrain se sont rendues dans 142 communes³. En revanche, toutes les communes ont été visitées en 2016. Compte tenu de ces disparités entre la première et la deuxième édition de l'enquête, il est difficile de comparer les résultats au niveau national avec ceux de 2016. Cependant, les résultats comparables sont présentés dans les cas de figure possibles, en se limitant aux communes pour lesquelles les

³ Veuillez-vous référer à l'annexe pour obtenir une liste complète des communes visitées et non-visitées.

GRAPHIQUE 1.1**Carte des communes visitées en 2018**

données sont disponibles pour les deux années. Dans le cas où les ajustements ne sont pas possibles, ce rapport indique, lorsqu'il est nécessaire, d'interpréter les résultats avec prudence en raison d'une couverture incomplète des communes.

L'enquête auprès des ménages permet d'avoir un aperçu des conditions de vie des ménages et de leurs membres, de recueillir des informations portant sur les chocs qui affectent les ménages ainsi que leurs stratégies d'adaptation. Lors de cette enquête, les villages, qui se trouvent dans un périmètre entre 20 et 40 km du chef-lieu de la commune correspondante, ont été visités.

Structure du rapport

Ce rapport s'articule autour de 5 chapitres. Après ce chapitre d'introduction, le chapitre 2 décrit la situation dans les communes. En se basant sur l'enquête communale qui a recueilli des informations auprès des autorités locales,

cette partie donne un aperçu de la situation dans les communes et de leurs besoins actuels. De plus, l'IDL a été mis à jour de façon à démontrer la provision actuelle à travers le pays. Le chapitre 3 se concentre sur les conditions de vie au niveau des ménages. Dans cette partie, les conditions de vie sont évaluées à travers l'éducation, la richesse, la consommation alimentaire ainsi que les chocs et les stratégies d'adaptation. Le chapitre 4 porte sur les perceptions des autorités locales ainsi que des ménages. Cette partie permet d'avoir un aperçu des perceptions mais aussi des priorités de développement au sein des ménages et des autorités locales. Le chapitre 5 résume les conclusions de l'analyse. L'annexe apporte des informations complémentaires sur le plan de sondage et la méthodologie analytique, ainsi que des résultats supplémentaires. Le tableau 1.1 et le graphique 1.2 présentent les préfectures qui constituent chaque région étant donné que l'analyse est souvent réalisée au niveau régional.

GRAPHIQUE 1.2
Carte des régions et des préfectures de la RCA



TABLEAU 1.1
Préfectures par région

Région	Préfecture
Région 1	Lobaye Ombella Mpoko
Région 2	Mambéré Kadéï Nana Mambéré Sangha M'baéré
Région 3	Ouham Pendé Ouham
Région 4	Kémo Nana Gribizi Ouaka
Région 5	Bamingui Bangoran Haute Kotto Vakaga
Région 6	Basse Kotto Haut Mbomou Mbomou
Région 7	Bangui

RECENSEMENT COMMUNAL



2.1 Introduction

Ce chapitre donne un aperçu de la situation économique, de la disponibilité des services de base, des infrastructures et de l'administration locale dans les communes visitées. Des cartes présentent ces résultats au niveau spatial et permettent d'évaluer les disparités entre les différentes régions, préfectures et communes. De plus, l'indice de développement local (IDL) englobe plusieurs dimensions dans un seul indicateur pour chaque commune. Cet indice est un composite des trois piliers : l'état de l'administration, la disponibilité des infrastructures de base et la prestation des services sociaux et économiques de base. L'IDL, mais aussi les différents indicateurs, permettent aux décideurs politiques de suivre les progrès au niveau national et régional mais aussi communal.

Il est indéniable que la RCA doit relever d'immenses défis. Malgré les nouvelles éruptions de violences en 2017 et 2018, les indicateurs observés dans les communes visitées démontrent peu de changements au niveau national entre les enquêtes de 2016 et 2018, même si l'IDL s'est légèrement amélioré. On décèle davantage de variations en décomposant les sous-indices ainsi que leurs composantes, même dans les régions défavorisées. Néanmoins, les améliorations observées dans ces régions ont pour la plupart été neutralisées par des détériorations dans d'autres secteurs. En outre, les plus grandes améliorations étaient concentrées dans quelques secteurs et se sont davantage ressenties dans les zones du sud-ouest du pays. Compte tenu du climat d'insécurité, ces améliorations doivent être saluées, même si la situation dans les zones non-visitées s'est potentiellement dégradée, notamment en raison de l'insécurité. Pour aller de l'avant, il convient d'améliorer davantage les prestations de services de base et les infrastructures dans les zones les plus nécessiteuses.

La partie suivante décrit les activités économiques dans les communes, puis le reste du chapitre présente l'IDL et ses sous-indicateurs.

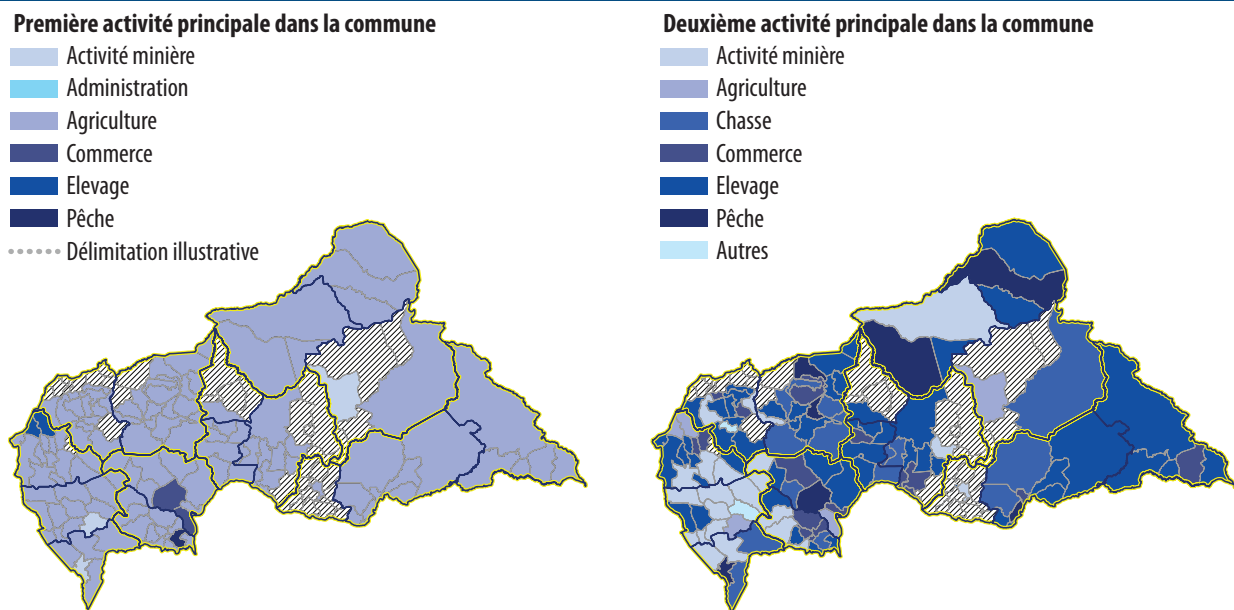
2.2 Aperçu des communes

Les activités économiques de la RCA sont principalement axées sur l'agriculture. 126 communes (sur les 142 visitées) ont déclaré que l'agriculture était leur activité principale (cf. graphique 2.1). Trois communes exercent l'élevage comme activité principale, et une seule exerce principalement la pêche. Seulement cinq communes, situées notamment dans la capitale, ont mentionné le commerce comme activité principale. Trois communes ont cité l'administration, ce qui est logique car celles-ci se trouvent dans la capitale. Quatre communes exercent l'exploitation minière en tant qu'activité principale. En ce qui concerne la deuxième activité principale, on observe plus de diversité dans le pays. L'élevage (60 communes), la chasse (16 communes), l'activité minière (23 communes) et le commerce (20 communes) figurent parmi les deuxièmes activités principales les plus répandues.

Le manioc constitue la culture vivrière principale. Parmi les cultures vivrières, les cultures du manioc (119 communes) et de l'arachide (15 communes) sont les plus cultivées. Parmi les deuxièmes et troisièmes cultures, le maïs et le sorgho constituent les cultures les plus produites.

Le tissu économique centrafricain est peu diversifié. Au regard de ces résultats, il est indéniable que l'essentiel de la main d'œuvre est concentré dans l'agriculture traditionnelle à faible rendement et à faible valeur ajoutée.

Bien qu'ils emploient la majorité de la main d'œuvre dans la plupart des communes, l'agriculture et l'élevage ne bénéficient pas des services d'appui nécessaires. L'approvisionnement en intrants agricoles et la conservation des céréales restent un problème majeur pour les agriculteurs dans bon nombre de localités. En 2016, seulement 8 % des communes disposaient d'un point de vente d'intrants agricoles et 20 % possédaient un entrepôt céréalier. En 2018, ces statistiques étaient en baisse tant au niveau des entrepôts de céréales (19 %) que pour les points de vente d'intrants (5 %). En ce qui concerne les parcs de vaccination et les

GRAPHIQUE 2.1**Activités économiques principales et secondaires, 2018**

* Remarque : certaines communes des régions 2, 3, 4, 5 et 6 n'ont pas été visitées. (cf. annexe pour plus de détails).

pharmacies vétérinaires, seulement 13 % des communes disposaient d'un parc de vaccination et 16 % possédaient une pharmacie vétérinaire. En 2017, ces statistiques étaient respectivement de 16 % et de 18 %. On constate donc une légère détérioration entre 2017 et 2018. Enfin, sur les 142 communes visitées,

103 ont déclaré avoir un marché de bétail (cf. tableau 2.1).

Les interventions multiformes démontrent les efforts en vue de redresser le pays, mais la répartition à travers les régions n'est pas égale. Le tableau 2.2 présente les différents types de

TABLEAU 2.1**Présence des infrastructures et des services d'appui à l'agriculture et l'élevage, par région (% des communes)**

	Entrepôts de céréales		Points de vente d'intrants agricoles		Parcs de vaccination de bétail		Pharmacies vétérinaires	
	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018
Région 1	23	23	0	0	5	5	14	18
Région 2*	19	16	13	9	19	16	16	9
Région 3*	24	21	12	6	12	6	12	6
Région 4*	26	26	5	0	16	21	16	16
Région 5*	0	0	13	13	50	50	63	63
Région 6*	11	11	6	6	17	6	6	6
Région 7	25	25	0	0	13	13	50	50

* Remarque : certaines communes des régions 2, 3, 4, 5 et 6 n'ont pas été visitées. (cf. annexe pour plus de détails).

TABLEAU 2.2**Projets réalisés dans les chefs-lieux des communes durant les 12 derniers mois, par région (en pourcentage des communes)**

	Région 1	Région 2 ^a	Région 3 ^a	Région 4 ^a	Région 5 ^a	Région 6 ^a	Région 7	Ensemble
Routes (construction ou entretien)	23	24	33	40	25	17	63	30
Marché (construction)	18	21	15	20	25	11	63	20
Électrification	18	6	0	0	0	0	38	6
Eau potable	23	46	36	50	25	11	38	35
Projets agricoles	41	52	30	25	38	11	25	34
Construction d'écoles primaires	18	39	24	15	25	0	25	23
Construction de collège d'enseignant	9	18	12	10	25	6	13	13
Construction de structure de santé	5	39	36	25	13	11	25	25
Effectifs des communes	22	33	33	20	8	18	8	142

^a Remarque : certaines communes des régions 2, 3, 4, 5 et 6 n'ont pas été visitées. (cf. annexe pour plus de détails).

projets dont les communes ont bénéficié pendant l'année qui précède l'enquête. L'effort s'est concentré sur les projets d'approvisionnement en eau potable (35 %), les projets agricoles (34 %), les projets de construction de routes (30 %) et, dans une moindre mesure, les constructions de structures sanitaires (25 %) et d'écoles (23 %). On relève cependant des disparités sur le plan régional, et les communes de la région 6 sont celles qui abritent le moins de projets, ce qui est probablement lié à l'insécurité qui prévaut encore dans cette région. Les investissements pour ces projets proviennent de sources multiples, y compris la municipalité, la communauté, le gouvernement,

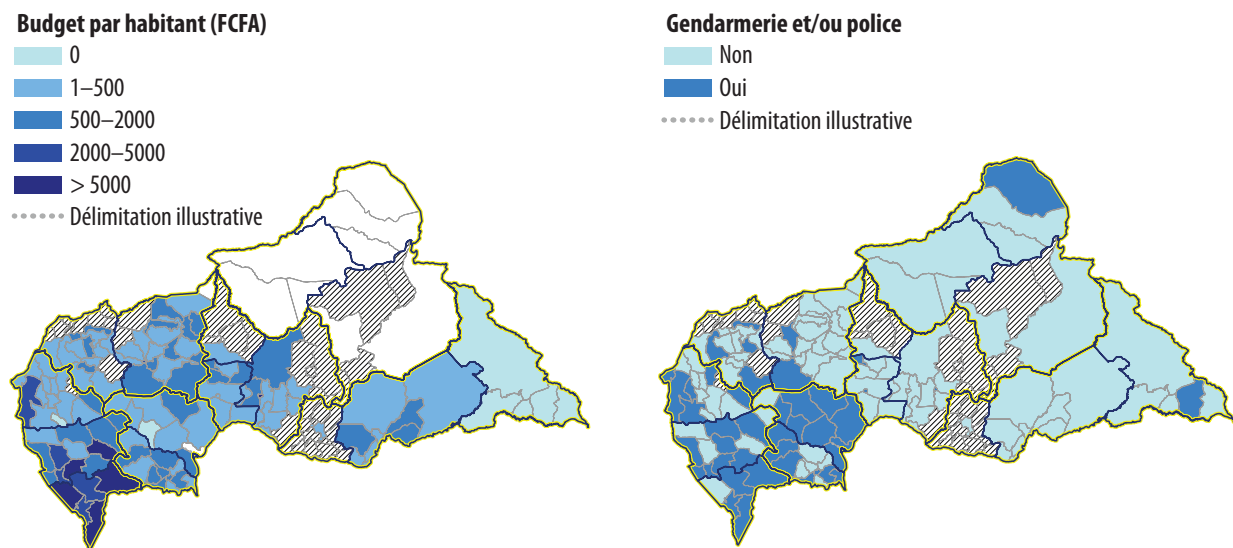
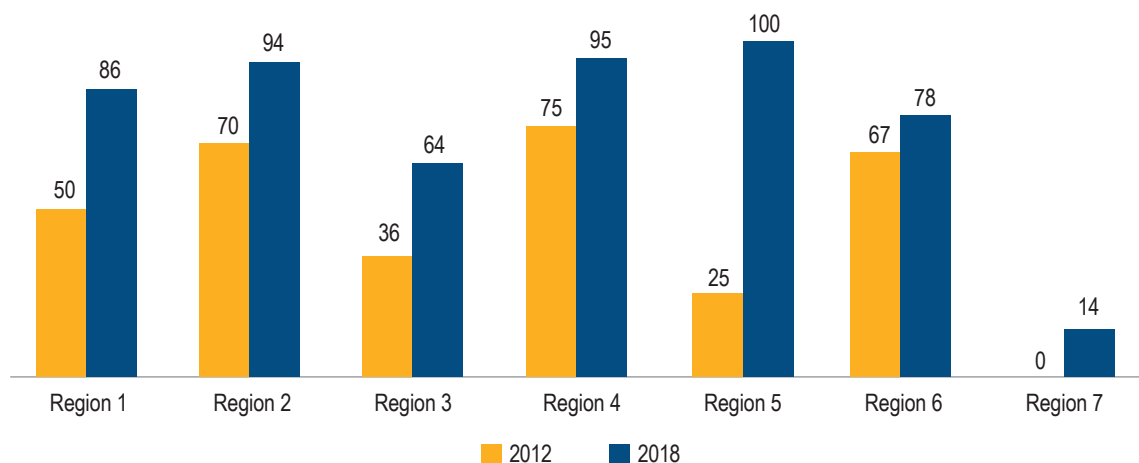
mais aussi les ONG, les partenaires extérieurs, ou bien encore d'autres sources.

2.3 Administration locale

Les administrations locales sont importantes pour le développement et la fourniture des services à la population. Afin de bien fonctionner, elles ont notamment besoin des effectifs et des ressources financières adéquates, ainsi que d'un environnement suffisamment sécurisé pour pouvoir y opérer. Pourtant, les conditions continuent d'être sous-optimales. Au niveau global, il n'y a pas eu de grandes améliorations par rapport à l'indice des administrations locales. Par contre, il y a eu de légères améliorations au niveau du budget de la mairie parmi les communes déclarant un budget en 2016 et 2018. Cependant, les effectifs du personnel des mairies ainsi que ceux des gendarmeries se sont réduits, avec quelques exceptions à Bangui.

La plupart des communes de la RCA continuent de faire face à des conditions financières sous-optimales. Disposer des moyens financiers reste un des points faibles des communes en RCA, la plupart éprouve d'énormes difficultés à mobiliser des ressources. Les mairies manquent de personnel et les forces de défense et de sécurité (gendarmerie et police) sont absentes sur une bonne partie du territoire.



GRAPHIQUE 2.2**Administrations locales – financement et présence de la gendarmerie, 2018****Difficultés à mobiliser des ressources avant la crise qu'en 2018 (en pourcentage de communes de région)**

* Remarque : certaines communes des régions 2, 3, 4, 5 et 6 n'ont pas été visitées. (cf. annexe pour plus de détails).

En moyenne, les communes visitées éprouvent par ailleurs des difficultés à mobiliser des ressources. Les ressources constituent des facteurs indispensables pour pouvoir exercer les activités quotidiennes d'une mairie, et pourtant 51 mairies sur 142 ont déclaré ne pas disposer d'un budget annuel. De plus, seulement une commune sur dix a affirmé avoir reçu un transfert de fonds provenant de l'administration centrale. La plupart des communes possèdent un budget par habitant compris entre 1 et 500 FCFA, qui est inférieur à la moyenne nationale (928 FCFA), à l'exception des com-

munes du sud-ouest pour lesquelles il s'élève entre 2 000 et plus de 5 000 FCFA par habitant⁴. De manière générale, on constate très peu de changement par rapport à 2016, où 48 communes sur 142 déclaraient opérer sans

⁴ Begoua a récemment été créée, par conséquent, nous ne disposons pas de chiffres sur la population totale pour cette commune. Pour la région 5, il n'y a pas d'information par rapport au budget que la mairie reçoit, ainsi les chiffres pour le sous-indicateur sont basés sur le nombre d'employés dans la mairie, et la sécurité est mesurée par la gendarmerie ou la police qui est présente. Les poids sont ½ et ½ pour chacune de ces deux variables.

budget, et 56 communes avaient un budget de moins de 500 FCFA par habitant⁵. Pourtant, si l'on considère les communes ayant reçu un budget en 2016 ainsi qu'en 2018, on remarque que le budget reste plutôt stable, notamment dans les régions 1, 2, 3 et 4.

Les mairies sont en sous-effectif. En moyenne, moins de 13 employés municipaux travaillent sur place dans les mairies des chefs-lieux, certaines fonctionnent même avec cinq employés ou moins. En 2016, 46 chefs-lieux de communes fonctionnaient avec un effectif de moins de dix employés, et 74 fonctionnaient avec un effectif qui varie entre 10 et 20 personnes. Ces résultats sont restés stables entre 2016 et 2018 dès lors que l'effectif des employés n'a augmenté dans les régions en 2018 comparativement à 2016.

Géographiquement, les polices et les gendarmeries sont concentrées dans le sud-ouest du pays, y compris autour de la capitale. Moins d'une commune sur deux est dotée d'une gendarmerie ou d'une police, ce qui met en évidence l'absence d'autorité de l'État sur la plus grande partie du territoire centrafricain. Un chef-lieu sur quatre atteste la présence de la police et un sur trois la présence d'une gendarmerie. Ce chiffre est très comparable avec la moyenne de 2016, voire même légèrement plus faible. La région de Bangui représente une exception compte tenu qu'un nombre plus élevé de chefs-lieux déclarent disposer d'une gendarmerie ou d'une police.

2.4 Infrastructures

Les activités économiques sont difficiles à réaliser sans moyens de transport et de communication, ni d'échange bancaire. Ces réalités sont vécues par une grande partie de la population en RCA avec de fortes disparités entre les régions, au bénéfice de Bangui et des régions du sud-ouest (régions 1 et 2). La fourniture des services bancaires est très limitée. Le champ de couverture de la radio et de la télévision nationales reste limité à un faible nombre de localités.

L'accès à l'électricité est encore limité pour les Centrafricains. Le réseau de l'Energie Centrafricaine (ENERCA), entreprise publique nationale, ne couvre que 14 % des communes avec de fortes disparités entre la capitale Bangui et le reste du pays. Toutefois, on note une amélioration de l'accès à l'énergie dans la région 1 entre 2016 (18% des communes) et 2018 (27%) en raison de l'extension progressive du réseau de l'ENERCA dans la périphérie de Bangui et dans la localité de Boali.

La fracture numérique est très prononcée en RCA, l'internet restant le privilège d'un petit groupe. L'accès à l'internet est effectif dans un peu plus de deux communes sur dix (22%). Ces communes sont situées pour la plupart à Bangui et dans les régions 1 et 2.

Se rendre à Bangui à partir d'une commune centrafricaine reste cher et n'est souvent possible que quelques jours par semaine, en raison, entre autres, de l'état de dégradation des routes et de la quasi inexistence des circuits de transport. Bien évidemment, le transport routier n'est pas à la portée des bourses moyennes, le coût moyen étant de 35 FCFA par km et par personne étant assez élevé selon les résultats de l'enquête. Ce coût fluctue fortement en fonction des préfectures ; les régions du Nord-Est et du Sud-Est affichant les coûts les plus élevés. De plus, une commune sur trois est desservie par un moyen de transport pour aller à Bangui seulement un jour par semaine, et une commune sur dix déclare ne pas avoir de moyen pour se rendre à Bangui de manière régulière. Cela représente environ les mêmes chiffres qu'en 2016, où 121 communes déclaraient un coût de transport entre 0 et 50 FCFA par kilomètre (cf. graphique 2.3). À travers le temps, peu de changements ont été enregistrés, à l'exception d'une hausse des coûts de transport dans la région 6.

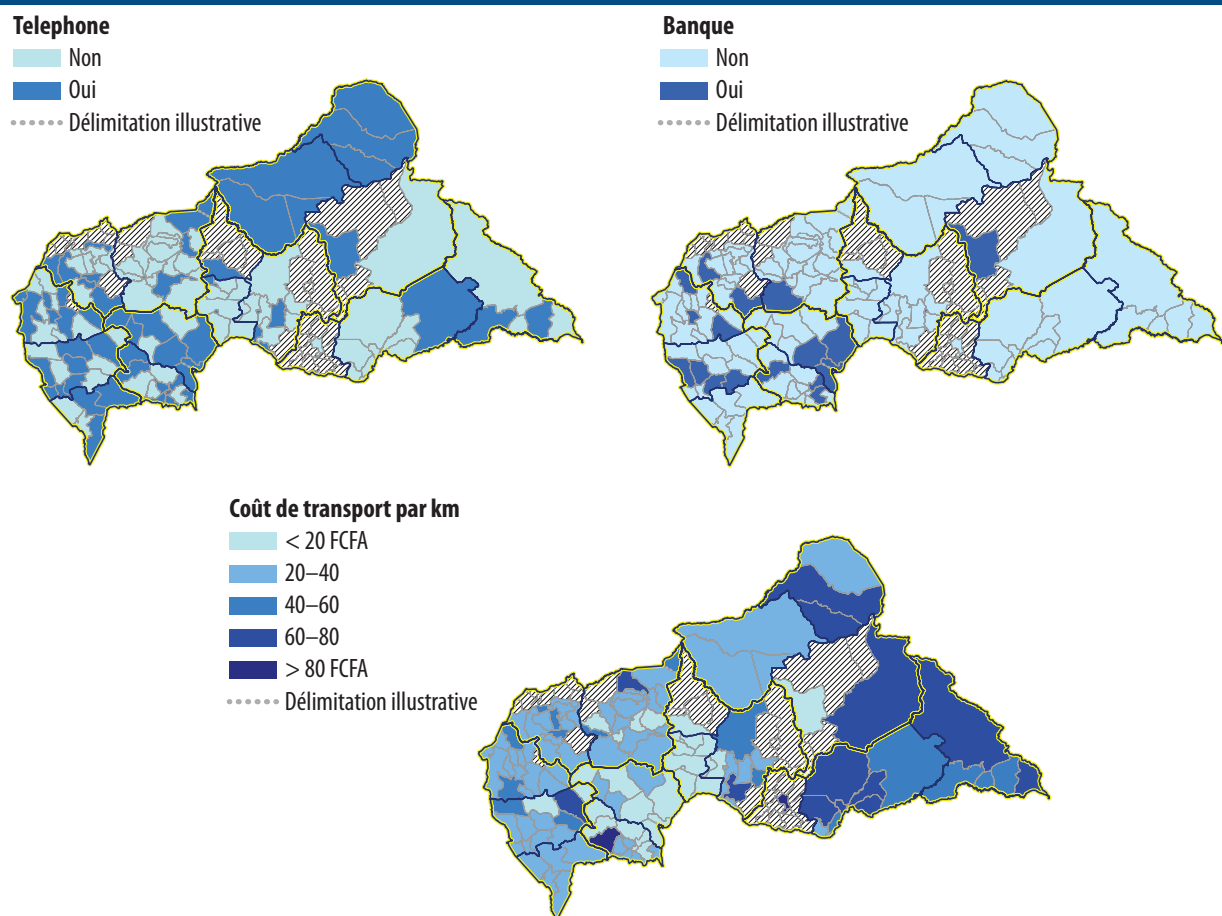
⁵ Dans la région 5, nous ne disposons pas d'information sur le budget de la commune. Par conséquent, pour le sous-indice de l'administration locale, nous avons recours à l'effectif de la mairie ainsi qu'à la présence d'une gendarmerie ou d'une police.

TABLEAU 2.3
Infrastructures d'eau, d'énergie et de télécommunications par région, 2018

	Disponibilité dans le chef-lieu de la commune (en pourcentage des communes)						
	Eau salubre (SODECA ou pompe)	Électricité (ENERCA)	Couverture de téléphonie mobile	Réception radio internationale	Réception radio nationale	Réception télévision nationale	Accès à internet
Région 1	27	27	73	91	45	14	27
Région 2 ^a	24	6	58	94	6	6	27
Région 3 ^a	15	9	39	79	0	0	12
Région 4 ^a	15	0	35	80	0	5	10
Région 5 ^a	13	0	88	100	0	0	13
Région 6 ^a	6	6	28	94	0	6	6
Région 7	100	100	100	100	100	100	100
Ensemble	23	14	53	89	14	11	22

^a Remarque : certaines communes des régions 2, 3, 4, 5 et 6 n'ont pas été visitées. (cf. annexe pour plus de détails).

GRAPHIQUE 2.3
Infrastructures – téléphonie mobile, services bancaires et routes, 2018



* Remarque : certaines communes des régions 2, 3, 4, 5 et 6 n'ont pas été visitées. (cf. annexe pour plus de détails).

L'accès aux établissements bancaires et aux caisses d'épargne et de crédit n'est pas répandu, mais celui-ci s'est amélioré entre 2016 et 2018. Avoir accès à une institution financière permet de déposer son épargne dans un endroit plus sûr que chez soi. De plus, cette infrastructure financière permet aux petits entrepreneurs d'accéder aux crédits pour financer leurs projets. En moyenne, deux communes sur 10 déclarent avoir accès à un tel organisme. Pourtant, l'accès s'est amélioré au fil du temps, en particulier dans les régions du sud-ouest. À Bangui, toutes les communes déclarent avoir accès à un tel établissement en 2018.

L'accès aux réseaux téléphoniques est un indicateur ayant enregistré de nettes améliorations dans l'ensemble des régions. En 2018, un peu plus de la moitié des chefs-lieux des communes étaient desservis par au moins un fournisseur de téléphonie mobile (Telecel, MOOV, SOCATEL, Orange ou Azur).

La couverture du territoire par la télévision et la radio nationale est très faible. La réception des radios internationales est meilleure (89 % des communes) que celle de la radio nationale (14 % des communes) ; sur le plan régional, la proportion des communes qui réceptionnent les radios internationales varie peu, tandis que l'on note d'énormes différences entre les communes en ce qui concerne la réception de la chaîne nationale. La couverture du territoire par la télévision nationale est très faible (10 % des communes) et couvre principalement la capitale.

2.5 Accès aux services de base

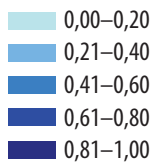
Des améliorations ont été observées notamment en matière d'accès aux services de base. La disponibilité des centres de santé et des hôpitaux a connu d'importantes améliorations. Ces améliorations se sont matérialisées dans les chefs-lieux de communes ainsi que dans les dix plus grandes localités.

Une partie importante de la population n'a pas accès aux services essentiels. Un peu plus

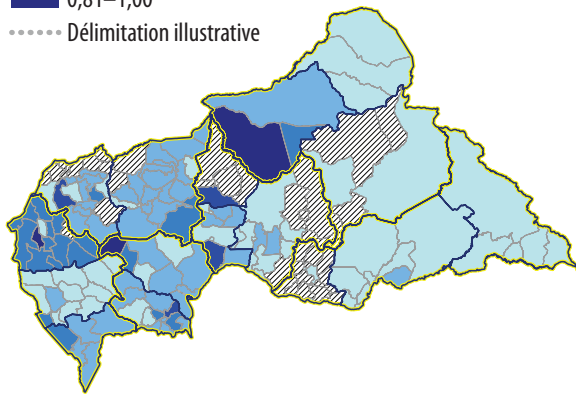
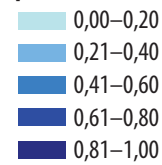
de la moitié des grands villages et des quartiers ne disposent d'aucune école primaire en état de fonctionnement. L'accès aux services de santé est disparate. L'accès à l'eau potable est très limité. Pourtant, il y a eu des améliorations, notamment en ce qui concerne l'accès aux centres de santé et d'hôpitaux. Les services sociaux de base sont indispensables pour garantir un minimum de bien-être et des conditions de vie décentes aux populations. La fourniture de ces services relève premièrement du pouvoir régalién de l'État. Dans le cadre de cette enquête, l'accès aux services sociaux de base est mesuré par la présence et le fonctionnement des formations sanitaires et des écoles publiques, ainsi que par l'existence des sources d'approvisionnement en eau potable.

L'offre d'éducation s'avère insuffisante pour pouvoir atteindre l'objectif de l'éducation primaire universelle. De manière générale, moins de cinq sur dix « grandes localités », c'est-à-dire parmi les dix plus grandes localités d'une commune, (soit 49 %) sont dotées d'une école primaire fonctionnelle, situation qui est globalement identique dans toutes les régions. Plusieurs régions ont connu des améliorations, avec les régions 1 et 7 démontrant les plus grandes améliorations.

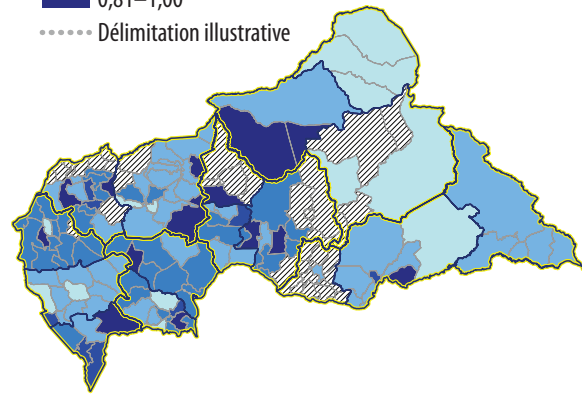
L'accès aux services de santé s'est amélioré par rapport à 2016. En 2018, un grand nombre de communes disposaient de centres de santé (environ sept sur dix) mais peu ont des hôpitaux en état de fonctionnement (environ trois communes sur dix). Sur le plan national, un peu plus de six communes sur dix sont dotées d'une maternité, avec une différence marquée entre la Capitale, les régions 1 et 2, et les autres régions. En outre, seulement 31 % des plus grandes localités sont dotées d'un centre de santé fonctionnel. Au regard de taux des variations par région, on observe davantage d'améliorations dans les chefs-lieux et les plus grandes localités des régions du sud-ouest (régions 1 et 2) mais aussi dans la région 4 en ce qui concerne la disponibilité des centres de santé et des hôpitaux.

GRAPHIQUE 2.4**Accès aux services de base – écoles primaires et centres de santé, 2018****Proportion de grandes localités dotées de centres de santé fonctionnels**

..... Délimitation illustrative

**Proportion de grandes localités dotées d'écoles primaires fonctionnelles**

..... Délimitation illustrative



* Remarque : certaines communes des régions 2, 3, 4, 5 et 6 n'ont pas été visitées. (cf. annexe pour plus de détails).

TABLEAU 2.4**Les plus grandes préoccupations concernant le système de santé et d'éducation publique aux chefs-lieux des communes****Les plus grandes préoccupations selon les autorités locales (en pourcentage des communes)**

Santé	Bangui	Reste du pays	Ensemble
Manque de centres	13	21	20
Insuffisance de personnels	50	49	25
Insuffisance de conditions matérielles (équipements/médicaments)	25	19	35
Coûts trop élevés	0	7	9
Manque de sécurité	13	4	6
Enseignement primaire	Bangui	Reste du pays	Ensemble
Manque d'écoles	13	10	10
Insuffisance de personnels	0	51	48
Insuffisance de paiement du personnel	0	7	6
Insuffisance de conditions matérielles	63	19	22
Parents qui n'envoient pas leurs enfants à l'école	0	3	3
Manque de sécurité	25	7	8
Enseignement secondaire	Bangui	Reste du pays	Ensemble
Manque d'école	13	25	24
Insuffisance de personnels (et absentéisme)	13	39	37
Insuffisance de paiements du personnel	0	5	5
Insuffisance de conditions matérielles	63	17	20
Parents qui n'envoient pas leurs enfants à l'école	0	2	1
Manque de sécurité	13	8	9



L'accès à l'eau potable reste difficile en dehors de la capitale. En moyenne, au niveau national seulement dans 23 % des communes la population a accès à l'eau potable. Cette observation varie fortement en fonction des régions du pays. Dans la région 6, seulement 6 % des chefs-lieux des communes, la population a accès à l'eau potable. Cependant, moins de 60 % des plus grandes localités de ces communes déclarent être dotées de puits en état de fonctionnement. À l'inverse, à Bangui, tous les chefs-lieux ont accès aux systèmes d'approvisionnement en eau, et 8 localités sur 10 sont dotées de puits fonctionnels. L'accès à l'eau potable était modérément meilleur en 2016 puisque 4 chefs-lieux sur dix y avaient accès. De manière générale, l'accès s'est détérioré entre 2016 et 2018.

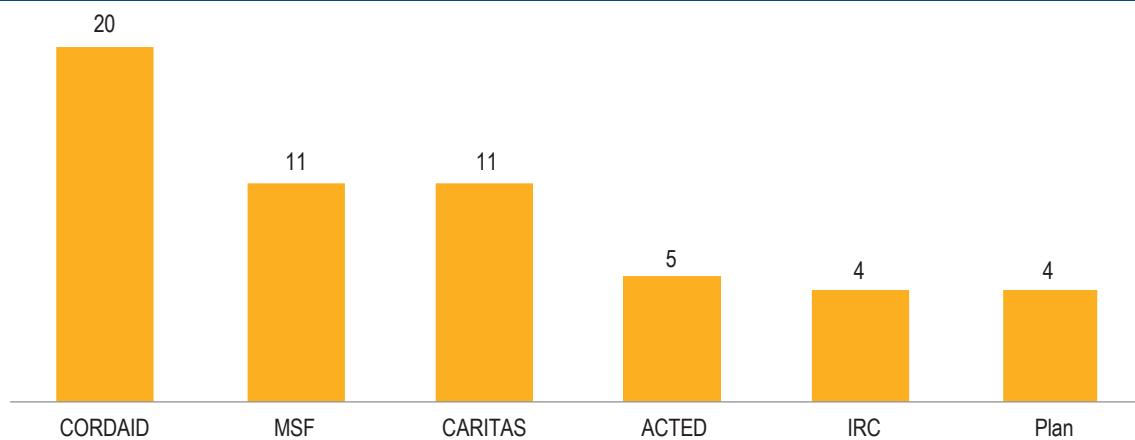
L'insuffisance de personnel de l'éducation et de la santé constitue la préoccupation principale dans la plupart des communes de la RCA, mais aussi à Bangui. L'insuffisance de personnel représente la contrainte la plus importante qui a été citée dans le cadre de l'enquête. Les personnes interrogées ont cité non seulement le manque d'enseignants, mais se doutent aussi du niveau de qualification des enseignants. En particulier à Bangui, l'absentéisme est fréquemment cité. De plus, dans le reste du pays, le fait que les enseignants ne sont pas payés

régulièrement est une préoccupation. En ce qui concerne la santé, à Bangui comme dans le reste du pays, le manque de personnels (qualifiés) est mentionné en première ligne.

Les ONG comblent parfois l'insuffisance des services publics. Des ONG sont actives dans presque 7 communes sur les 10 visitées au niveau national. CORDAID, une organisation catholique d'aide au développement, intervient, entre autres, dans les domaines de l'aide d'urgence et de la reconstruction, mais aussi dans les domaines de la santé et du bien-être (18 communes la citent comme étant l'ONG la plus active). Les ONG Médecins Sans Frontières (MSF) et Caritas sont considérées comme celles qui sont les plus actives dans 10 communes en RCA. MSF apporte une assistance médicale, notamment pour le traitement du paludisme, les vaccinations et la santé maternelle et infantile. Caritas, une organisation catholique, intervient dans les activités de secours d'urgence, via des projets visant à améliorer la santé et l'éducation. ACTED (5), IRC, et Plan International sont nommées comme étant les ONG les plus actives dans quelques communes. ACTED en RCA se focalise sur l'aide au retour et au rétablissement des personnes déplacées à l'intérieur du pays. L'IRC travaille sur les soins médicaux, les services d'approvisionnement en eau et d'assainissement de l'eau, ainsi que la protection des femmes et des filles vulnérables. Plan International se concentre entre autres sur l'insécurité alimentaire des personnes les plus vulnérables, en distribuant des produits alimentaires aux familles d'accueil temporaire. Il convient de noter qu'à cause de l'insécurité, 37 communes n'ont pas pu être visitées. Certaines ONG pourraient être moins citées parmi les ONG les plus actives. (cf. graphique 2.5).

En raison du manque de tribunaux dans certaines communes, les citoyens doivent faire appel à d'autres mécanismes de règlement de conflits. L'enquête a révélé que seulement 16 communes disposent chacune d'un tribunal dont deux non fonctionnels. On note par ailleurs que les tribunaux les plus proches sont situés en moyenne à plus de 100 km des chefs-lieux de

GRAPHIQUE 2.5
Principales ONG (en pourcentage des communes)



la plupart des communes. Dans la plupart des cas (116 communes) et en l'absence des tribunaux, ce sont les autorités de l'État ou la mairie qui résolvent les contentieux de nature juridique. En outre, plusieurs communes s'appuient sur les autorités traditionnelles (102 communes), les comités de paix (61 communes) ou les autorités religieuses (87 communes) pour rendre la justice.

2.6 Indice de développement local (IDL) : une mesure composite de la capacité des communes

Les parties précédentes décrivent la situation des communes en se basant sur trois dimensions, à savoir : l'administration locale, les infrastructures locales et l'accès aux services sociaux et économiques de base. La présente partie est consacrée à l'Indice de développement local (IDL) qui regroupe 12 indicateurs relatifs à ces trois piliers en un seul indice composite. L'indice composite incarne donc une mesure de la situation des services dans chaque commune, et la comparaison de l'IDL sur plusieurs années met en évidence le progrès ou le manque de développement au niveau des communes.

L'IDL s'étend sur une échelle de 0 à 100, dans laquelle les valeurs les plus élevées indiquent le meilleur scénario de prestation de services possible. Un score variant de 0 à 100 est également

attribué à chaque pilier. L'IDL est la somme pondérée de ces scores de piliers, avec un poids égal (correspondant à un tiers) pour chaque pilier. Toutefois, pour un pilier donné, chaque indicateur n'est pas nécessairement attribué au même poids, de sorte que certains indicateurs sont plus fortement pondérés dans l'IDL que d'autres. Les définitions de l'ensemble des indicateurs de l'indice sont expliquées plus en détails dans l'annexe.

Globalement, l'indice de développement local (IDL) est faible pour une grande proportion de communes, ce qui reflète la faible fourniture de services à travers le pays. En moyenne, seulement 11 communes sur 142 ont atteint un IDL supérieur à 70 en 2018 (soit 7,8% des communes). On observe une grande hétérogénéité entre les régions (cf. graphique 2.6a.). En particulier, les communes du sud-ouest du pays (soit les régions 7, 2 et 1) disposent davantage des infrastructures et bénéficient de l'accès aux services de base et de la présence de l'administration locale. Cela s'inscrit dans la continuité des résultats de l'enquête précédente.

Les scores moyens régionaux de l'IDL démontrent les inégalités géographiques entre le sud-ouest et le reste du pays. Le score moyen d'IDL en 2018 s'élève à 45 (cf. graphique 2.6). Le score moyen régional pour les régions 1, 2 et 7 est

TABLEAU 2.5
Indice de développement local – composantes et poids

Sous-indice	Poids	Indicateurs	Poids dans sous-indice
Administration locale ^a	1/3	Budget 2018 par habitant en FCFA (données du recensement de la population de 2003)	1/3
		Nombre d'employés dans la mairie	1/3
		Sécurité, gendarmerie ou police	1/3
Infrastructures	1/3	Coût du transport vers Bangui (FCFA/km)	1/3
		Réception de la téléphonie mobile dans le chef-lieu de la commune	1/3
		Services bancaires disponibles dans le chef-lieu de la commune	1/3
Services de base	1/3	Proportion des 10 plus grandes localités de la commune dotées d'écoles primaires publiques fonctionnelles	1/3
		Le chef-lieu de la commune est doté d'une maternité	1/18
		Le chef-lieu de la commune est doté d'un hôpital ou d'un centre de santé	1/18
		Proportion des 10 plus grandes localités de la commune dotées de centres de santé fonctionnels	4/18
		Présence de la SODECA ou adduction d'eau sommaire dans le chef-lieu de la commune	1/18
		Proportion des 10 plus grandes localités de la commune ayant accès à l'eau salubre (bornes fontaines, forages ou puits protégés)	5/18

^a Dans la région 7 et la région 5, nous ne disposons pas d'information sur le budget de la commune. Par conséquent, pour le sous-indice de l'administration locale, nous avons recours à l'effectif de la mairie ainsi qu'à la présence d'une gendarmerie ou police.

supérieur à la moyenne nationale. Le plus faible score moyen régional a été observé dans la région 6 au sud-est du pays, tandis que l'IDL le plus élevé se trouve dans les communes de la région 3 (cf. liste complète des communes avec leurs IDL respectifs dans le Tableau A5 en annexe).

Dans l'ensemble, on constate des plus grandes disparités entre les communes pour les sous-indices infrastructure et administration locale (cf. graphique 2.6). En outre, quand bien même on observe moins de divergence dans l'accès aux services de base, certaines communes, comme Yalinga dans la Haute-Kotto (région 5) ont un score faible (20), comparativement aux communes, comme Bocaranga (région 3) et Ndenga (région 4), qui obtiennent un score plus élevé respectivement de 90 et 92.

Par ailleurs, bien que les meilleurs scores de sous-indice en matière d'infrastructure, d'administration locale et d'accès aux services de base sont concentrés dans les régions 7, 1 et 2, quelques communes en dehors des précédentes

présentent tout de même de bons scores pour ce dernier sous-indice.

Les résultats démontrent une légère amélioration par rapport à 2016. La moyenne de l'IDL de l'enquête précédente était de 40, ce qui révèle peu de changement au niveau des résultats à travers le pays entre les deux enquêtes. En 2016, seulement 4 communes atteignaient un score d'IDL supérieur à 70, alors qu'en 2018 la situation s'est améliorée avec 11 communes qui ont enregistré un score supérieur à 70. Plusieurs secteurs ont connu d'importantes améliorations, comme par exemple la santé parmi le sous-indice de l'accès aux services de base, ainsi que l'accès au réseau téléphonique parmi le sous-indice d'infrastructure.

Les inégalités, en particulier au niveau de l'infrastructure persistent. Cette année, comme auparavant, le sous-indice de l'infrastructure affiche la plus grande variation à travers le pays, avec Bangui et les régions du sud-ouest enregistrant les meilleurs scores. Par contre

les régions du sud-est (région 6 en particulier) exprimant les plus grands besoins en la matière (cf. graphique 2.6).

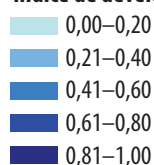
Changements au niveau des régions. Au niveau des régions, peu de changement a été enregistré du fait que toutes les communes n'ont pas été couvertes entre les deux enquêtes. L'IDL

des régions 1, 2 et 7 se trouve au-dessus de la moyenne nationale. Ce sont aussi les régions du Sud-Ouest qui affichent les plus grandes améliorations entre 2016 et 2018. Pour les autres régions, la moyenne de l'IDL ne change presque pas étant donné que des améliorations dans certains secteurs sont neutralisées par des détériorations dans d'autres secteurs.

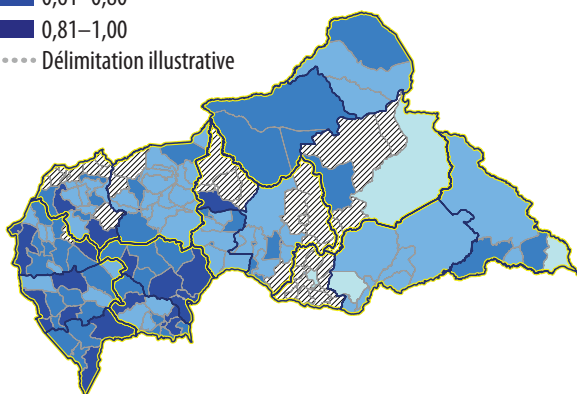
GRAPHIQUE 2.6 Indice de développement local

a. IDL

Indice de développement local (IDL), score



..... Délimitation illustrative

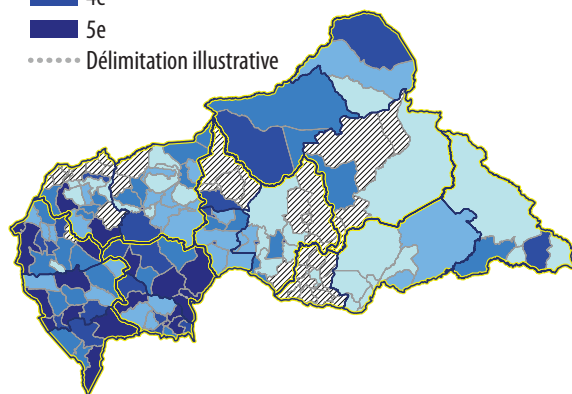


b. Quintile IDL par commune^a

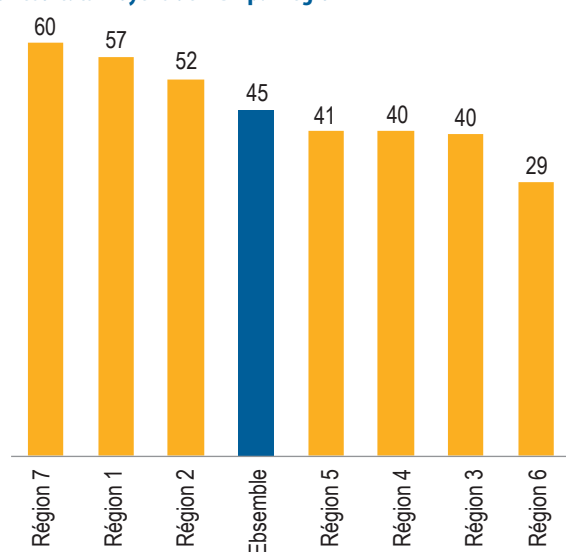
Indice de développement local (IDL), quintile



..... Délimitation illustrative

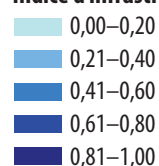


c. Résultats moyens de l'IDL par région*

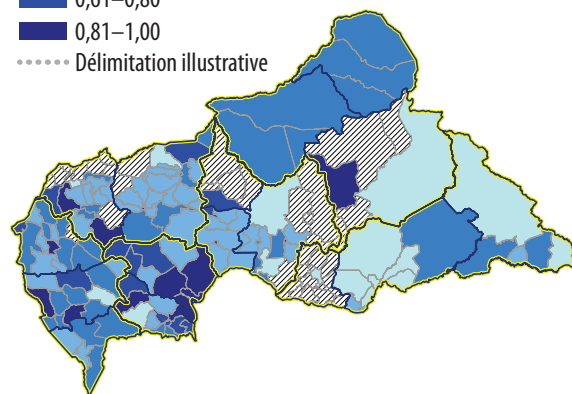


d. Indice d'infrastructure

Indice d'infrastructure



..... Délimitation illustrative



* Remarque : certaines communes des régions 2, 3, 4, 5 et 6 n'ont pas été visitées. (cf. annexe pour plus de détails).

^a Le rang d'une commune, représenté par le quintile de l'IDL, est susceptible aux communes manquantes. Ainsi, il vaut mieux éviter de faire des comparaisons entre les deux années de l'enquête.

(suite à la page suivante)

GRAPHIQUE 2.6 (suite)
Indice de développement local

e. Indice d'administration

Indice d'administration

0,00–0,20

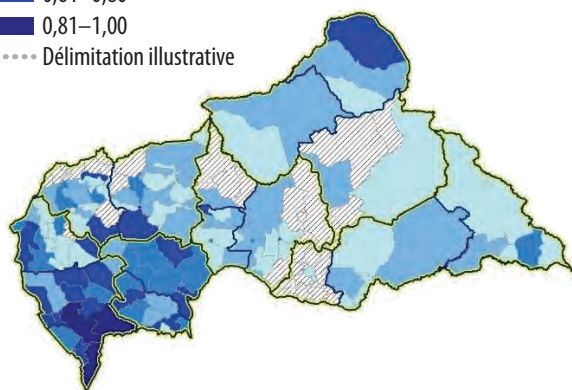
0,21–0,40

0,41–0,60

0,61–0,80

0,81–1,00

..... Délimitation illustrative



f. Indice d'accès aux services de base

Indice d'accès aux services de base

0–20

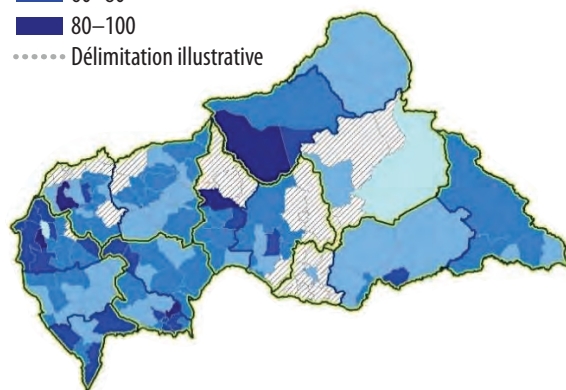
20–40

40–60

60–80

80–100

..... Délimitation illustrative

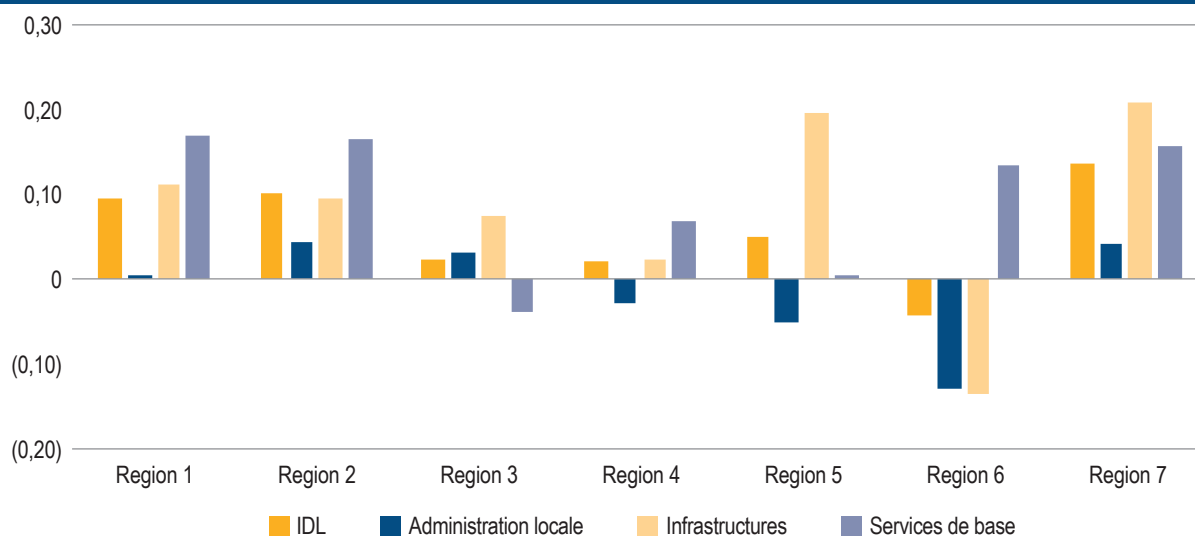


Conclusion

En dépit de l'escalade des violences entre 2017 et 2018, l'IDL est resté plutôt stable au niveau national, et s'est même légèrement amélioré au fil du temps. Certains secteurs se sont améliorés à travers le pays. Des

améliorations ont notamment été observées dans l'accès aux services de base, et en particulier, l'accès aux centres de santé et hôpitaux s'est nettement amélioré. Ces améliorations se sont matérialisées dans les chefs-lieux des communes ainsi que dans les plus grandes

GRAPHIQUE 2.7
Différences au niveau des IDL et les sous-indices, entre 2016 et 2018



localités des communes. Des progrès ont également été enregistrés au niveau de sous-indice d'infrastructure. En moyenne, le niveau d'accessibilité du réseau téléphonique s'est amélioré au niveau national. Ces progrès ont été suivis de près par une meilleure présence des institutions financières dans les chefs-lieux des communes.

Les améliorations observées dans les régions du sud-ouest doivent être encouragées, mais les inégalités spatiales demeurent. Dans les régions les plus défavorisées, les améliorations dans certains secteurs ont été neutralisées par des dégradations dans d'autres secteurs. Par exemple, la région 6 a connu des améliorations au niveau de l'accès aux services de base, qui ont toutefois été en partie atténuées par les détériorations des sous-indices de l'administration locale et des infrastructures. En conséquence, l'IDL dans cette région s'est détérioré par rapport à 2016. Les régions ayant connu les plus grandes améliorations sont les régions du sud-ouest, notamment Bangui (région 7), ainsi que les régions qui l'entourent, à savoir les régions 1 et 2 (améliorations observées au niveau des sous-indices de l'administration,



des infrastructures, des services de base, etc.). Indéniablement, les améliorations observées au sein de ces régions doivent être saluées mais celles-ci encouragent à trouver des moyens innovants pour approvisionner les populations issues des régions les plus éloignées de la capitale et celles de l'est, dont les besoins sont les plus importants. Faute de quoi, les inégalités spatiales risquent de s'aggraver.

ENQUÊTE AUPRÈS DES MÉNAGES



Ce chapitre se focalise sur l'Enquête auprès des ménages de 2018 pour étudier l'évolution récente des conditions de vie de ces derniers en RCA. L'enquête a recueilli des données sur les caractéristiques sociodémographiques des ménages ainsi que sur leurs accès aux services de base, leurs actifs, et leurs difficultés dans le but de mettre à jour les indicateurs de niveau de vie. Compte tenu des disparités possibles entre les communes visitées et non-visitées en 2018, toutes les comparaisons entre 2016 et 2018 sont effectuées au niveau des ménages vivant dans les 142 communes visitées en 2018.

Il ressort de l'analyse que peu de changements ont été observés au niveau des ménages. Or, on constate que les plus jeunes générations de Centrafricains sont mieux instruites que les cohortes précédentes. Pourtant, on continue d'observer des différences importantes entre les hommes et les femmes. En étudiant les disparités entre les filles et les garçons, on remarque que les filles continuent d'abandonner l'école plus tôt que les garçons. Sans changement, les disparités risquent de persister. Le manque de moyens ressort comme la principale raison évoquée par les ménages pour ne pas scolariser leurs enfants âgés de 6 ans ou plus. En examinant les raisons de non-fréquentation, on observe aussi que le refus de la famille est plus souvent cité pour les filles que pour les garçons.



De plus, cette partie démontre que les ménages sont exposés à une panoplie de chocs. Pour la plupart, les ménages n'ont pas de stratégies suffisantes à cause du manque de moyens financiers ainsi que de leurs faibles adhésions aux associations et tontines.

3.1 Profils des ménages

Les ménages sont majoritairement ruraux, de taille relativement grande, dirigés pour la plupart par des hommes, et jeunes en général. Un peu plus de six ménages sur dix résident dans une zone rurale. Seulement deux ménages sur dix sont dirigés par des femmes. De plus, presque quatre chefs de ménages sur dix déclarent être célibataires. En outre, l'analyse de l'ethnie du chef de ménage révèle une grande diversité ethnique dont les Gbaya et les Banda constituent des principaux groupes dans l'échantillon de l'enquête. En fonction de l'appartenance religieuse, on observe que neuf chefs de ménage sur dix sont chrétiens suivi des musulmans (8 %). Enfin, les informations sur les individus sont consignées dans le tableau 3.1.

La majorité des chefs de ménage sont des travailleurs indépendants. Cette situation est davantage observée dans les zones rurales où près huit chefs de ménages sur dix travaillent dans l'agriculture (cf. graphique 3.1). Par ailleurs les opportunités dans les autres secteurs sont plus présentes dans les zones urbaines : un chef de ménage sur quatre travaille dans le commerce, et 35 % exercent un autre métier, y compris les petits métiers de fabrication (8 %). Cette tendance se reflète également dans le type de travail où presque sept chefs de ménage sur dix travaillent à leurs propres comptes. De manière générale, aucun changement notable n'a été observé par rapport à 2016.

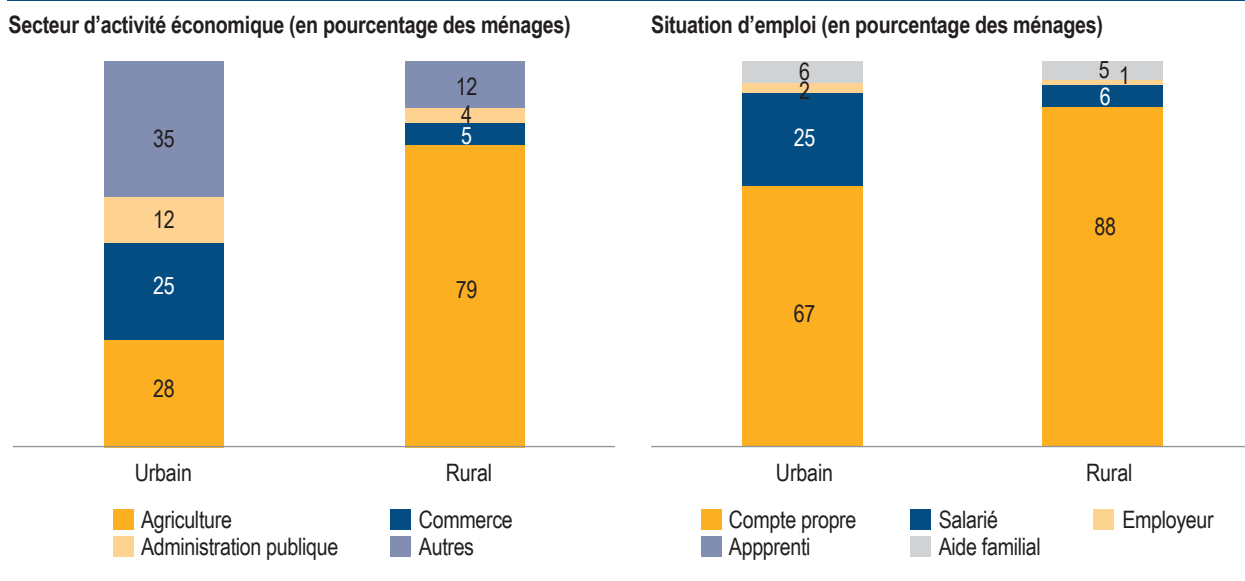
La pyramide des âges de la population centrafricaine présentée en 2018 est typique des pays sous-développés : la base est large synonyme de la jeunesse de la population et le sommet est effilé (cf. graphique 3.2).

TABLEAU 3.1
Caractéristiques démographiques de base (en pourcentage)^a

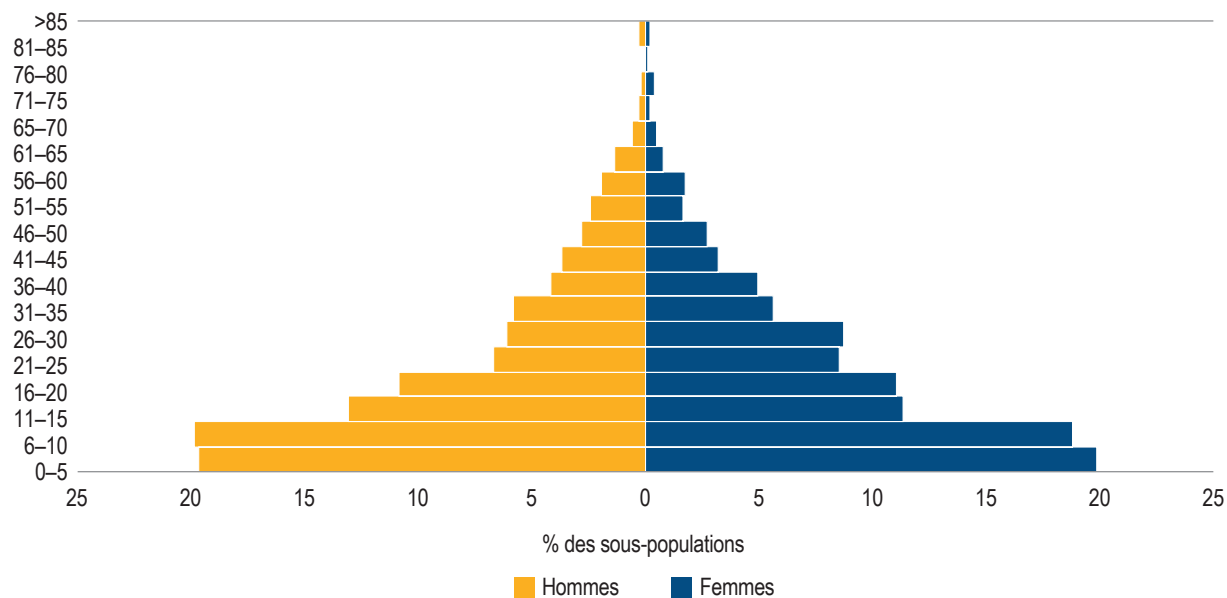
Caractéristiques		Chef de ménage	Tous individus	Personnes déplacées	Chef de ménage	
					Zone urbaine	Zone rurale
Lieu de résidence	Zone urbaine	37	38	58		
	Zone rurale	63	62	42		
Taille du ménage	De 1 à 4 membres	35			31	37
	De 5 à 8 membres	50			54	47
	Plus de 8 membres	15			16	15
Genre	Homme	79	50	50	76	82
	Femme	21	50	50	24	18
Appartenance ethnique	Banda	18	17	23	22	15
	Sara/kaba	6	7	6	6	6
	Mboum	7	6	1	5	8
	Gbaya	32	32	24	30	33
	Mandja	7	7	4	5	9
	Ngbaka-bantou	8	8	3	8	8
	Yakoma-sango	6	7	2	9	5
	Zandé-nzakara	7	6	14	2	10
	Haoussa/peulh	4	5	17	8	2
	Autre ethnie locale & non centrafricaine	5	5	7	7	4
Religion	Chrétien	90	89	73	87	92
	Musulman	8	9	27	13	5
	Animiste, sans religion, autre religion	2	2	1	0	3
État civil	Célibataire	39	56	64	41	37
	Marié	13	9	12	17	11
	Séparé/ Divorcé	2	2	1	3	2
	Veuf/veuve	6	3	4	6	6
	Union libre	40	29	17	34	44
Zone agro-écologique	Zone forestière équatoriale	38	40	38	58	27
	Zone soudano-oubanguienne	33	32	40	30	35
	Zone soudano-guinéenne (tropicale humide)	25	24	21	10	34
	Zone soudano-sahélienne	4	4	1	2	5

^a Remarque : certaines communes des régions 2, 3, 4, 5 et 6 n'ont pas été visitées. (cf. annexe pour plus de détails).

GRAPHIQUE 3.1
Principales activités économiques du chef de ménage, par zone de résidence



GRAPHIQUE 3.2
Pyramide de population, 2018



Comme en 2016, les déséquilibres observés entre les hommes et les femmes restent prononcés en 2018. Ceci est particulièrement vrai pour les tranches d'âges de 21 à 40 ans où on observe un effectif un peu plus important chez les femmes

comparativement aux hommes. Compte tenu de l'échantillonnage limité dans les deux enquêtes, ces comparaisons sont plus à titre indicatif. Toutefois, il est intéressant de constater que ce même résultat apparaît dans les deux enquêtes.

Plusieurs hypothèses pourraient expliquer ce déséquilibre. La première est liée au départ des hommes pour des raisons de conflit. Il se pourrait aussi que cette absence soit due à la migration des hommes pour des exploitations minières⁶ ou d'autres opportunités économiques. Cette absence est beaucoup plus répandue chez les hommes âgés de 21 à 40 ans dans les communes minières (20 %), contre presque 23 % dans les régions où les activités minières n'existent pas.

Déplacement interne

Les déplacés internes représentent 11 % des personnes interrogées et 2 % sont des réfugiés. Dans les zones urbaines, 18 % des ménages déclarent avoir au moins un membre vivant dans leur famille étant exposé au déplacement forcé, et 3 % sont des réfugiés. Les chiffres sont moins élevés dans les zones rurales, avec 7 % des ménages déclarant avoir une personne déplacée, et 2 % ont au moins un réfugié (cf. graphique 3.3).

Dans la région 6, 32 % des ménages déclarent avoir accueilli au moins une personne déplacée interne. Dans les régions 1 et 7, respectivement cette proportion est non négligeable et représente 18 %, et 21 % des ménages ayant déclarés qu'au moins un membre du ménage a été une personne déplacée ou réfugiée. En moyenne, les caractéristiques sociodémographiques sont presque les mêmes entre les déplacés et ceux qui ne l'ont jamais été. Les femmes sont plus souvent déplacées que les hommes.

Il ressort de résultat que 14 % des ménages dont leurs membres ont été déplacés se retrouvent dans les zones urbaines, contre 11 % dans les zones rurales. Une explication possible tient à l'exode rurale de certaine population pour des raisons de sécurité ou à la recherche d'un emploi. Il convient de noter également que les questions sur les déplacements des membres de ménages ne sont pas identiques entre les deux éditions 2016 et 2018 de l'ENMC.

De manière générale, les déplacés ont tendance à rester plus longtemps dans les zones urbaines que dans les zones rurales. On observe que l'effectif de déplacés pour une durée de plus de 24 mois est plus faible en 2018 comparé à celui de 2016. Il faut ajouter que 8 % des ménages urbains ont affirmé avoir vu un des leurs revenir chez eux au cours de six derniers mois contre 7 % chez ceux vivent dans les zones rurales. De plus, 20 % des ménages urbains ont accueilli des déplacés au cours des 12 derniers mois, contre 18 % des ménages dans les zones rurales.

3.2 Education

En zone rurale, le pourcentage d'individus n'ayant aucun niveau d'instruction reste élevé, tandis que le pourcentage de la population ayant un niveau d'instruction secondaire est faible. De manière générale, les tendances sont similaires à celles qui ont été observées en 2016 (cf. graphique 3.4).

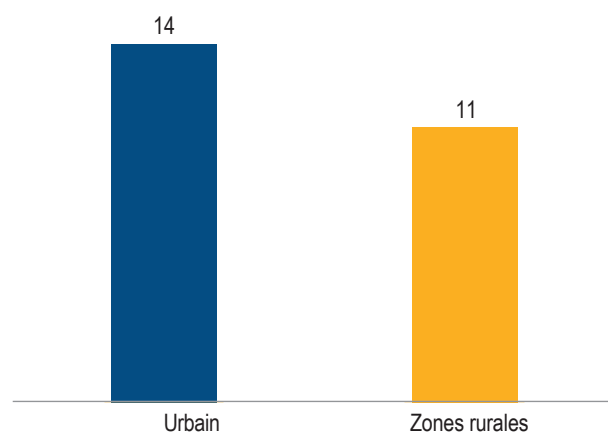
Les femmes restent moins instruites que les hommes. Au niveau primaire, on ne note pas de différences importantes selon le sexe. Par contre, la proportion des femmes n'ayant aucune instruction ou limitées à l'alphabet est beaucoup plus élevée que celle des hommes. De plus, deux hommes sur cinq déclarent avoir suivi une éducation secondaire, contre seulement un peu plus d'une femme sur cinq.

La proportion de personnes interrogées n'ayant aucun niveau d'instruction ou limité à l'alphabet a diminué, en particulier dans les zones urbaines. En effet, la proportion des personnes n'ayant aucune instruction ou limitée à l'alphabet est passée de 27 % en 2016 à 19 % en 2018 en milieu urbain. De manière générale, ces résultats sont comparables à ceux de 2016, sauf que

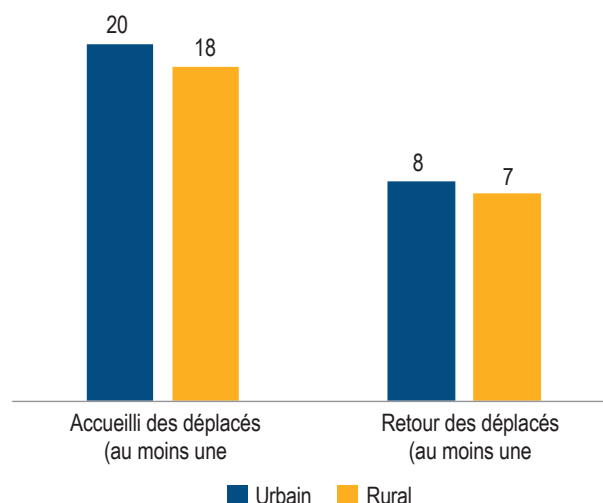
⁶ L'exploitation minière constitue une des premières activités principales dans 2 communes sur dix. On remarque que les activités minières sont présentes dans presque chaque région, et surtout très répandues dans la région 2. Ces chiffres reflètent les zones minières de l'ENMC de 2016 dans l'intérêt de suivre les évolutions dans ces communes.

GRAPHIQUE 3.3
Situation des déplacements internes

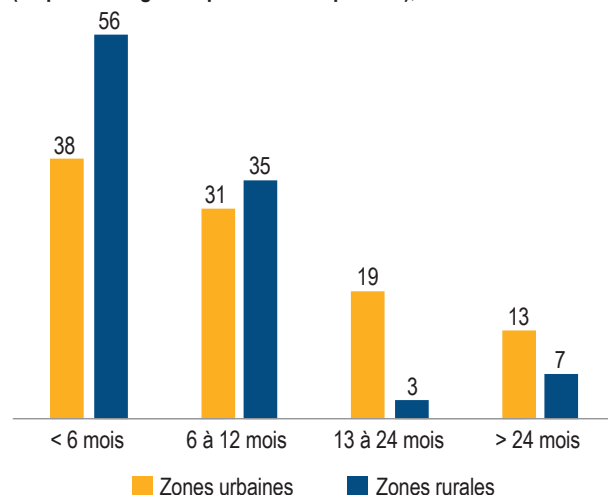
Ménages dont au moins un membre du ménage est parti ailleurs à cause de l'insécurité au cours des 12 derniers mois, par zone de résidence (en pourcentage), 2018



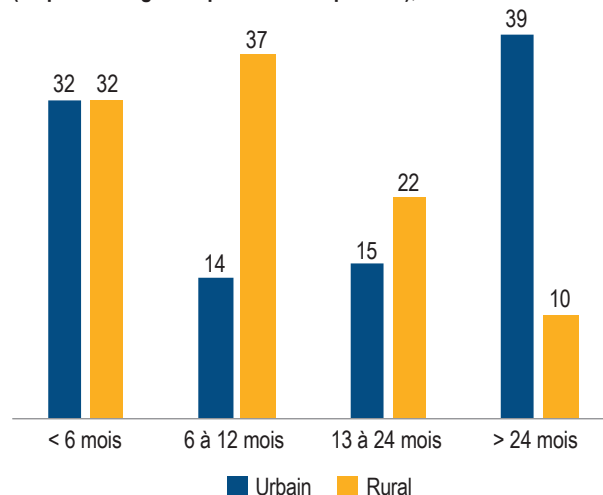
Accueilli des déplacés et le retour des déplacés au cours des 12 derniers mois, par zone de résidence (en pourcentage des ménages), 2018



Durée du déplacement par zone de résidence (en pourcentage des personnes déplacées), 2018



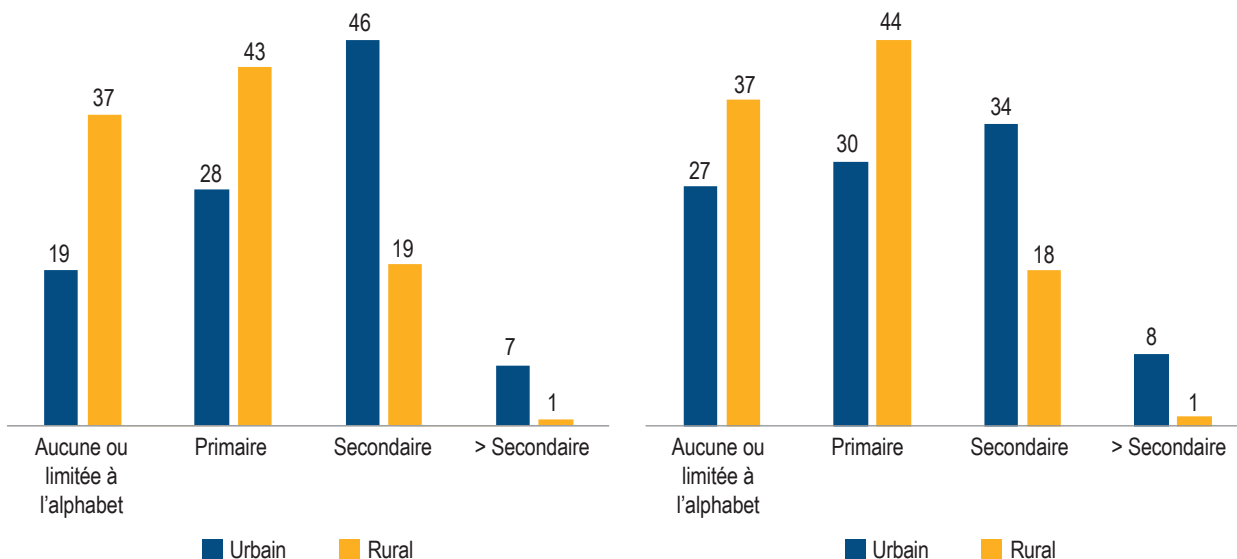
Durée du déplacement par zone de résidence (en pourcentage des personnes déplacées), 2016



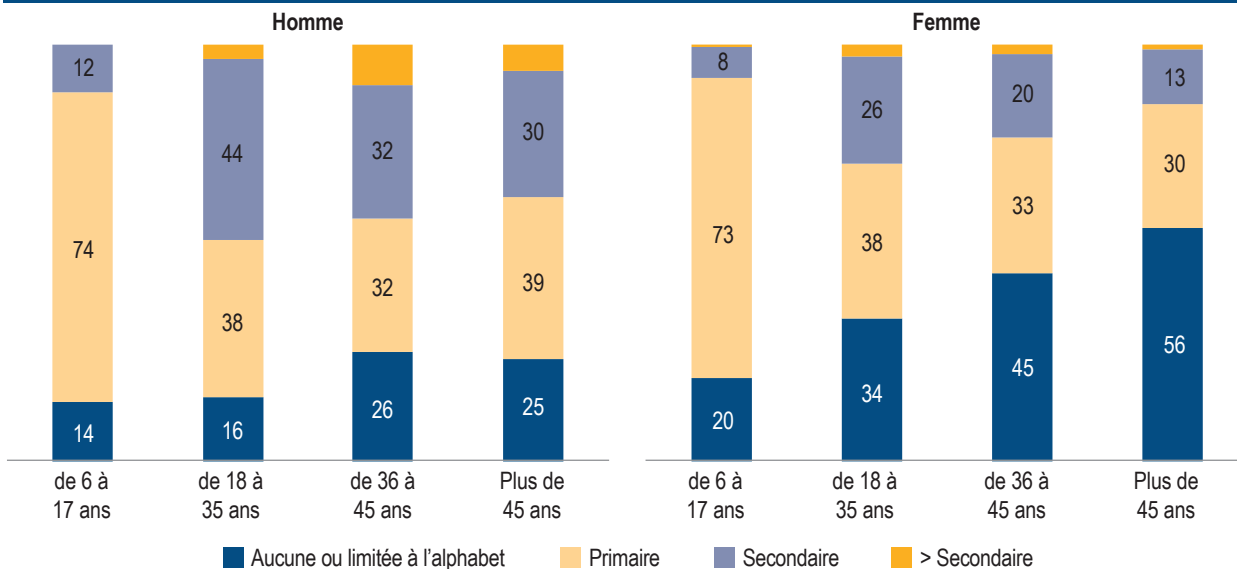
la proportion de la population n'ayant aucune éducation est légèrement plus faible qu'à l'enquête précédente. La proportion de femmes ayant aucun niveau d'instruction ou limitée à l'alphabet est aussi plus faible qu'en 2016. De plus, le pourcentage de la population ayant un niveau d'instruction secondaire est plus élevé, tant chez les hommes que chez les femmes, même si l'augmentation pour les femmes semble s'améliorer entre les deux enquêtes.

L'analyse selon la tranche d'âge démontre que le niveau d'éducation s'améliore avec chaque génération et la population centrafricaine la plus instruite se trouve parmi les plus jeunes. Avec chaque génération, le pourcentage de la population disposant d'une éducation primaire s'est accru pour les hommes ainsi que pour les femmes, tandis que le nombre de personnes sans aucune éducation est en baisse (cf. graphique 3.5). Également, le progrès est

GRAPHIQUE 3.4
Niveau d'instruction par zone de résidence, 2016 et 2018 (en pourcentage des personnes âgées de 17 ans ou plus)



GRAPHIQUE 3.5
Niveau d'instruction (en pourcentage) par sexe et âge, 2018^a

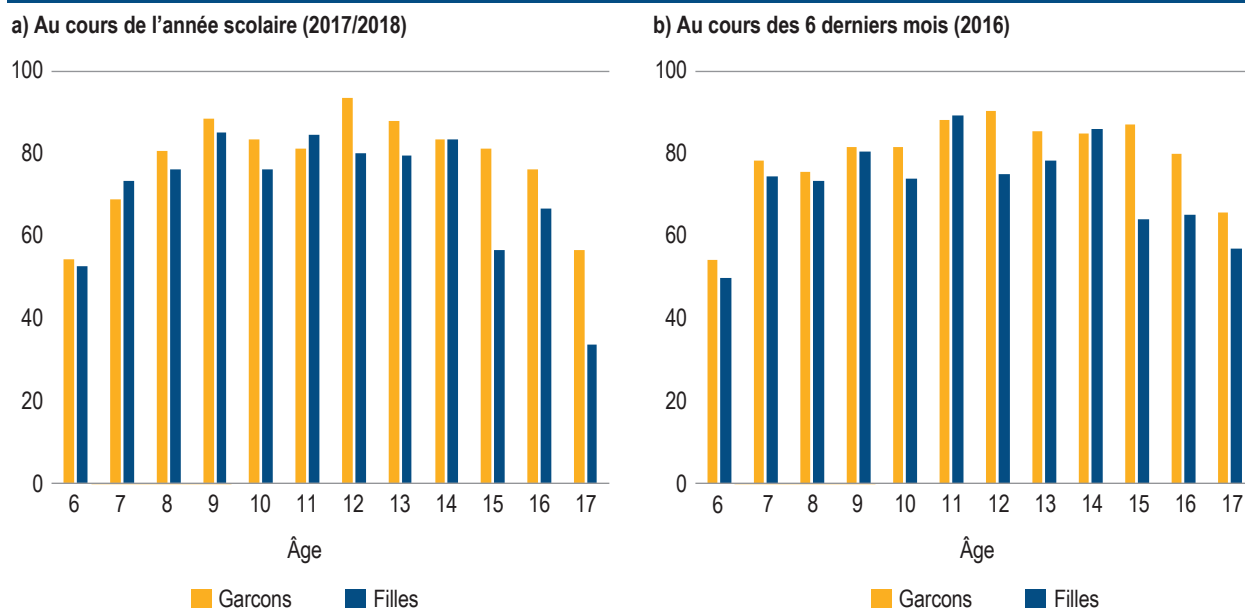


^a Dans l'ENMC2, la proportion des plus instruits est plus élevée chez les jeunes, démontrant ainsi les mêmes tendances qu'en 2016.

observé au niveau secondaire. Le pourcentage des hommes ayant un niveau d'instruction secondaire est passé de 32 % (pour la tranche de 36 à 45 ans) à 44 % (de 18 à 35 ans), et pour

les femmes, le pourcentage est passé de 20 % à 26 %, respectivement. Ces progrès sont bien plus importants pour les femmes que pour les hommes étant donné les disparités de genre.

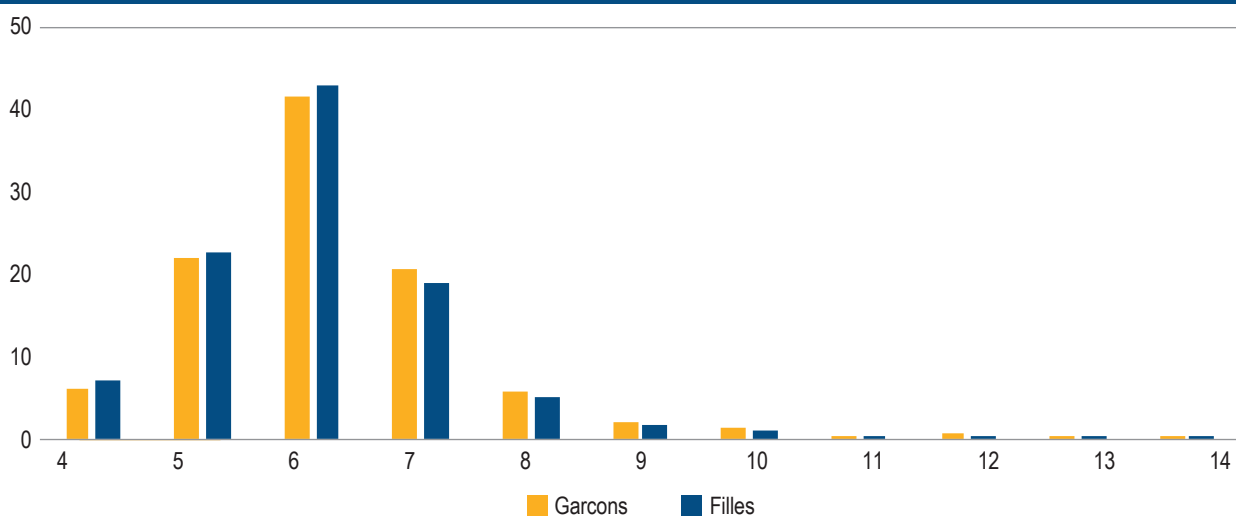
GRAPHIQUE 3.6
Fréquentation scolaire, par âge et sexe (en pourcentage des personnes)

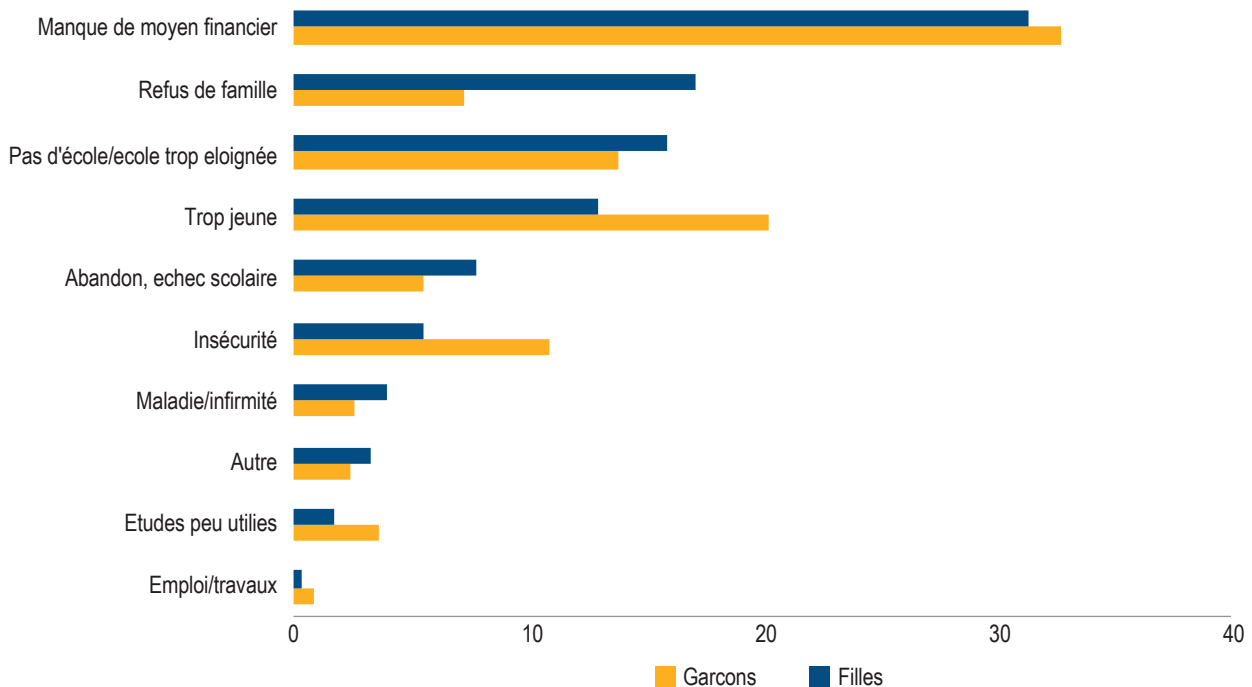


Bien que l'âge d'entrée à l'école soit similaire pour les filles et les garçons, les filles abandonnent l'école plus tôt que les garçons (cf. graphiques 3.6a et 3.7). Les taux de fréquentation scolaire pendant les années d'école primaire sont semblables entre les filles et les garçons, mais les disparités sont plus remar-

quables à l'âge de 17 ans et les années suivantes, même si celles-ci commencent à être observées dès l'âge de 15 ans. En somme, la proportion des enfants ayant fréquenté l'école au cours de l'année académique 2017/2018 équivaut à celle de 2016 (cf. graphiques 3.6a et 3.6b).

GRAPHIQUE 3.7
Âge d'entrée à l'école



GRAPHIQUE 3.8**Raisons pour ne pas être scolarisés (en pourcentages des enfants âgés de 6 ans et plus)**

Le manque de moyens financiers constitue la raison principale pour ne pas fréquenter une école formelle. Si l'on considère les enfants âgés de 6 ans et plus, 32 % des garçons et 28 % des filles ne vont pas à l'école à cause d'un manque de moyens (cf. graphique 3.8). Pour les filles, le refus de la famille (17 %) est la deuxième raison la plus citée pour laquelle les filles ne vont pas à l'école. Pour les garçons, cette raison est citée dans 7 % des cas de non-scolarisation. Une école trop éloignée ou bien pas existante sont également des raisons récurrentes. L'insécurité, en particulier pour les garçons (11 % pour les garçons contre 6 % pour les filles), reste une raison importante pour laquelle les enfants ne fréquentent pas d'école formelle.

3.3 Richesse et consommation alimentaire

La détention d'actifs et la consommation alimentaire des ménages sont les indicateurs indirects de niveau de bien-être⁷ des ménages analysés dans ce rapport. Deux indices sont

élaborés de façon à classer les ménages pour pouvoir réaliser une analyse distributive. Le premier indice est l'*indice de richesse*, basé sur les actifs détenus par les ménages, qui permet de répartir les ménages en quintiles de richesse⁸. Le deuxième indice est le *score de consommation alimentaire*, une mesure de sécurité alimentaire basée sur la fréquence et le type d'aliments consommés par le ménage. Ce score permet de répartir les ménages en fonction du degré d'insécurité alimentaire⁹.

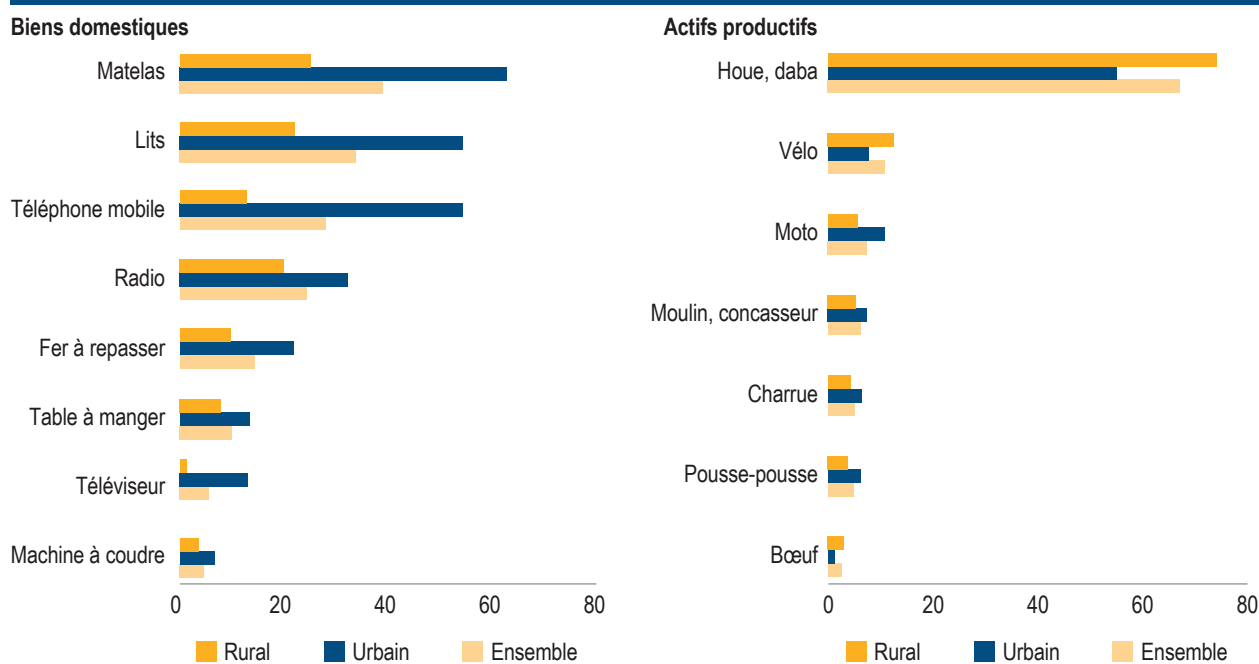
Les ménages sont relativement peu équipés en outils de production. Presque sept ménages sur dix possèdent des houes, environ 11 % ont

⁷ La consommation par tête est la mesure préférable de niveau de bien-être, mais sans les données nécessaires à construire cet indicateur, les indicateurs indirects sont examinés dans ce rapport.

⁸ Veuillez vous référer à l'annexe pour obtenir plus d'informations sur la méthodologie de construction de l'indice de richesse.

⁹ Veuillez vous référer à l'annexe pour obtenir plus d'informations sur la méthodologie de construction du score de consommation alimentaire.

GRAPHIQUE 3.9
Détention d'actifs par zone de résidence (en pourcentage des ménages)



des vélos et 7 % possèdent des vélomoteurs. En ce qui concerne les autres actifs productifs, tels que les moulins, les charrues et les pousse-pousse, un nombre encore plus restreint de ménages y ont accès (soit moins de 6 % des ménages).

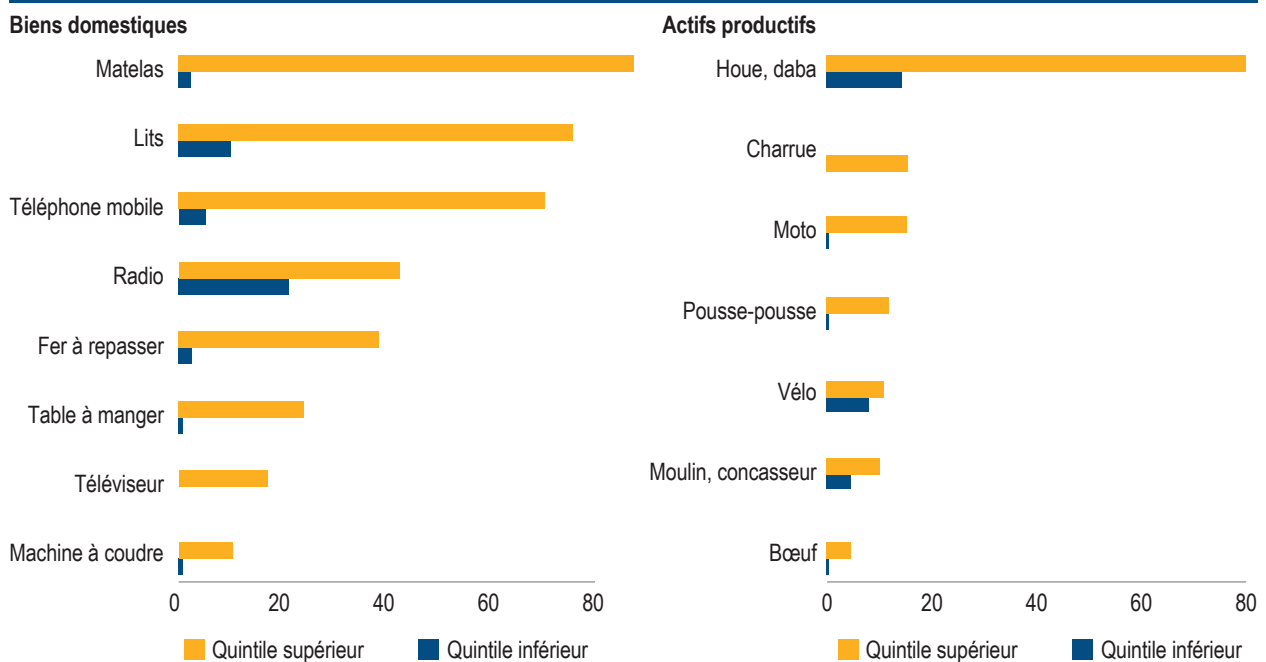
Les moyens de production, comme les bœufs, les houes ou bien les vélos, sont plus répandus dans les zones rurales que dans les zones urbaines (cf. graphique 3.9). D'une manière générale, les ménages ruraux ne possèdent que très peu d'actifs productifs. Seulement, 4 % déclarent avoir une charrue ou un pousse-pousse, 5 % et 6 % ont accès à un moulin ou une moto respectivement. Pourtant, la possession des bœufs (3 %), houe/daba (74 %) et vélo (12 %) est plus répandue parmi les ménages ruraux que ceux de la zone urbaine. En revanche, les modes de transports, la moto ou le pousse-pousse sont plus répandus dans les zones urbaines.

Les ménages urbains possèdent plus de biens domestiques que les ménages ruraux. Dans les zones urbaines, les ménages ont davantage

accès aux moyens d'information. Notamment, la possession d'un téléphone portable (54 %), d'une radio (24 %) et d'un téléviseur (13 %) est plus répandue dans les zones urbaines que dans les zones rurales (cf. graphique 3.9). D'une manière générale, il n'y a pas eu de grands changements entre 2016 et 2018 en ce qui concerne la possession de biens, à l'exception du téléphone portable, dont le taux de possession a sensiblement augmenté chez les ménages issus des zones urbaines en passant de 38 % en 2016 à 54 % en 2018.

En termes de biens, il existe de très grandes disparités entre les ménages pauvres et riches (cf. graphique 3.10). En utilisant un indice de richesses, on peut reparti les ménages en fonction de celles-ci pour déterminer la distribution des biens (cf. l'annexe). Par exemple, une grande part des ménages issus du quintile supérieur possèdent un matelas (80 %), un lit (76 %) et même un téléphone portable (70 %). En revanche, une petite part des ménages issus du quintile inférieur disposent un matelas (2 %), un lit (10 %) et téléphone portable (5 %).

GRAPHIQUE 3.10
Détention d'actifs par quintile de richesse (en pourcentage des ménages)



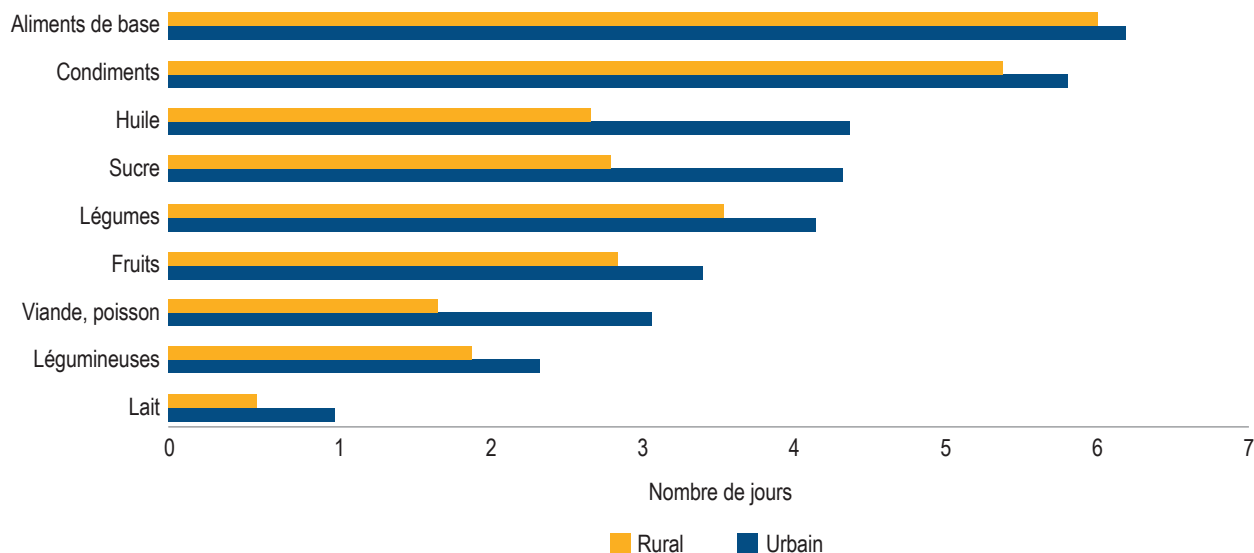
D'une manière générale, les disparités pour les actifs productifs existent mais sont moins prononcées dès lors qu'une plus petite proportion de la population en possède. Par exemple, la part des ménages issus du quintile supérieur qui possède un moulin (10 %) ou un vélo (11 %) est légèrement supérieure à celle du quintile inférieur, respectivement 5 % et 8 % pour ces actifs. En ce qui concerne la détention d'une houe, la disparité est plus prononcée ; 15 % des ménages issus du quintile inférieur en possèdent, contre 84 % des ménages issus du quintile supérieur. En ce qui concerne les bœufs, le pousse-pousse, la moto ou la charrue, presque aucun des ménages issus du quintile inférieur n'en possède (cf. graphique 3.10).

Une deuxième dimension pour évaluer le bien-être de la population est de comprendre le niveau de nutrition de la population en RCA. Le niveau de nutrition a deux composants importants, à savoir : la fréquence et la valeur nutritionnelle des aliments consommés. Une nutrition variée est essentielle pour pouvoir atteindre une vie aussi productive qu'une

personne pourrait avoir en RCA sans être confrontée à l'insécurité alimentaire.

Le niveau de consommation de nourriture riche en nutriments est faible. Sur le graphique 3.11, on constate que la consommation d'aliments de bonne qualité en termes de micro et macro aliments (lait, viande, poisson ou



GRAPHIQUE 3.11**Consommation alimentaire – Nombre de jours pour différentes catégories de nourriture consommée par des ménages au cours des 7 derniers jours, par zone de résidence**

légumineuses) est plutôt rare. Il est inquiétant de constater que la nourriture se compose surtout d'aliments de base ou bien de condiments, à faible valeur nutritionnelle. De manière systématique, le niveau de consommation de chaque produit est plus faible dans les zones rurales. Cette disparité prévaut essentiellement pour les aliments de bonne qualité, tels que le lait, la viande et le poisson.

Le score de consommation alimentaire (SCA) offre une approche systématique et standardisée pour analyser et comparer l'insécurité alimentaire à travers le monde. Ce score a été conçu par le Programme alimentaire mondial. En mesurant la fréquence (en nombre de jours) et la composition des repas consommés par un ménage selon neuf catégories d'aliments différents sur une période de sept jours, le SCA permet de classer les ménages dans les trois catégories alimentaires suivantes : pauvre (insécurité alimentaire grave), limité (insécurité alimentaire modérée) et acceptable (sécurité alimentaire)¹⁰.

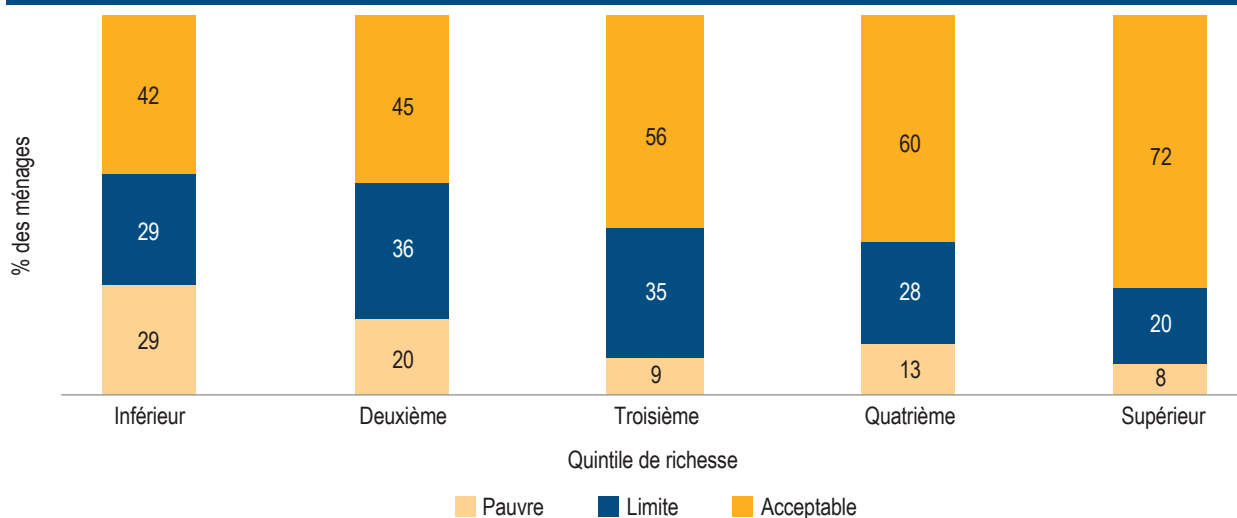
Les ménages les plus riches ont une consommation plus acceptable que les quintiles de richesse inférieurs. Seulement 8 % des ménages issus du quintile de richesse supérieur ont une consommation pauvre, alors que 29 % des ménages issus du quintile de richesse inférieur ont une consommation pauvre (cf. graphique 3.12).

L'accès à l'alimentation dans les zones minières est moins élevé que celui des zones non-minières.

¹⁰ Voir en annexe la construction du FCS.



GRAPHIQUE 3.12
Répartition des ménages par indice de consommation alimentaire en fonction du quintile de richesse



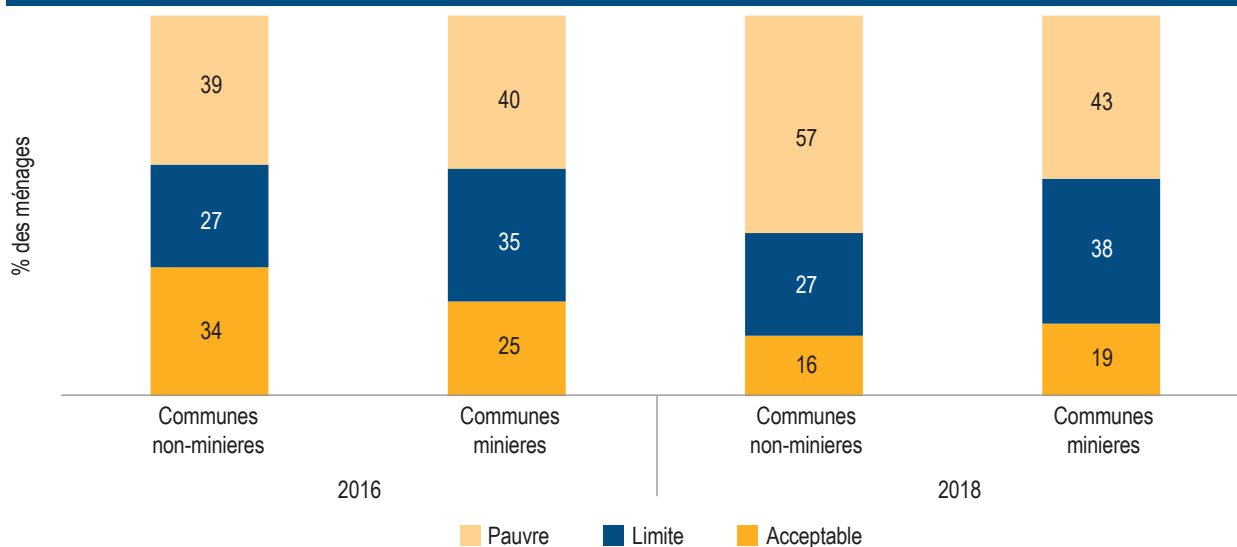
L'alimentation dans les zones minières semble moins bonne que dans les zones non-minières. En effet, près de six ménages sur dix (57 %) dans les zones non-minières ont une consommation acceptable, tandis que seulement 43 % des ménages issus des zones minières affichent une alimentation acceptable. Ces résultats diffèrent de ceux de 2016 où il n'y avait pas de grandes

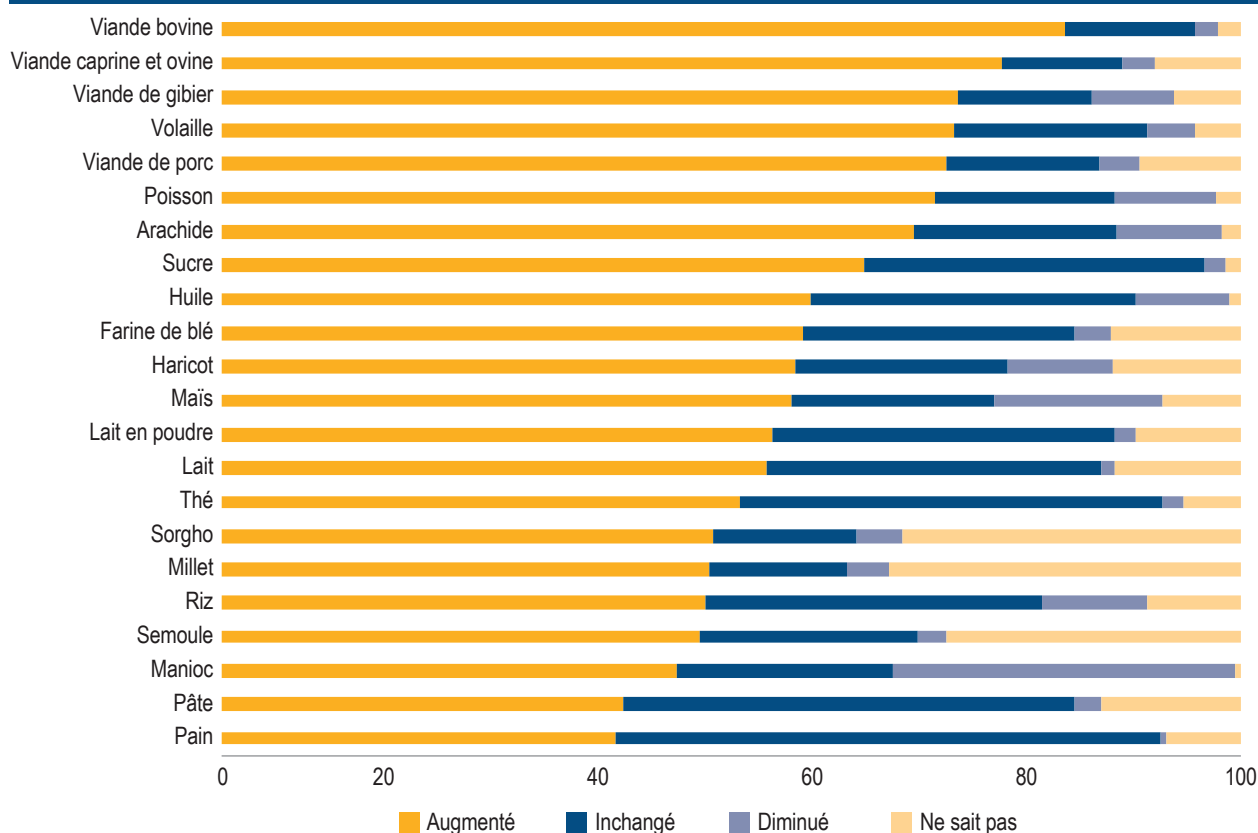
différences entre les communes minières et non-minières (cf. graphique 3.13).

3.4 Chocs et stratégies d'adaptation

Les ménages dans les pays en développement sont fréquemment exposés aux différents types de chocs. Ces chocs peuvent affectés tous les

GRAPHIQUE 3.13
Répartition des ménages par catégorie d'insécurité alimentaire, en fonction de l'appartenance à une commune minière, 2016 et 2018



GRAPHIQUE 3.14**Variations des prix alimentaires au cours des 30 derniers jours d'après les ménages (en pourcentage des ménages)**

ménages dans une zone ou seulement un seul ménage. À cause de ces chocs, la consommation des ménages est souvent volatile. Pour gérer l'impact de ces chocs, les ménages font recours à des stratégies d'adaptation. Celles-ci sont très importantes car elles déterminent si un ménage peut prouver qu'il est résistant ou bien qu'il sombre dans la pauvreté à cause d'un choc. Il existe différents types de chocs, parmi lesquels on compte la sécheresse, les pluies irrégulières, les inondations, les conflits ou encore les chocs liés à la hausse des prix des produits alimentaires et non-alimentaires.

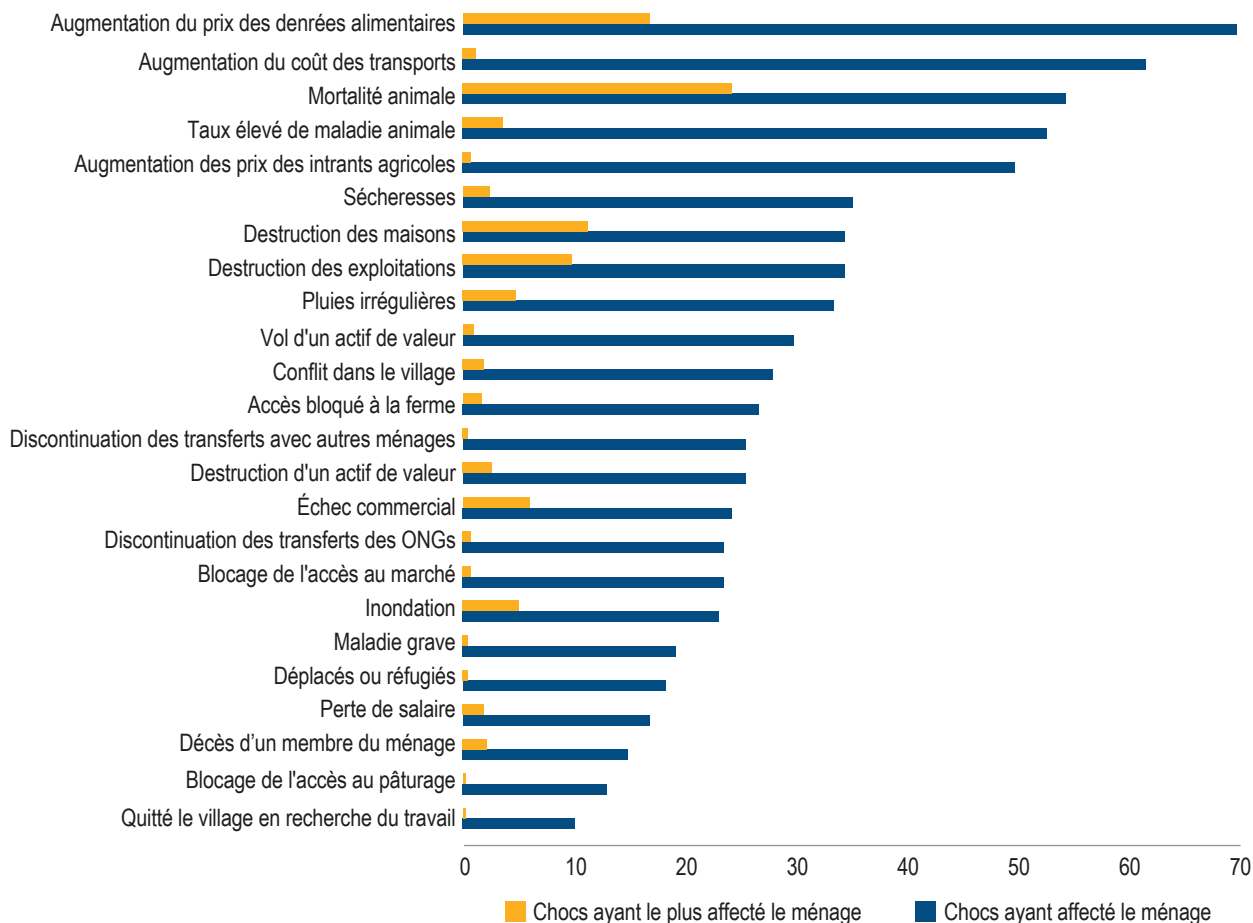
Le prix de la plupart des produits alimentaires semble augmenter. Ceci est particulièrement vrai pour les produits de bonne qualité et les nutriments. Entre cinq à sept ménages sur dix mentionnent une hausse sensible des prix de

la viande, du poisson ou encore d'arachides. Il s'agit de produits riches en nutriment que les ménages déclarent avoir consommé seulement quelques jours par semaine. En se basant sur les produits consommés, même les prix des aliments de base sont en augmentation. Plus de quatre ménages sur dix déclarent que les prix du riz, du manioc et de la semoule ont augmenté (cf. graphique 3.14).

Dans les zones urbaines, la hausse des prix, notamment celle des denrées alimentaires, figure parmi les chocs les plus souvent cités mais aussi comme ayant le plus grand impact. Sept ménages sur dix déclarent avoir été affectés par l'augmentation des prix (cf. graphique 3.15). 17 % déclarent qu'il s'agit du choc principal qui a le plus affecté le ménage. Les deux autres chocs liés aux prix qui sont

GRAPHIQUE 3.15

Chocs négatifs ayant affectés les ménages et le choc ayant le plus affecté les ménages au cours des 12 derniers mois, en zones urbaines (pourcentage)



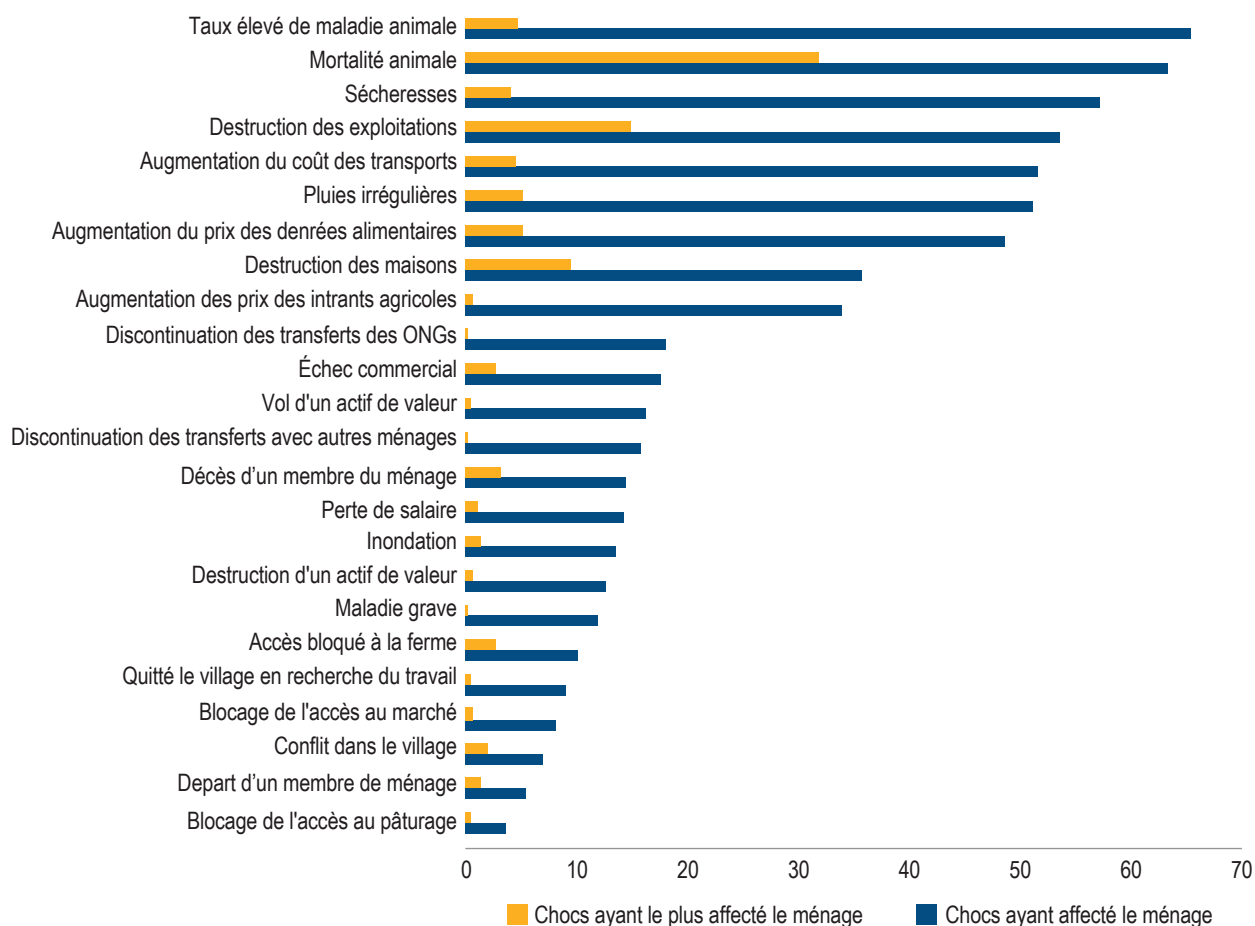
les plus souvent cités sont l'augmentation du coût des transports (61 % des ménages), puis celle des prix des intrants agricoles (50 % des ménages). Dans les zones rurales, la hausse des coûts du transport est aussi très souvent citée (52 % des ménages), et figure aussi parmi les chocs ayant l'impact le plus important sur les ménages (5 % des ménages) (cf. graphique 3.16).

Les conflits locaux continuent d'avoir un impact sur les conditions de vie de la population centrafricaine. Dans les zones urbaines, environ un ménage sur trois déclare avoir été victime de destruction de sa maison, de son exploitation ou du vol d'un actif de valeur. Ces proportions

sont bien plus élevées dans les zones rurales où 3 ménages sur cinq déclarent avoir subi la destruction d'une exploitation et 2 sur cinq de leurs maisons. Trois ménages sur dix déclarent être affectés par un conflit au sein du village/quartier dans les zones urbaines, contre plus d'un ménage sur trois dans les zones rurales. Ces statistiques révèlent que les ménages continuent d'être affectés par les conflits. Les ménages des régions 4 et 6 figurent parmi les ménages qui ont subi des chocs liés aux conflits. Dans la région 6, huit ménages sur dix mentionnent les conflits au sein de leur village, contre presque 5 ménages sur dix dans la région 4. Par ailleurs, trois ménages sur cinq issus de la région 6 déclarent avoir au moins un membre du ménage déplacé à cause

GRAPHIQUE 3.16

Chocs négatifs ayant affectés les ménages et le choc ayant affecté le plus les ménages au cours des 12 derniers mois, en zones rurales (en pourcentage)



de l'insécurité ou des conflits, ce chiffre atteint trois ménages sur dix dans la région 4.

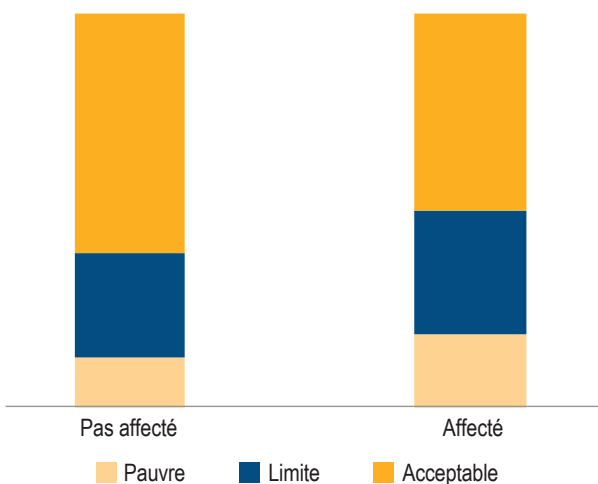
De manière générale, la Centrafrique est un pays qui regorge de petites exploitations agricoles, c'est la raison pour laquelle les chocs environnementaux et la mortalité animale figurent parmi les facteurs ayant l'impact le plus important sur les ménages. Ceci est particulièrement vrai pour les zones rurales (cf. graphique 3.20). Presque 3 ménages sur 5 déclarent que les sécheresses ont eu un impact sur leur quotidien et leur bien-être. Pourtant, moins de dix pour cent des ménages enquêtés déclarent que les sécheresses représentent le choc qui a eu l'impact le plus important sur leur bien-être.

Par contre, la mortalité animale figure parmi les chocs les plus souvent cités (54 % des ménages dans les zones urbaines et 57 % des ménages dans les zones rurales), mais elle fait aussi partie des chocs ayant l'impact le plus important sur les ménages (24 % des ménages vivant dans les zones urbaines et 32 % vivant dans les zones rurales). Dans les zones rurales, les inondations sont aussi citées par 5 % des ménages comme étant le choc le plus important ayant eu un impact sur le ménage.

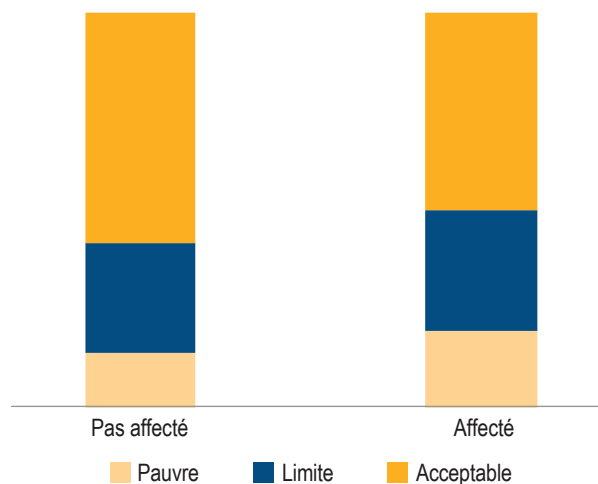
La hausse des prix et la mortalité animale sont plus souvent citées parmi les ménages issus des zones minières que non-minières. Dans les zones minières, la hausse du prix des denrées

GRAPHIQUE 3.17 Richesses, chocs négatifs et consommation alimentaire

% des ménages par SCA ayant subi un choc lié à l'augmentation du coût des transports au cours des 12 derniers mois



% des ménages par SCA ayant subi un choc lié aux sécheresses, aux précipitations irrégulières ou aux inondations au cours des 12 derniers mois



alimentaires est bien plus souvent citée par les ménages que dans les zones non-minières (70 % contre 66 % des ménages), tout comme pour la hausse des intrants agricoles (57 % contre 51 %). En outre, le décès des animaux est plus souvent déclaré par les ménages issus de zones minières (73 %) que par les zones non-minières (64 %), ainsi que le taux élevé de maladies animales (75 % dans les zones minières, contre 62 % dans les zones non-minières).

Les zones minières ont connu moins de conflits récents. Seulement 20 % des ménages dans les zones minières déclarent avoir eu un conflit au cours des 30 derniers jours, contre 35 % des ménages dans les communes non-minières. Par contre, 40 % des ménages dans les zones minières citent la destruction des maisons, contre 29 % dans les ménages issus des zones non-minières.

De manière générale, les ménages ayant subi des chocs sont plus vulnérables à l'insécurité alimentaire que les ménages qui n'ont pas été atteints par un choc. Parmi les ménages ayant été affectés par un choc lié à l'augmentation

des coûts de transports au cours des 12 derniers mois, 50 % ont une consommation alimentaire acceptable, contre 60 % pour les ménages qui n'ont pas connu le même choc. Parmi les ménages ayant connu un choc lié aux inondations, aux sécheresses ou aux précipitations irrégulières, 50 % ont une consommation alimentaire acceptable, tandis que 58 % des ménages non affectés ont une consommation alimentaire acceptable (cf. graphique 3.17).

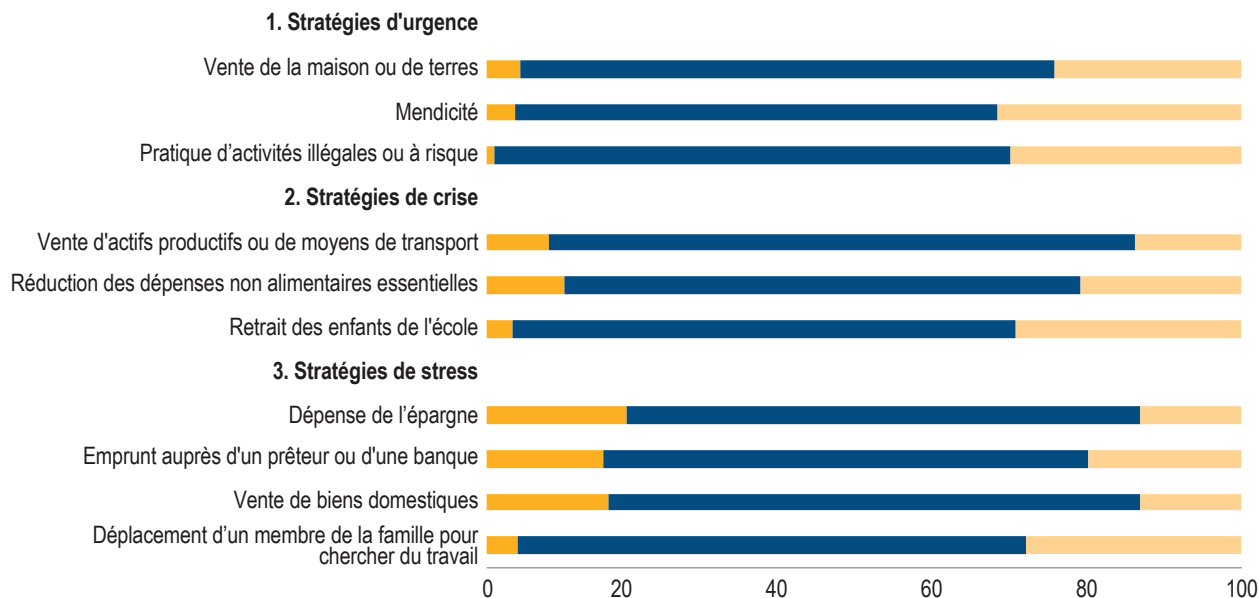
Stratégie de résilience face aux chocs

En RCA, les ménages sont exposés à des chocs différents et la façon à laquelle ils répondent à ces chocs peut déterminer s'ils arrivent à résister à ces chocs ou bien s'ils sombrent dans la pauvreté. Les différentes stratégies d'adaptation employées peuvent être classées dans les trois catégories suivantes : 1) la stratégie de stress, 2) la stratégie d'urgence et 3) la stratégie de crise.

Par exemple, les stratégies de stress, notamment la contraction d'un prêt ou la dépense de sommes épargnées, montrent une capacité de résilience plus faible face aux chocs futurs, en

GRAPHIQUE 3.18
Stratégies d'adaptation des ménages face au manque de nourriture au cours des 30 derniers jours (en pourcentage des ménages)

Rural



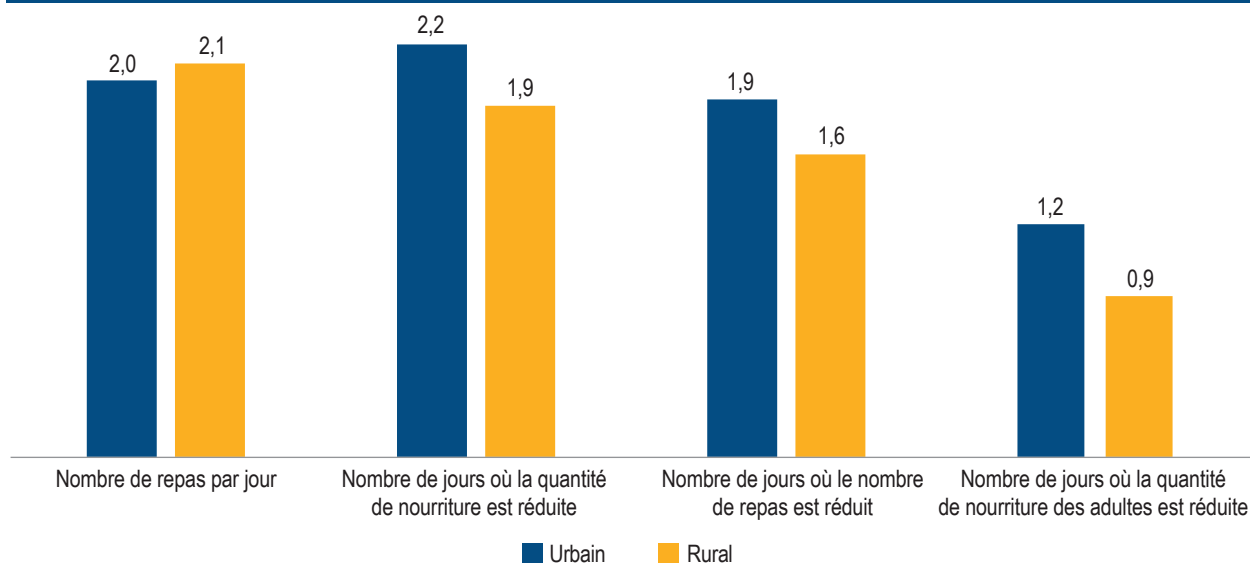
Urban



raison de la diminution des ressources ou de l'augmentation des dettes. Les stratégies de crise, notamment la vente d'actifs productifs, réduisent directement la productivité future, y compris la formation de capital humain. Les stratégies d'urgence, comme la vente de terres,

affectent la productivité future, mais sont plus difficiles à inverser ou de nature plus dramatique¹¹.

¹¹ Veuillez vous référer au guide technique CARI du PAM de novembre 2015.

GRAPHIQUE 3.19**Nombre moyen de repas par jour au cours d'une période de 7 jours**

Les stratégies de stress sont parmi les plus courantes. Plus de deux ménages sur dix puisent dans leur épargne pour faire face à un choc, tandis que plus de 50 % des ménages s'endettent ou vendent leurs biens. En outre, presque 5 % des ménages déclarent avoir eu recours au déplacement de l'un de ses membres pour chercher du travail en vue de gérer l'impact d'une crise. Les ménages urbains déclarent plus souvent avoir dépensé leur épargne que les ménages vivant dans les zones rurales.

Malgré cela, environ six ménages sur dix déclarent ne pas avoir d'épargne. Presque huit ménages sur dix déclarent ne pas avoir d'actifs productifs à vendre pour faire face à une crise alimentaire.

Les chocs environnementaux affectent les riches autant que les pauvres. Les ménages pauvres autant que les riches n'ont pas suffisamment recours aux stratégies d'adaptation pour atténuer un choc environnemental. Les pauvres et les riches ayant subi un choc environnemental ont des scores de consommation alimentaire inférieurs à ceux qui n'en ont pas subi, mais le résultat est encore moins bon pour les pauvres.

Parmi les ménages pauvres ayant subi ce genre de choc, seulement 35 % détiennent un SCA acceptable. Partant déjà d'une sécurité alimentaire très faible en moyenne, les pauvres sont moins protégés contre ces chocs.

Les ménages issus des zones urbaines expriment plus souvent le besoin de réduire leur nourriture que les ménages issus des zones rurales. En moyenne, les ménages ont deux repas par jour. Deux jours sur sept, ils ont besoin de réduire leur nombre de repas ou leur quantité de nourriture. Dans les zones urbaines, les ménages déclarent avoir réduit le nombre de repas en moyenne 1,9 jours sur sept, plus que ceux des zones rurales qui engagent cette stratégie en moyenne 1,6 jours sur sept (cf. graphique 3.19).

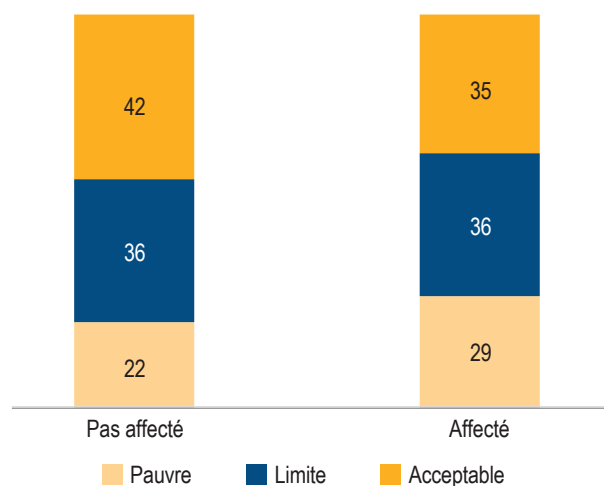
L'adhésion à un groupe pourrait servir pour partager les risques et mieux gérer les chocs¹². Par exemple, dans les environnements où les coûts fixes sont élevés, les tontines sont utilisées

¹² Mobarak, M. et Rosenzweig, Mark (2013). « Informal Risk Sharing, Index Insurance, and Risk Taking in Developing Countries ». *American Economic Review*. Vol. 103(3), pp. 375–80.

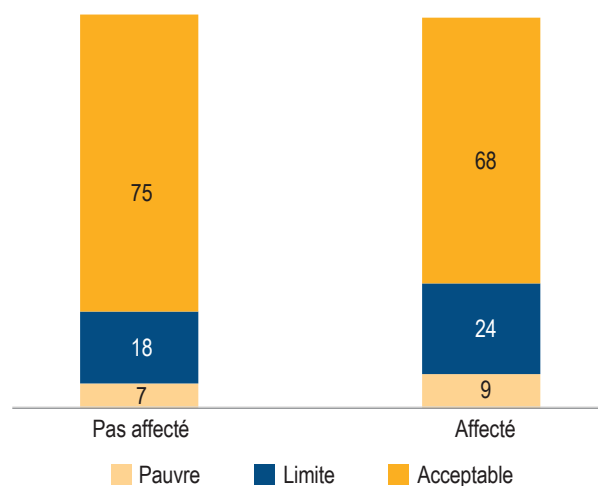
GRAPHIQUE 3.20**Richesse, chocs négatifs et consommation alimentaire**

% de ménages par SCA, ayant connu ou non des sécheresses, des précipitations irrégulières ou des inondations au cours des 12 derniers mois

Parmi les ménages issus des deux quintiles de richesse inférieurs



Parmi les ménages issus des deux quintiles de richesse supérieurs



pour épargner et emprunter à leurs membres. Pour appartenir à une tontine, les membres doivent se faire confiance. D'une manière, l'existence des tontines peut être un baromètre pour la confiance. Des recherches ont prouvé que le niveau moyen des membres est bien plus élevé que pour ceux qui n'appartiennent pas à une tontine¹³.

L'entraide est le plus souvent citée comme facteur d'adhésion à un groupe communautaire. Les données indiquent que ce genre d'appartenance n'est pas très répandu auprès des ménages centrafricains. En moyenne, seuls 3 ménages sur 10 font partie d'un groupe communautaire dans les zones rurales. Dans les zones urbaines, l'appartenance à un groupe est encore moins répandue (cf. graphique 3.21).

En examinant les tontines, on observe que la faible adhésion est aussi vraie pour les associations d'épargne. Seulement 29 % des ménages urbains font partie d'une tontine. Dans les zones rurales, cette appartenance est similaire (27 %). Ni l'adhésion aux associations, ni

aux tontines démontrent une grande variation spatiale.

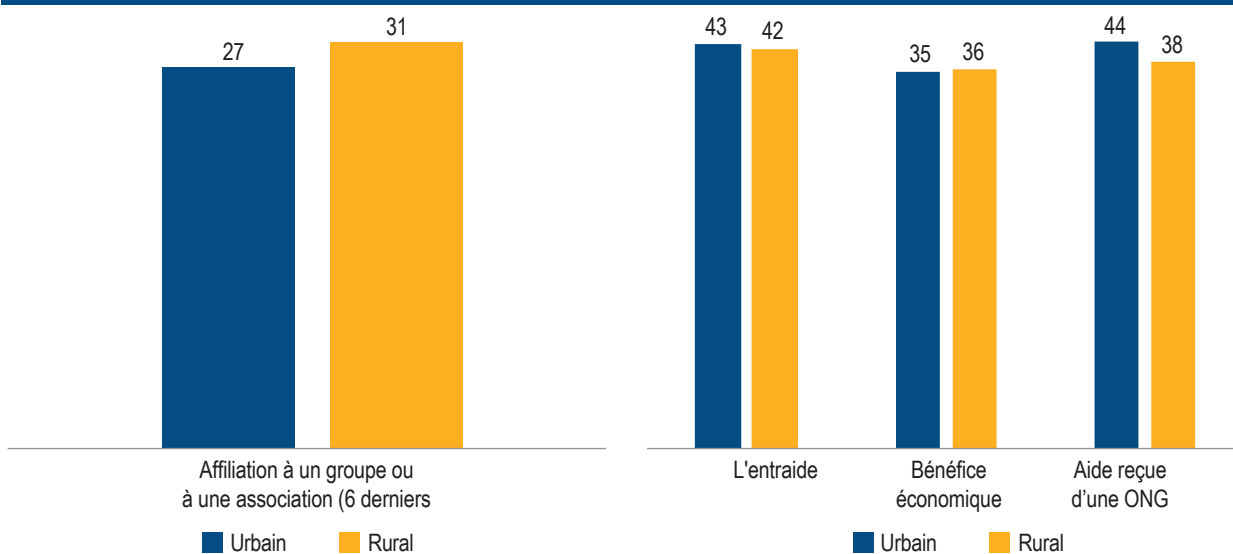
Les tontines constituent un vecteur pour les investissements productifs mais aussi un moyen de se protéger contre les situations d'urgence. Les membres des tontines déclarent les utiliser pour faire le commerce, investir dans l'éducation des enfants, ou bien acheter des biens pour le ménage. Cependant, une grande partie des ménages épargne pour une situation d'urgence. Le faible taux d'appartenance aux associations ou aux tontines ne veut pas dire que les ménages centrafricains n'appartenant pas à une tontine n'ont pas recours à d'autres dispositifs informels pour s'entraider (cf. graphique 3.22).

Conclusion

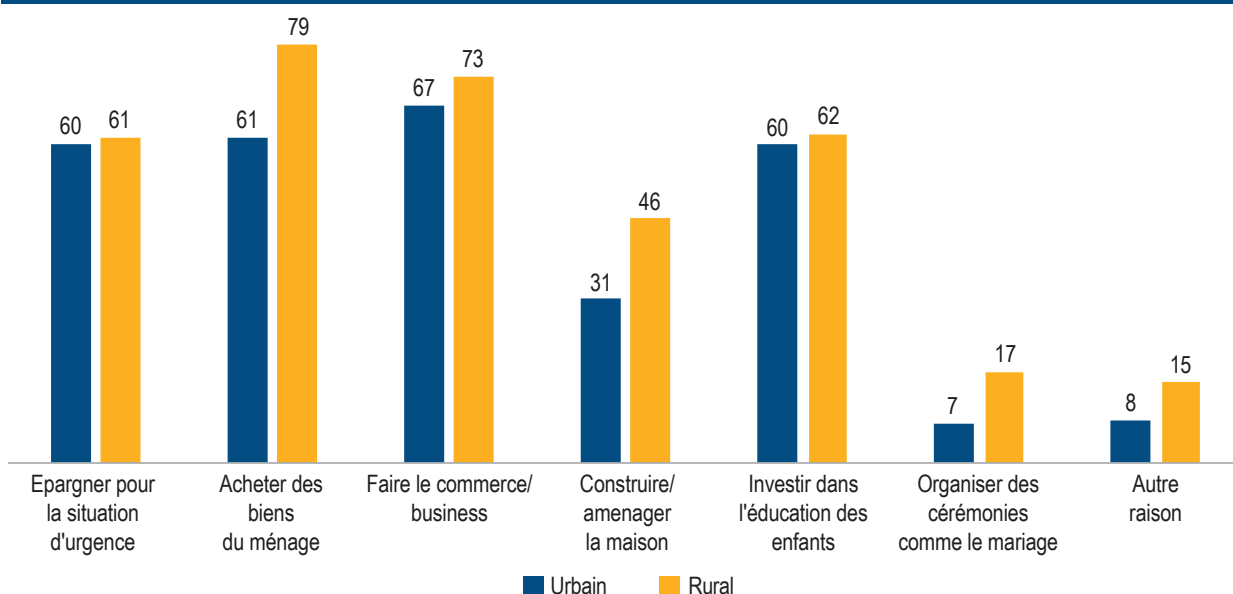
Les résultats de l'enquête de 2018 démontrent de légères améliorations au niveau de

¹³ Etang, Fielding, Knowles (2011) : « Trust and ROSCA membership in rural Cameroon ». Journal of International Development. Vol 23(4).

GRAPHIQUE 3.21
Affiliation à des groupes communautaires



GRAPHIQUE 3.22
Utilisation des tontines



l'éducation secondaire parmi les femmes ainsi que parmi la population urbaine. De plus, les résultats, comme en 2016, démontrent que les filles quittent l'école plus tôt que les garçons. Le refus des parents constitue la raison principale pour laquelle les filles ne sont pas scolarisées.

Au niveau des richesses, presque rien n'a changé entre 2016 et 2018. Les ménages ne détiennent que peu de biens. Pourtant, dans les zones urbaines, ils détiennent plus de téléphones portables. Cela va de pair avec les améliorations observées au niveau du

réseau téléphonique dans le recensement communal.

Le manque de biens expose les ménages en Centrafrique aux chocs. Cette analyse, comme celle de 2016, démontre que les ménages en RCA sont susceptibles aux chocs. Lorsqu'ils sont exposés à des chocs environnementaux, les ménages issus des quintiles plus aisés que ceux issus des quintiles plus pauvres

démontrent une consommation alimentaire plus pauvre que les ménages n'ayant pas connu les mêmes chocs. En outre, les ménages citent la hausse des prix plus souvent qu'auparavant. Malgré les chocs auxquels les ménages sont exposés, ces derniers sont rarement membres d'une association qui peut servir de mécanisme de partage des risques, surtout quand il s'agit de risques idiosyncratiques (exposant un ménage).

PERCEPTIONS



L'analyse des chapitres précédents a fourni des indications objectives sur l'accès aux services de base et les conditions de vie, ce qui montre la nécessité d'améliorer considérablement l'éventail de services fournis à la population. En outre, l'enquête comportait des modules conçus pour mesurer les opinions du public et des représentants des autorités locales dans les domaines de la sécurité et du bien-être, ainsi que les priorités pour favoriser le relèvement et le développement économiques. Les perceptions de la sécurité et du bien-être socio-économique sont des indicateurs permettant de mesurer les préférences des individus ainsi que les besoins au niveau des administrations locales.

Il est indéniable que des progrès importants et simultanés dans tous les domaines doivent impérativement être réalisés mais les ressources sont limitées. Par conséquent, une meilleure compréhension du degré d'urgence des diverses interventions permettra aux administrations de mieux programmer ces dernières. Les sondages d'opinion permettent aux individus qui n'ont généralement pas de voix sur ces questions de se faire entendre. Les perceptions de la sécurité et du bien-être recueillies par l'enquête donnent des informations, même sommaires, sur les changements récents, les priorités actuelles et le degré d'optimisme quant

à l'avenir. C'est d'ailleurs l'objectif des informations du module de l'enquête sur les priorités de développement.

En dépit de leurs perceptions sur les opportunités au moment de l'enquête, les ménages centrafricains restent optimistes quant à leurs futurs. De plus, les priorités semblent avoir légèrement basculées des besoins uniquement humanitaires (paix et réconciliation) vers des besoins de développement. Plusieurs ménages mentionnent le relèvement économique, en se focalisant sur le redressement de l'agriculture. De plus, une grande partie des ménages cite la réhabilitation des routes en tant que priorité globale. Ce sont les ménages ruraux qui demandent en premier lieu de restaurer les routes.

4.1 Perceptions de la sécurité et du bien-être socio-économique

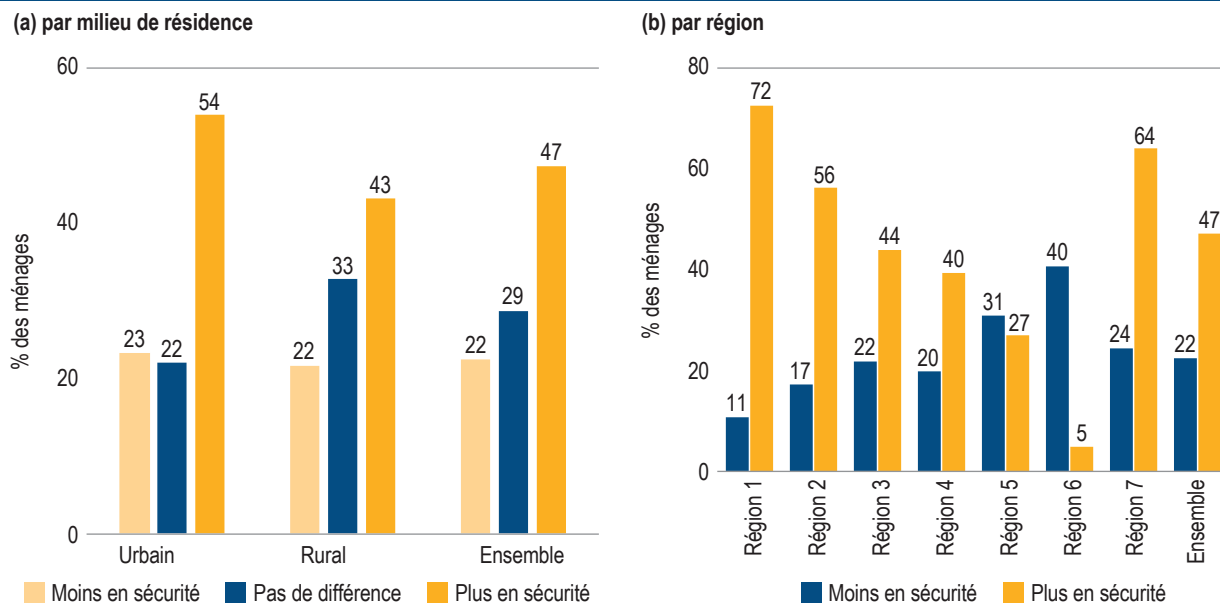
En moyenne, les ménages ressentent une amélioration de la situation sécuritaire, mais il existe des variations entre les différentes régions. En moyenne, un ménage sur deux a perçu une amélioration de la situation sécuritaire locale au cours des 12 derniers mois (cf. graphique 4.1a). En revanche, un ménage sur cinq croit que la situation s'est dégradée, et le reste déclare que la situation est identique. Étant donné que les communes les moins sûres n'étaient pas accessibles lors de notre enquête de 2018, il est probable que les résultats au niveau national soient moins optimistes. Au sein des régions 5 et 6, un plus grand nombre de ménages déclarent que la situation locale est moins sûre que ceux qui déclarent que la situation s'est améliorée (cf. graphique 4.1b).

De manière générale, 3 ménages sur 5 expriment qu'ils se sentent en sécurité à la maison pendant la nuit, bien que de grandes disparités subsistent entre les régions (cf. graphique 4.2a). Les ménages du sud-ouest du pays, y compris Bangui (les régions 1, 2 et 7), se sentent le plus en sécurité dans leur maison. En revanche, les habitants de l'est du pays se sentent le moins



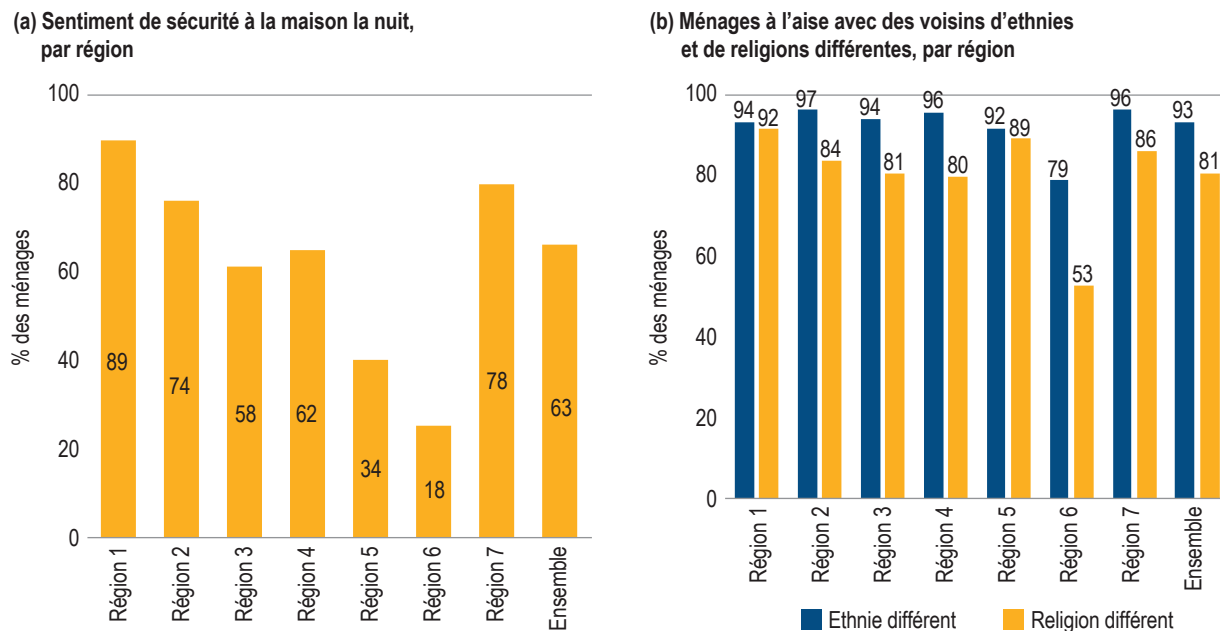
GRAPHIQUE 4.1

Changements perçus dans la situation sécuritaire locale au cours des 12 derniers mois



GRAPHIQUE 4.2

Sentiment de sécurité à la maison et l'attitude envers les voisins

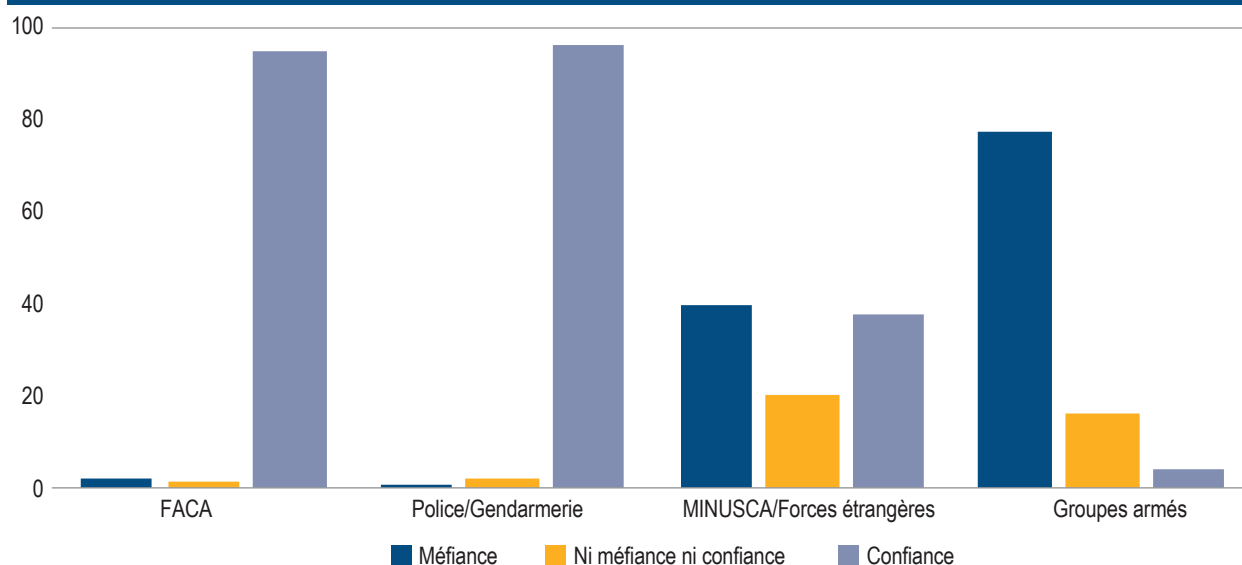


en sécurité dans leur propre maison (18 % et 34 % des ménages issus des régions 6 et 5). Cette tendance est conforme à la prévalence de l'instabilité à travers lesdites régions.

Les représentants des communes et des ménages indiquent que les tensions ethniques et religieuses se sont apaisées au cours des 12 derniers mois (cf. graphique 4.4). Pour la plupart,

GRAPHIQUE 4.3

Confiance des administrations locales envers les différents groupes pour rétablir la paix

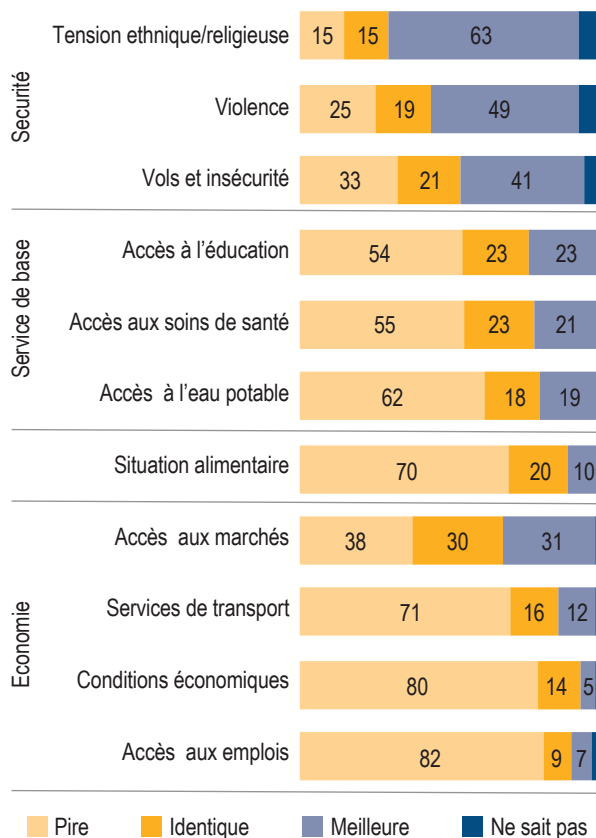


GRAPHIQUE 4.4

Perceptions sur l'évolution des conditions sécuritaires et socio-économiques au cours des 12 derniers mois

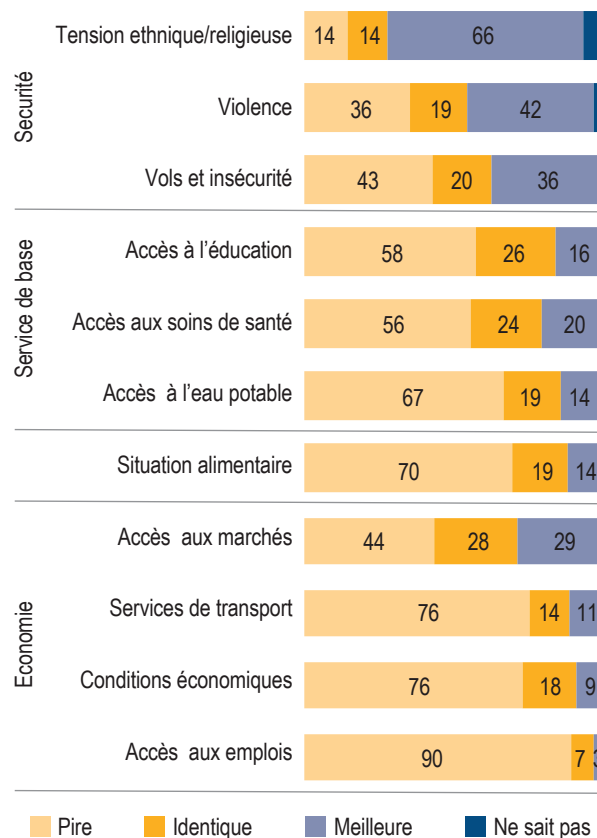
Perceptions des ménages

(en pourcentage des personnes interrogées)



Perceptions des autorités locales

(en pourcentage des communes)



les ménages sont à l'aise avec des voisins issus d'une ethnie et d'une religion différente (cf. graphique 4.2b). Il est intéressant de noter que les ménages sont plus à l'aise avec des voisins issus d'une ethnie différente (93 %) que des voisins issus d'une religion différente (81 %). La différence est la plus prononcée dans la région 6 au sud-est du pays.

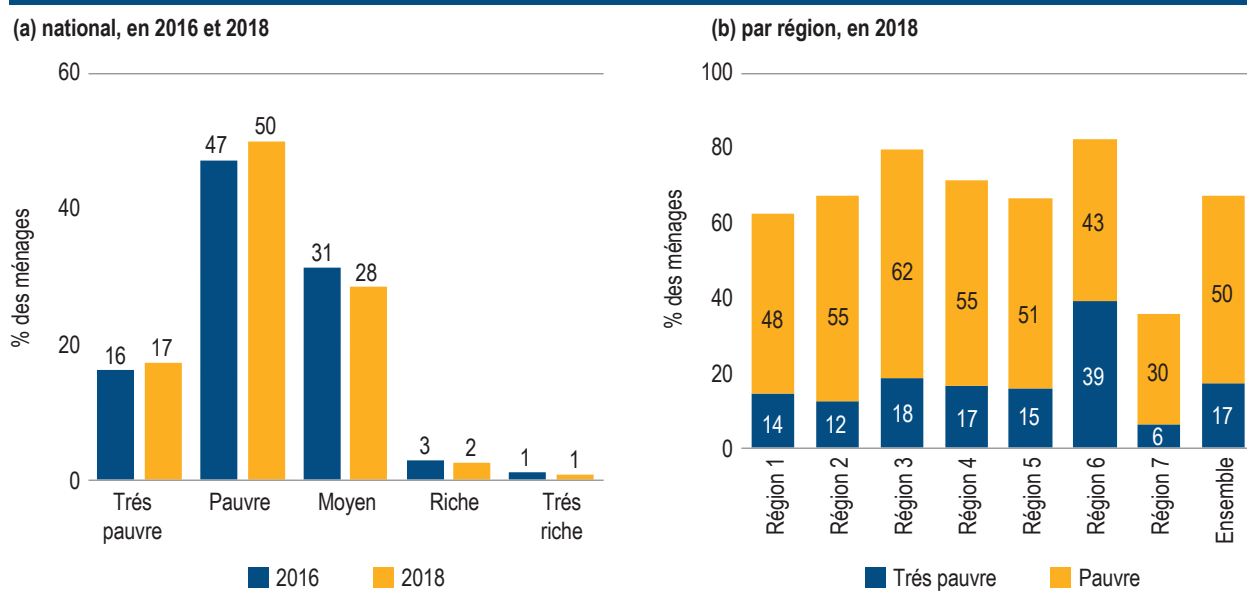
En étudiant en qui les autorités communales font confiance, on remarque que la confiance envers les forces armées centrafricaines ainsi que la police et la gendarmerie reste forte. En effet, plus de 95 % des communes font confiance aux forces armées centrafricaines ou à la police et la gendarmerie. Seulement 4 % font confiance aux groupes armés. En ce qui concerne la MINUSCA et les forces étrangères, les résultats sont mitigés, avec presque le même pourcentage qui exprime la confiance que la méfiance (cf. graphique 4.3).

Malgré certaines améliorations en matière de sécurité, la population estime que les conditions sociales et économiques se sont dégradées en général (cf. graphique 4.4). La majorité

des ménages indiquent que l'accès aux services de base, c'est-à-dire l'éducation, la santé et l'eau potable, ainsi que la sécurité alimentaire se sont empirés. Ce sentiment est tout à fait partagé par les représentants des communes. En ce qui concerne les conditions économiques, huit ménages sur dix et plus de sept représentants de communes sur dix déclarent que les conditions se sont dégradées. En particulier, l'accès aux emplois s'est réduit. Cette observation est partagée par plus de 8 ménages sur 10 et presque neuf représentants des communes sur dix.

Par ailleurs, deux tiers des ménages considèrent qu'ils sont pauvres ou très pauvres. Selon une auto-évaluation des ménages de leur niveau de bien-être par rapport aux ménages de la localité où ils vivent, 67 % des ménages se trouvent pauvres ou très pauvres, et 28 % pensent qu'ils ont un niveau de vie moyen (cf. graphique 4.5a). La distribution de 2018 est similaire à celle de 2016. Une analyse par région montre que beaucoup moins (36 %) de résidents de Bangui (région 7) se considèrent pauvres ou très pauvres par rapport au reste du pays (cf. graphique 4.5b).

GRAPHIQUE 4.5
Auto-évaluation des ménages de leur niveau de bien-être, en 2016 et 2018





Les citoyens de la RCA restent cependant optimistes quant à leur futur. Même si la plupart des ménages déclarent que leur situation économique et l'accès aux services de base se sont dégradés, ils continuent de croire à un avenir meilleur. Si de nombreux ménages considèrent que leurs niveaux de vie se sont dégradés (41 %) pendant les 12 derniers mois, une majorité (54 %) croit qu'ils vont s'améliorer à l'avenir au cours des 12 prochains mois (cf. graphique 4.6). Cet optimisme existe à travers les régions, bien qu'il varie

de 41 % des ménages dans la région 6 à 70 % à Bangui. Cet espoir a existé bien avant l'accord de paix de Khartoum, ce qui reflète la force du peuple centrafricain à persévérer face à l'adversité.

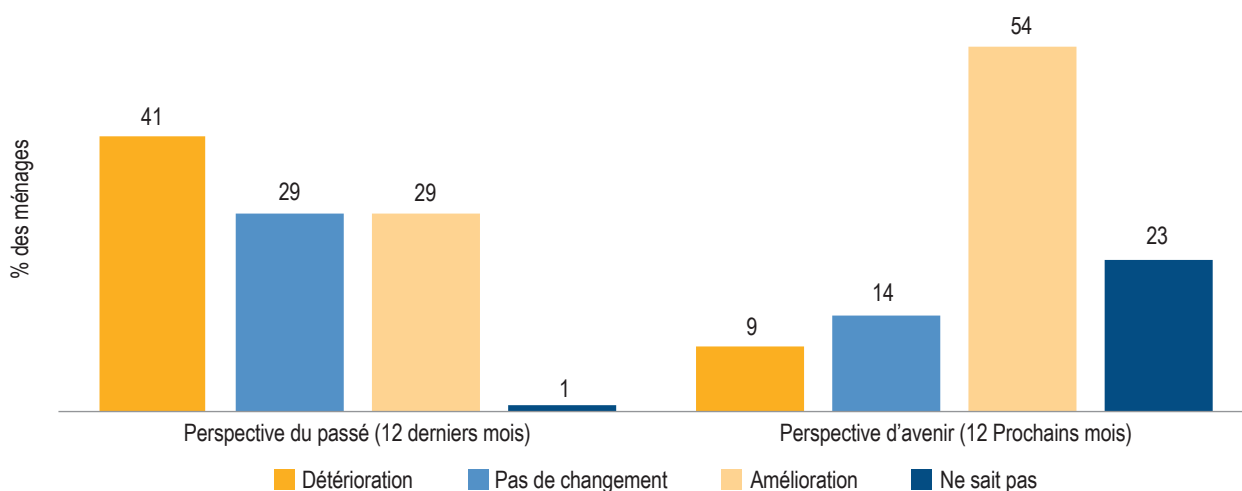
Quant aux aspirations des ménages en termes d'activités économiques, le commerce est le plus souvent cité (cf. graphique 4.7). S'ils avaient les moyens, les ménages ont exprimé leur volonté de développer une activité commerciale, plutôt dans les zones urbaines (56 %) que rurales (45 %). En milieu rural, les activités agricoles et d'élevage représentent ensemble l'activité souhaitée de 48 % des ménages. L'écart par rapport à la proportion actuelle dans le secteur laisse supposer que les ménages ruraux recherchent de nouvelles opportunités.

4.2 Priorités de développement

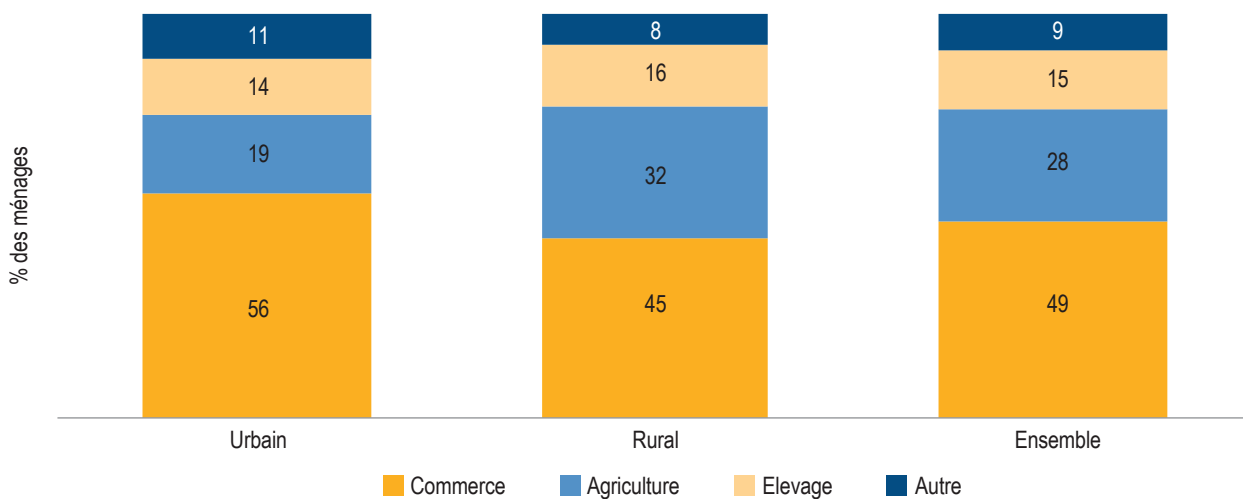
Le Plan National de Relèvement et de Consolidation de la Paix (RCPCA) qui a été approuvé par le gouvernement en octobre 2016 repose sur les trois piliers suivants : i) soutenir la paix, la sécurité et la réconciliation, ii) renouveler le contrat social entre l'État et la population, et iii) favoriser le relèvement économique et la relance des secteurs productifs. La deuxième édition de l'ENMC, tout comme la première, examine les

GRAPHIQUE 4.6

Perceptions des ménages à l'égard des changements de niveau de vie passés et futurs



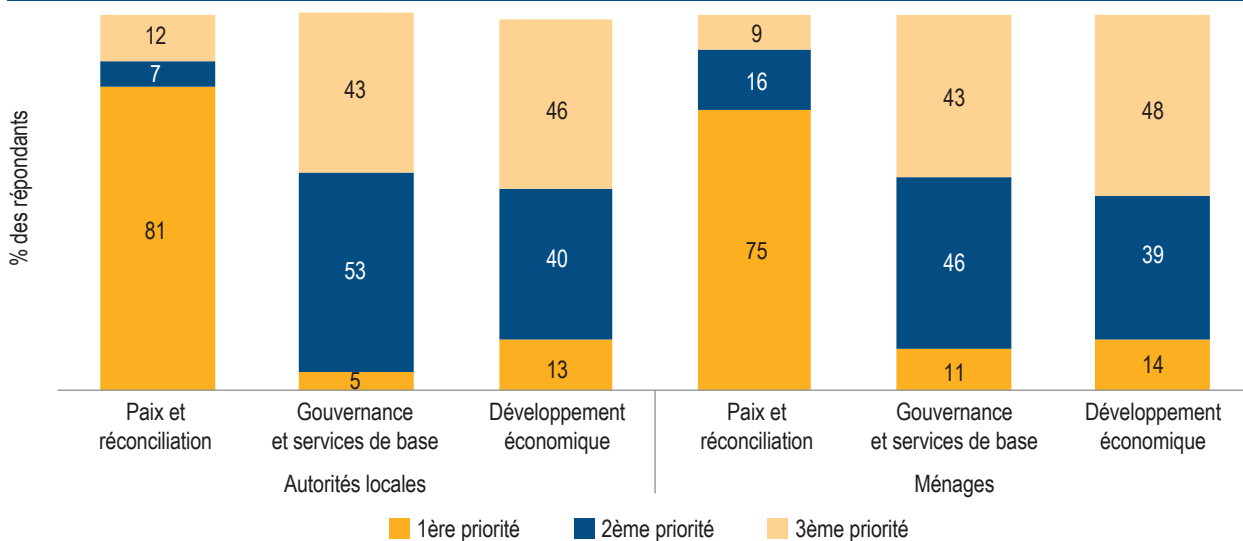
GRAPHIQUE 4.7
Aspirations des ménages en termes d'activités économiques



points de vue actuels des ménages et des autorités locales sur la priorisation des piliers et des interventions stratégiques du RCPCA. Plus précisément, l'enquête revendique un classement des trois piliers, puis une priorisation des interventions stratégiques au sein de chaque pilier, et finalement une priorisation parmi toutes les interventions.

Les ménages de la RCA, autant que les représentants des communes, restent toujours convaincus que le pilier portant sur la paix, la réconciliation et la sécurité est au cœur des priorités pour le pays. Plus de 7 ménages sur 10 et plus de 8 représentants des communes sur 10 accordent la priorité à la paix et à la réconciliation (cf. graphique 4.8).

GRAPHIQUE 4.8
Classement des priorités de développement par les ménages et les autorités locales, 2018





L'importance du relèvement économique a augmenté en 2018 par rapport à 2016. En 2018, le classement de la deuxième priorité est moins distinct entre la gouvernance et la fourniture des services de base et le relèvement économique. Bien qu'un peu plus d'importance ait été accordée au pilier 2 qui comprend la bonne gouvernance et la fourniture des services de base (57 % des ménages) qu'au pilier 3 portant sur le relèvement économique (53 % des ménages), l'écart n'est pas grand. En revanche, en 2016, la priorité était clairement accordée à la paix, puis à la gouvernance et la fourniture des services de base, et enfin au relèvement économique.

Priorisation des interventions stratégiques au sein de chaque pilier

Quant à la priorisation des interventions, la restauration de la sécurité à travers les Forces armées centrafricaines (FACA) est citée prioritaire pour le premier pilier, ainsi que pour l'ensemble des interventions (cf. graphiques 4.9a et 4.10). Pour la plupart, les points de vue des ménages et des autorités locales convergent sur la priorité de la restauration de la sécurité à travers les FACA. Les autres interventions du pilier se trouvent loin derrière, y compris l'intervention sur la réforme de la justice et la fin de l'impunité.

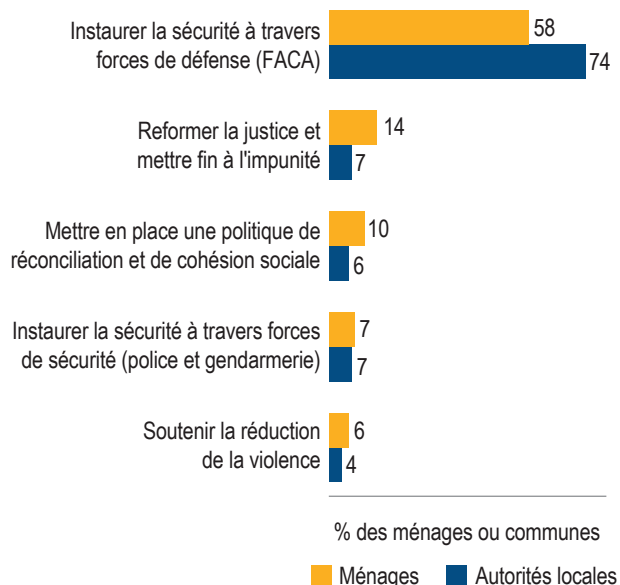
Dans le deuxième pilier, une divergence de perspectives apparaît entre les autorités locales et les ménages quant à l'intervention la plus importante (cf. graphique 4.9b). Selon les ménages, leur priorité est la fourniture des services de base à la population, en particulier les services sanitaires, suivis de l'éducation et de l'eau potable. En revanche, les autorités locales favorisent le déploiement de l'administration sur l'ensemble du territoire.

Dans le cadre du troisième pilier portant sur le relèvement économique, les deux priorités les plus souvent citées sont la réhabilitation et la construction des routes, ainsi que le développement du secteur agricole et de l'élevage (cf. graphique 4.9c). Les points de vue des ménages et des autorités locales sur ces deux priorités s'accordent globalement. Cependant, les priorités des personnes interrogées à Bangui divergent, dès lors que les autorités locales estiment que la réhabilitation de l'infrastructure d'électricité est plus importante, tandis que les ménages privilégient le développement du secteur agricole et de l'élevage. En milieu rural, la réhabilitation des routes est considérée prioritaire. Ces différences reflètent les besoins différents en fonction du niveau de développement local (cf. graphique 4.9d).

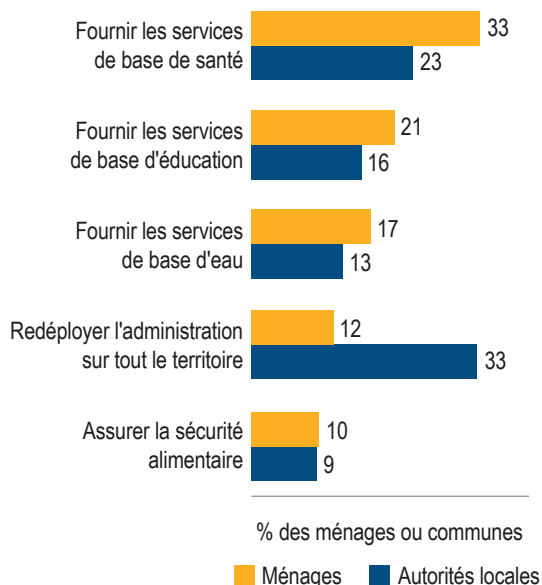


GRAPHIQUE 4.9
Intervention prioritaire de chaque pilier selon les ménages et les autorités locales, en 2018

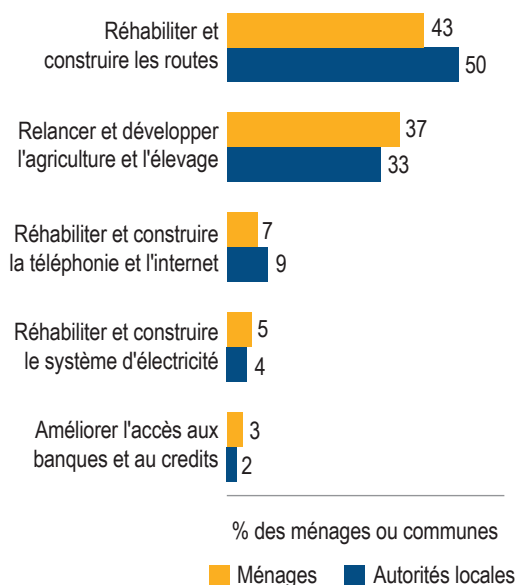
(a) Paix, réconciliation, et sécurité : intervention prioritaire du pilier



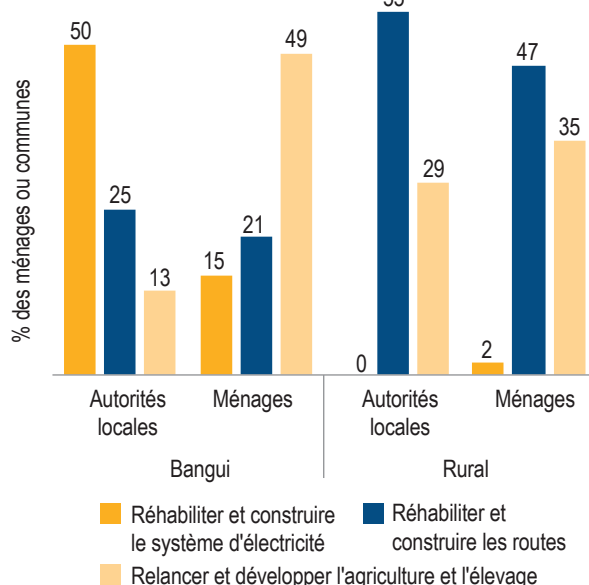
(b) Bonne gouvernance et fourniture de services de base : intervention prioritaire du pilier



(c) Relèvement économique : intervention prioritaire du pilier



(d) Relèvement économique : divergence des perspectives entre Bangui et le milieu rural



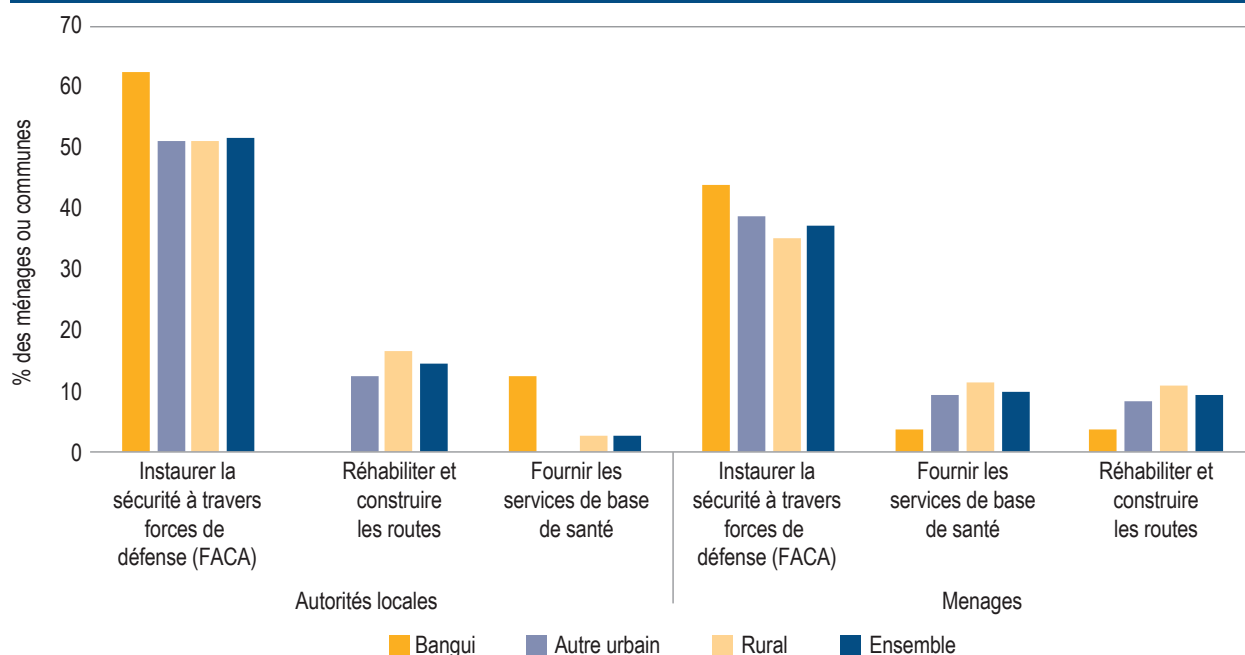
Priorisation parmi toutes les interventions

Après l'instauration de la sécurité à travers les forces armées, la fourniture des services de base de santé et la réhabilitation des routes

sont les plus citées parmi toutes les interventions stratégiques (cf. graphique 4.10). Ces trois interventions sont également le plus souvent citées par les ménages au sein de chaque pilier.

GRAPHIQUE 4.10

Interventions prioritaires globales selon les ménages et les autorités locales, en 2018



Conclusion

En sollicitant les perceptions de la population en RCA, on tire beaucoup d'enseignements sur les préférences des individus. En posant les mêmes questions aux administrations locales, on en apprend davantage sur les besoins locaux grâce aux perspectives complémentaires des représentants locaux. Comme en 2016, la grande priorité est toujours l'instauration de la sécurité à travers les forces armées.

De plus, les Centrafricains privilégient la fourniture des services de base, surtout dans les zones rurales et les zones urbaines en dehors de Bangui. Par conséquent, les améliorations observées dans le recensement communal de ces secteurs entre 2016 et 2018 coïncident avec les plus grands besoins exprimés par la population. Cependant, ces résultats démontrent la

nécessité de continuer à augmenter et à améliorer les services de base pour la population.

En outre, il y a des signes qui indiquent que le centre des préoccupations commence à basculer des besoins humanitaires vers des besoins de développement. La demande de rénovation des routes entre ainsi dans les trois priorités les plus urgentes citées par les personnes sondées, surtout en dehors de Bangui, dans les autres zones urbaines comme dans les zones rurales. Cela constitue un changement par rapport à 2016. De plus, quand on leur demande de citer les domaines d'interventions économiques prioritaires, une part plus importante de la population mentionne en priorité la restauration des routes et la réforme de l'agriculture, démontrant ainsi le besoin d'améliorer la connectivité et de créer des opportunités économiques.

CONCLUSION



Dans les chapitres précédents, ce rapport a présenté les résultats de l'ENMC de 2018. Cette enquête est la deuxième de la sorte, après l'analyse de l'ENMC de 2016, dans l'intention de bâtir un système de suivi en continuant de combler le manque de données sur la situation en RCA. En recueillant des informations auprès des autorités locales, le recensement des communes démontre les sous-provisions et les besoins dans les domaines de l'administration, des infrastructures et des services de base au niveau des communes, ainsi que les inégalités spatiales entre le sud-ouest, y compris Bangui, et le reste du pays. L'enquête auprès des ménages révèle que le niveau d'éducation reste faible, avec des disparités entre les hommes et les femmes, mais des signes d'amélioration ont été observés. De plus, les richesses sont limitées et les chocs sont très répandus, ce qui aggrave la consommation alimentaire déjà faible. De manière générale, les stratégies d'adaptation restent insuffisantes pour soutenir les ménages touchés par les chocs.

En dépit de l'escalade des violences en 2017 et 2018, l'IDL est resté plutôt stable au niveau national et s'est même légèrement amélioré au fil du temps. Au niveau national et régional, peu de changements ont été enregistrés entre 2016 et 2018. Cependant, quelques secteurs ont enregistré des améliorations à travers la

RCA. Certains progrès ont été observés notamment en matière d'accès aux services de base. En particulier, l'approvisionnement de centres de santé et d'hôpitaux s'est nettement amélioré. Ces améliorations se sont matérialisées dans les chefs-lieux des communes ainsi que dans les dix plus grandes localités des communes. Des progrès ont également été enregistrés au niveau de l'indice d'infrastructure. En moyenne, le niveau d'accessibilité du réseau téléphonique s'est amélioré sur l'ensemble du territoire.

Les améliorations observées dans les régions du sud-ouest doivent être saluées, mais les inégalités spatiales constituent une menace. Dans les régions les plus nécessiteuses, les améliorations dans certains secteurs ont été neutralisées par les dégradations dans d'autres secteurs. Par exemple, la région 6 a connu des améliorations au niveau de l'accès aux services de base, qui ont toutefois été en partie atténuées par les détériorations des indices de l'administration locale et des infrastructures. En conséquence, l'IDL dans cette région s'est détérioré par rapport à 2016. Les régions ayant connu les plus grandes améliorations sont les régions du sud-ouest, notamment Bangui (région 7), ainsi que les régions qui l'entourent directement, à savoir les régions 1 et 2 (améliorations observées au niveau des sous-indices de l'administration, des infrastructures, des services de base, etc.). Indéniablement, les améliorations observées au sein de ces régions doivent être saluées mais celles-ci encouragent à trouver des moyens innovants pour approvisionner les populations issues des régions les plus éloignées de la capitale et celles de l'Est, dont les besoins sont les plus importants.

Les résultats de l'enquête de 2018 démontrent de légères améliorations au niveau de l'éducation secondaire parmi les femmes ainsi que parmi la population urbaine. De plus, les résultats, comme en 2016, démontrent que les filles quittent l'école plus tôt que les garçons. Le refus de la famille constitue la raison principale pour laquelle les filles ne sont pas scolarisées.



Les ménages possèdent très peu d'actifs productifs et d'importantes disparités persistent entre les ménages pauvres et riches. Dans les zones urbaines, les ménages détiennent plus de téléphones portables. Cela va de pair avec les améliorations observées au niveau du réseau téléphonique dans le recensement communal. D'une manière générale, les ménages sont exposés à une panoplie de chocs, en première ligne la hausse des prix des produits alimentaires, ainsi que le taux élevé de maladie et de mortalité animales.

Le manque de biens expose les ménages en Centrafrique aux chocs. Cette analyse, comme celle de 2016, démontre que les ménages en RCA sont susceptibles aux chocs. Lorsqu'ils sont exposés à des chocs environnementaux, les ménages issus des quintiles plus aisés que ceux issus des quintiles plus pauvres démontrent une consommation alimentaire plus pauvre que les ménages n'ayant pas expérimenté les mêmes chocs. En outre, les ménages citent la hausse des prix plus souvent qu'auparavant. Malgré les chocs auxquels les ménages sont exposés, ces derniers sont rarement membres d'une association. D'un côté ceci paraît étonnant dès lors que les associations permettent de partager les risques, surtout quand il s'agit de risques idiosyncratiques (exposant un ménage). D'un autre côté, ce n'est pas étonnant étant donné que le fait d'appartenir à une association est souvent en corrélation avec la confiance générale qui souffre généralement durant un conflit prolongé.

Au niveau des priorités exprimées, la restauration de la sécurité à travers les forces armées est citée. De plus, les Centrafricains privilégient la fourniture des services de base, surtout dans les zones rurales et les zones urbaines en dehors



de Bangui. Par conséquent, les améliorations observées dans le recensement communal de ces secteurs entre 2016 et 2018 coïncident avec les plus grands besoins exprimés par la population. Cependant, ces résultats démontrent la nécessité de continuer à augmenter et à améliorer les services de base pour la population.

En outre, il y a des signes qui indiquent que le centre des préoccupations commence à basculer des besoins humanitaires vers des besoins de développement. La demande de rénovation des routes entre ainsi dans les trois priorités les plus urgentes citées par les personnes sondées, surtout en dehors de Bangui, dans les autres zones urbaines comme dans les zones rurales. Cela constitue un changement par rapport à 2016. De plus, quand on leur demande de citer les domaines d'interventions économiques prioritaires, une part plus importante de la population mentionne en priorité la restauration des routes et la réforme de l'agriculture, démontrant ainsi le besoin d'améliorer la connectivité et de créer des opportunités économiques.

ANNEXES



A.1 Outils de collecte

Les outils de collecte sont basés sur ceux utilisés dans la première édition de l'ENMC, mais ceux-ci ont été adaptés pour prendre en compte les besoins actuels. Ainsi, trois types de questionnaires ont été utilisés :

Le questionnaire Ménage couvre les thèmes suivants : i) la démographie du ménage ; ii) la fréquentation scolaire des individus âgés de 3 à 24 ans ; iii) les actifs du ménage ; iv) les chocs subis ; v) l'accès aux services de santé ; vi) la vie associative / l'organisation paysanne ; vii) l'évolution du prix des produits alimentaires ; viii) la sécurité alimentaire ; ix) les perceptions de la sécurité ; x) les perceptions du bien-être social et économique ; xi) les priorités.

Pour un sous-échantillon des ménages, un module sur la consommation détaillée a été administré en vue de mesurer le niveau de bien-être des ménages. Cependant, la qualité des données de ce module est insuffisante pour procéder à une analyse en raison des données incomplètes.

Le questionnaire Commune couvre les aspects suivants : a) les caractéristiques des personnes interrogées ; b) la description de base du chef-lieu de la commune ; c) l'administration de la commune ; d) les activités économiques de la commune ; e) les infrastructures routières et de transport ; f) la télécommunication ; g) l'électrification ; h) l'eau et l'assainissement ; i) l'éducation ; k) la santé ; l) la religion ; n) les conflits, la sécurité et la justice ; o) les perceptions de la sécurité et du bien-être ; p) les priorités ; q) les caractéristiques des plus grandes localités de la commune.

En outre, **une fiche Communautaire** a été administrée aux chefs-lieux des communes en vue de recueillir des informations sur la disponibilité des produits de consommation de base et leur prix au niveau local, ainsi que sur l'école et les enseignants dans la meilleure école primaire du chef-lieu.

A.2 Plan de sondage

Plan adapté au contexte

Le plan de sondage de l'enquête sur les monographies communales a été adapté au contexte de la RCA, c'est-à-dire au niveau élevé d'insécurité, à la nécessité de collecter des données sur une courte période, et aux contraintes budgétaires. Lors de la conception de la première édition de l'ENMC, le recensement des communes, c'est-à-dire les entretiens avec les autorités locales dans les chefs-lieux de chaque commune, a été l'objectif primaire de la collecte. Étant donné que les équipes de collecte seraient déployées dans l'ensemble des chefs-lieux des communes pour le recensement, l'idée d'ajouter une enquête auprès des ménages allégée représentait un coût marginal et était attrayante pour recueillir les points de vue complémentaires des citoyens.

La solution pratique et économique pour la composante de l'enquête auprès des ménages consistait à limiter les déplacements supplémentaires des enquêteurs sur le terrain. Les groupes armés étant toujours actifs sur le territoire, la sécurité des équipes de terrain était impérative et cette limitation contribuerait à minimiser les risques additionnels ainsi que le temps nécessaire. Même si la méthodologie d'échantillonnage n'était pas idéale, il était rassurant de constater que les caractéristiques socio-économiques des personnes interrogées étaient pour la plupart conformes à celles des autres enquêtes nationales. La conjugaison d'enquêtes auprès des communes et auprès des ménages permet d'obtenir une bonne représentation du pays et constitue une source utile d'informations pour combler les lacunes en matière de données et suivre les progrès.

Enquête auprès des ménages

En 2018, la taille de l'échantillon prévu a été élargie à deux mille soixante-dix (2070) ménages. Dans la région 5, vingt (20) ménages ont été prévus dans chaque commune par souci de

TABLEAU A.1
Échantillon prévu et réalisé, par région et préfecture

Région	Préfecture	Echantillon prévu (#)			Echantillon réalisé (#)		
		Communes	Villages/ quartiers	Ménages	Communes	Villages/ quartiers	Ménages
Région 1	Lobaye	13	26	130	13	26	130
	Ombella Mpoko	9	18	90	9	17	84
	Total Région 1	22	44	220	22	43	214
Région 2	Mambéré Kadeï	13	26	130	13	26	129
	Nana Mambéré	16	32	160	13	25	122
	Sangha M'baéré	5	10	50	5	10	49
	Total Région 2	34	68	340	31	61	300
Région 3	Ouham Pendé	22	44	220	15	30	148
	Ouham	21	42	210	17	33	164
	Total Région 3	43	86	430	32	63	312
Région 4	Kémo	8	16	80	8	16	80
	Nana Gribizi	6	12	60	1	1	3
	Ouaka	16	32	160	9	17	85
	Total Région 4	30	60	300	18	34	168
Région 5	Bamingui Bangoran	3	12	60	3	12	60
	Haute Kotto	6	24	120	1	4	20
	Vakaga	3	12	60	3	12	58
	Total Région 5	12	48	240	7	28	138
Région 6	Basse Kotto	15	30	150	3	6	30
	Haut Mbomou	5	10	50	3	6	30
	Mbomou	10	20	100	10	20	98
	Total Région 6	30	60	300	16	32	158
Région 7	Bangui	8	48	240	8	45	223
	Total Région 7	8	48	240	8	45	223
Ensemble	Total RCA	179	414	2070	134	306	1513

disposer d'un échantillon de taille assez grande étant donné qu'il y a moins de communes dans cette région. De plus, dans la capitale Bangui (région 7), trente (30) ménages par commune (arrondissement) ont été prévus. Pour toutes les autres régions, dix (10) ménages ont été prévus dans les communes, comme en 2016. Cependant, à cause de l'insécurité, 20 % des communes n'étaient pas accessibles pour la collecte. Ainsi, la base de données contient un échantillon de

1513 ménages pour l'analyse. L'échantillon des ménages, planifié et réalisé, est résumé dans le tableau A.1.

Sélection des localités (village ou quartier) et des ménages :

La base de sondage utilisée est la liste des quartiers et des villages issus du recensement général de la population et de l'habitat de 2003 (RGPH-2003), mise à jour grâce à la liste

obtenue dans le cadre de la première enquête sur la monographie des communes d'août 2016.

Un sondage à deux degrés a été mis en œuvre. Au premier degré, on tire les grappes (les quartiers et les villages), dont une moitié sont au chef-lieu de la commune (Centre) et l'autre moitié sont parmi les villages se trouvant à la périphérie dans un rayon de 20 à 40 km. Le nom des villages situés entre 20 et 40 kilomètres du chef-lieu a été inscrit sur des bouts de papier, puis un fonctionnaire local en a tiré un (ou plus) au sort. La même procédure a été utilisée pour sélectionner les quartiers du chef-lieu.

Au deuxième degré, dans chacune des localités sélectionnées, un dénombrement des ménages, c'est-à-dire une liste simple comprenant jusqu'à 100 ménages, a été compilé. À partir de cette liste, cinq (5) ménages ont été sélectionnés de manière aléatoire pour être interrogés.

Des pondérations ont été utilisées dans l'analyse des données de l'enquête auprès des ménages de façon à refléter les différents pourcentages de population dégagés du recensement de 2003 dans les zones rurales et urbaines dans chacune des 7 régions de la RCA et à regrouper la population en 13 strates (il n'y a pas de zones rurales à Bangui, qui est sa propre préfecture). Une pondération identique a été attribuée à chaque ménage au sein d'une même strate en utilisant la taille du ménage moyen de

chaque strate et la population du recensement de 2003.

Recensement des communes

Comme l'ensemble des communes du pays était prévu pour la collecte, aucune procédure de sélection n'était requise pour cette composante. Dans le chef-lieu de chaque commune, les équipes chargées de l'enquête ont interrogé les représentants de la mairie et d'autres chefs communautaires pour le recensement des communes. Compte tenu que les personnes interrogées seraient plus capables de fournir des informations plus exactes sur leur environnement immédiat, le questionnaire portait principalement sur la situation dans le chef-lieu de la commune afin de renforcer la fiabilité des données collectées.

Le taux de couverture des communes, bien que proche des 80 %, est plus faible que celui obtenu lors de la première édition en 2016.

A.3 Travail de terrain

Période de la collecte

Le travail de terrain de l'enquête sur les monographies communales a été réalisé par 22 équipes sur une période de 4 mois, de mars 2018 à juin 2018 (en 2016, la collecte a été réalisée en trois semaines, du 3 août 2016 au

TABLEAU A.2

Taux de couverture des communes

	Effectifs	Observés	Taux de couverture
Région 1	22	22	100
Région 2	34	33	97,1
Région 3	43	33	76,7
Région 4	30	20	66,7
Région 5	12	8	66,7
Région 6	30	18	60,0
Région 7	8	8	100
Ensemble	179	142	79,3

* les 8 arrondissements de Bangui sont traités comme des communes pour cet exercice.

TABLEAU A.3
Communes manquantes

Préfecture	Sous-préfecture	Commune
[22] Nana Mambéré	[221] BOUAR	[2217] Doaka-Koursou
[31] Ouham Pende	[311] BOZOOM	[3112] Dan-Gbabiri
[31] Ouham Pende	[314] PAOUA	[3143] Bah-Bessar
[31] Ouham Pende	[314] PAOUA	[3144] Mia-Péndé
[31] Ouham Pende	[314] PAOUA	[3145] Nana-Barya
[31] Ouham Pende	[315] NGAOUNDAYE	[3151] Dilouki
[31] Ouham Pende	[315] NGAOUNDAYE	[3152] Lim
[31] Ouham Pende	[315] NGAOUNDAYE	[3153] Kodi
[31] Ouham Pende	[315] NGAOUNDAYE	[3154] Yémé
[32] Ouham	[323] MARKOUNDA	[3231] Nana-Markounda
[32] Ouham	[324] NANGA-BOGUILA	[3241] Nanga-Boguila
[42] Nana-Gribizi	[421] KAGA-BANDORO	[4211] Kaga-Bandoro
[42] Nana-Gribizi	[421] KAGA-BANDORO	[4212] Botto
[42] Nana-Gribizi	[421] KAGA-BANDORO	[4213] Nana
[42] Nana-Gribizi	[421] KAGA-BANDORO	[4214] Grevaé
[42] Nana-Gribizi	[422] MBRES	[4221] M'Brés
[43] Ouaka	[431] BAMBARI	[4315] Haute-Baédou
[43] Ouaka	[434] KOUANGO	[4343] Cochio-Toulou
[43] Ouaka	[435] IPPY	[4351] Ippy
[43] Ouaka	[435] IPPY	[4352] Yéngou
[43] Ouaka	[435] IPPY	[4353] Baédou-Ngoumbourou
[52] Haute-Kotto	[521] BRIA	[5212] Daba-Nydou
[52] Haute-Kotto	[521] BRIA	[5213] Daho-Mboutou
[52] Haute-Kotto	[522] OUADDA	[5221] Ouadda
[52] Haute-Kotto	[522] OUADDA	[5222] Ouandja-Kotto
[61] Basse-Kotto	[611] MOBAYE	[6112] Mbéliima
[61] Basse-Kotto	[612] ALINDAO	[6123] Bakou
[61] Basse-Kotto	[612] ALINDAO	[6124] Bangui-Ketté
[61] Basse-Kotto	[612] ALINDAO	[6125] Yambélé
[61] Basse-Kotto	[613] KEMBE	[6131] Kémbé
[61] Basse-Kotto	[613] KEMBE	[6132] M'Boui
[61] Basse-Kotto	[614] MINGALA	[6141] Siriki
[61] Basse-Kotto	[614] MINGALA	[6142] Kotto
[61] Basse-Kotto	[614] MINGALA	[6143] Séliba
[61] Basse-Kotto	[615] ZANGBA	[6151] Ouambé
[61] Basse-Kotto	[615] ZANGBA	[6152] Yabongo
[61] Basse-Kotto	[616] SATEMA	[6161] Kotto-Oubangui

24 août 2016). Les entretiens ont été menés principalement en français pour le recensement des communes et en sangho pour l'enquête auprès des ménages, et des questionnaires papier ont été utilisés dans les deux cas. Les enquêteurs ont suivi une formation d'une semaine, puis piloté les deux questionnaires d'enquête à Bangui et dans deux communes de la préfecture d'Ombella M'Poko.

Difficultés rencontrées

De nombreuses difficultés ont émaillé la réalisation de cette enquête. Parmi ces difficultés, nous pouvons citer :

1. L'éruption de violences dans certaines zones a empêché le déploiement des agents de collecte ou a nécessité qu'ils abandonnent certaines localités.
2. La volatilité de la situation sécuritaire a présenté un grand défi pour réaliser une collecte simultanée dans toutes les préfectures. Par conséquent, les équipes ont évolué par phase en fonction de l'amélioration de la sécurité dans les régions, avec des périodes creuses d'une phase à une autre.
3. L'état désastreux des routes a rendu certaines localités inaccessibles par véhicule. Grâce aux vols humanitaires organisés par

les Nations Unies (UNHAS), il a été possible de visiter les communes enclavées.

A.4 Méthodologie analytique

Indice de développement local (IDL)

Les indicateurs utilisés pour former l'indice composite global mesurent l'efficacité de la présence des institutions publiques, l'état des infrastructures et l'accès aux services de base dans les communes. Premièrement, les indicateurs définissent le niveau de présence de l'État. Il s'agit du premier pilier, qui est défini par un certain nombre d'indicateurs, tels que le budget par habitant (en devise locale) affecté à la commune, le nombre d'employés travaillant pour la mairie et la présence de forces de sécurité (gendarmerie et police). Le second pilier d'indicateurs évalue la disponibilité des infrastructures de base, par exemple l'existence d'un réseau de téléphonie mobile et d'un système bancaire, ou encore le coût du transport par kilomètre (afin d'en déduire le coût de la mobilité à travers le pays). Le troisième et dernier pilier mesure la disponibilité des services de base dans la commune, par exemple la disponibilité des écoles primaires publiques, d'un centre de santé et d'un système d'assainissement, ou encore l'accès à l'eau salubre.

L'indice composite global repose donc sur les trois piliers que sont les administrations locales, les infrastructures et les services de base. Le score maximal de chaque pilier est de 100 et chacun des piliers est pondéré de manière identique. La pondération de chaque pilier est donc égale à un tiers. Cependant, une importance plus grande a été accordée à certains indicateurs au sein d'un même pilier, si bien qu'une pondération différente leur a été attribuée (voir le tableau A.4 ci-dessous).

En outre, des points de données manquaient pour certains des indicateurs utilisés pour calculer les sous-indices. Pour résoudre le problème des points de données manquants et s'assurer que l'ensemble des communes pourrait être comparé sur l'IDL, des valeurs ont été attribuées pour remplacer les

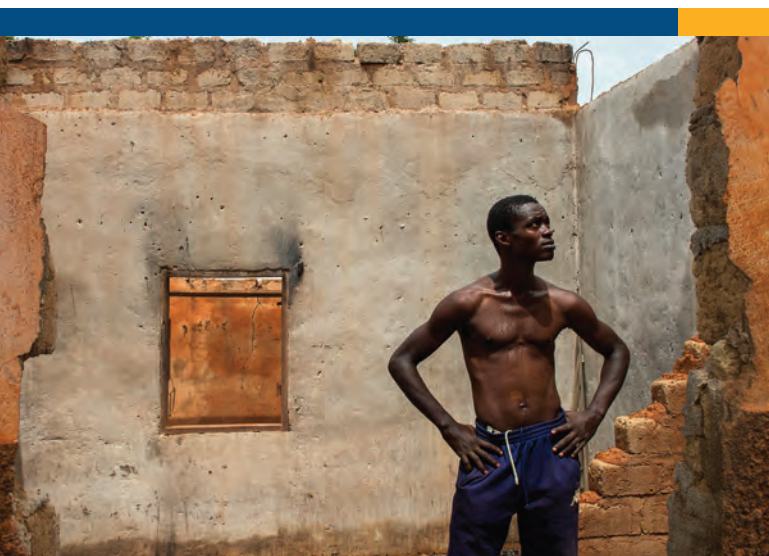


TABLEAU A.4
Indicateurs utilisés pour obtenir les sous-indices et l'indice composite global

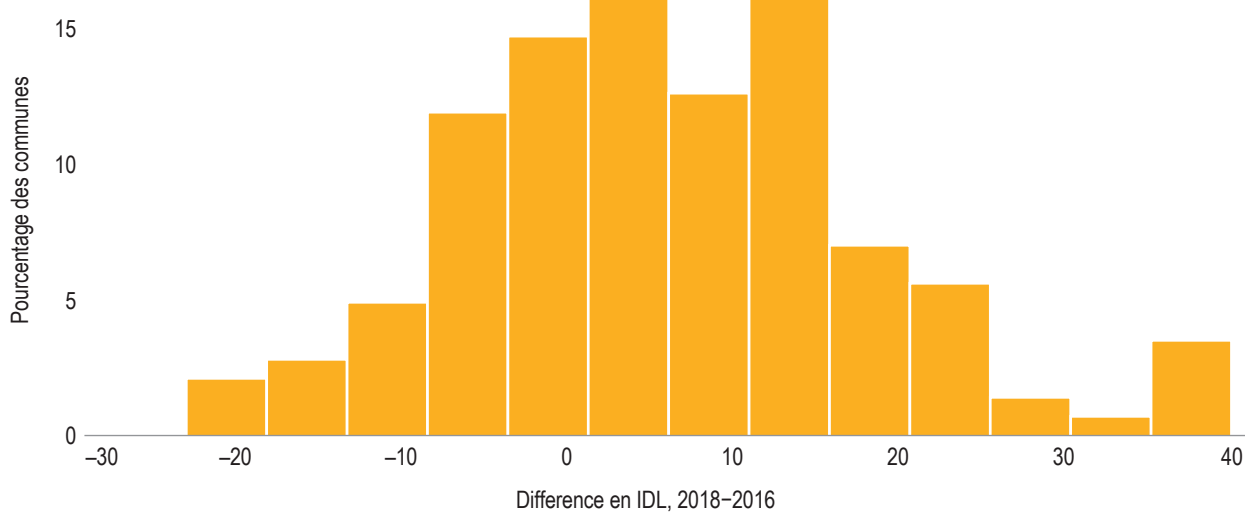
Sous-indice (pondération dans l'indice global)	Nom de l'indicateur	Mesure	Pondération dans le sous-indice
Administration Locale (1/3)	Budget 2018 par habitant en FCFA (données démographiques du recensement de 2003)	1,00 = Le plus élevé > 4 999 0,75 = Élevé 2 000–4 999 0,50 = Moyen 500–1 999 0,25 = Le plus bas 1–499 0 = Non	1/3
	Nombre d'employés à la mairie	0,75 = Le plus élevé > 19 0,50 = Moyen 10–19 0,25 = Bas 1–9	1/3
	Présence de gendarmerie ou police	1 = Oui 0 = Non	1/3
Infrastructures (1/3)	Coût du transport par km (en FCFA) jusqu'à Bangui	0 = Le plus coûteux >74 0,33 = Coûteux 50–74 0,66 = Équitable 25–49 1,00 = Le moins coûteux 5–24	1/3
	Réseau de téléphonie mobile	1 = Oui, au moins un opérateur présent dans le chef-lieu 0 = Non	1/3
	Services bancaires	1 = Oui, il existe certains types d'instruments bancaires (agences, guichets de banque, caisses d'épargne et de crédit) dans le chef-lieu 0 = Non	1/3
Services de base (1/3)	Proportion des localités de la commune disposant d'écoles publiques primaires fonctionnelles	(proportion)	1/3
	Il y a une maternité dans le chef-lieu de la commune	1 = Oui 0 = Non	1/18
	Il y a un centre de santé dans le chef-lieu de la commune	1 = Oui 0 = Non	1/18
	Proportion des localités de la commune disposant de centres de santé fonctionnels	(proportion)	4/18
	Présence de la SODECA ou adduction d'eau sommaire dans le chef-lieu	1 = Oui 0 = Non	1/18
	Proportion des localités de la commune équipées de bornes fontaines, forages ou puits protégés	(proportion)	5/18

valeurs manquantes. En particulier, la médiane (pour les variables continues) ou le mode (pour les variables catégoriques) ont été utilisés pour remplacer les valeurs manquantes dans l'ensemble des communes pour lesquelles des données étaient disponibles au niveau de la préfecture.

Indice de richesse

L'indice de richesse en actifs s'obtient en menant une analyse de la composante principale sur 33 variables indiquant chacune la propriété actuelle d'un actif donné. Cette liste inclut les équipements domestiques suivants

GRAPHIQUE A.1
Histogramme de la différence en IDL entre 2016 et 2018



(ou ensemble d'articles) : salon, table à manger, lit, matelas, fer à repasser à charbon, fer à repasser électrique, ventilateur, climatiseur, frigo, réchaud gaz, foyer amélioré, radio simple, poste téléviseur, magnétoscope, antenne parabolique, chaînes HiFi, téléphone portable, ordinateur, voiture personnelle, vélomoteur, vélo, pousse-pousse, tracteur, pulvérisateur, motopompe, décortiqueuse, charrue, bœufs, âne, houe, moulin et machine à coudre.

Score de consommation alimentaire, SCA (Food Consumption Score, FCS)

Le SCA conçu par le Programme alimentaire mondial (PAM) est compris entre 0 et 35. Il regroupe en un indice unique la consommation de huit différentes catégories d'aliments par un ménage sur une période de sept jours. Ces huit catégories sont les suivantes : denrées de base, légumineuses, légumes, fruits, viande/poisson, lait, sucre et huile. Les condiments sont exclus. En règle générale, le score est catégorisé selon les tranches suivantes : de 0 à 21 : pauvre, de 21,5 à 35 : limité et > 35 : acceptable.

TABLEAU A.5
Classement des communes selon l'indice de développement local (IDL)*

Préf. ^a Commune	IDL 2016	IDL 2018	Préf. ^a Commune	IDL 2016	IDL 2018	Préf. ^a Commune	IDL 2016	IDL 2018	Préf. ^a Commune	IDL 2016	IDL 2018	Préf. ^a Commune	IDL 2016	IDL 2018
11 Bossembélé	84	59	31 Bah-Bessar	50	—	71 8e Arrondissement	40	64	12 Baléloko	34	46	21 Senkpa-M'baéré	26	31
32 Bossangoa	77	82	43 Grimari	50	52	22 Abba	40	47	43 Kouango	34	40	32 Moyenne Sido	26	39
22 Baboua	73	62	61 Kémbé	50	—	41 Galabadjia	40	33	32 Nana-Markounda	34	—	43 Kobadja	26	31
21 Berberati	71	75	62 Rafai	50	34	22 Groudrot	40	37	31 Dilouki	33	—	62 Gambo	26	19
21 Haute-Kadéï	69	63	63 Zémio	50	45	51 Dar-el-Kouti	40	44	21 Ouakanga	33	45	52 Ouadda	26	—
11 Bimbo	67	78	31 Birvan-Bolé	50	33	31 Lim	40	—	43 Haute-Baïdou	33	—	43 Koudoubégo	26	28
22 Bouar	65	81	71 5e Arrondissement	50	58	31 Bozoum	40	61	43 Pouyamba	33	36	32 Hama	26	30
23 Yobé-Sangha	65	73	23 M'baéré	50	72	32 Bédé	40	28	23 Biloilo	33	48	22 Zotoua-Banguéréme	26	43
71 1er Arrondissement	64	55	61 Alindao	49	25	51 Vassako	39	52	41 Ngoumbélé	33	36	32 Soumbé	25	29
12 Pissa	63	69	22 Bawri-Tédoua	49	62	31 Yémé	38	—	21 Topia	33	46	61 Bangui-Ketté	25	—
21 Carnot	63	66	12 M'bata	49	68	43 Ngoubia	38	27	32 Ouham-Bac	33	21	63 Djémah	25	21
11 Yaloké	63	67	71 7e Arrondissement	48	62	31 Koui	37	43	62 Sayo-Niakari	33	24	32 Ladi-Gbawi	24	28
21 Basse-Boumbé	62	66	32 Nana-Bakassa	48	46	31 Daneyérin	37	42	61 Kotto-Oubangui	32	—	11 Guézéli	23	51
43 Bambari	62	73	32 Bouca-Bobo	48	36	42 Botto	37	—	21 Basse-Batouri	32	70	62 Vouga-Balifondo	23	26

(suite à la page suivante)

TABLEAU A.5 (suite)
Classement des communes selon l'indice de développement local (IDL)*

Préf. ^a Commune	IDL 2016	IDL 2018	Préf. ^a Commune	IDL 2016	IDL 2018	Préf. ^a Commune	IDL 2016	IDL 2018	Préf. ^a Commune	IDL 2016	IDL 2018	Préf. ^a Commune	IDL 2016	IDL 2018
11 Begoua	60	75	12 Boda	48	56	21 Haute-Bourbé	37	30	31 Malé	31	36	62 Bakouma	23	21
12 Mongoumba	60	60	31 Mom	48	43	53 Vokouma	36	28	32 Ouham-Fafa	31	31	31 Birimi	22	25
71 4e Arrondissement	60	66	63 Mboki	47	23	61 M'Boui	36	—	43 Pladama-Ouaka	31	45	42 Nana	22	—
41 Sibut	60	56	23 Nola	46	58	32 Nanga-Boguila	36	—	31 Banh	31	29	32 Ouaki	21	35
21 Basse-Kadéï	59	56	22 Doaka-Koursou	46	—	42 Grevai	36	—	22 Béa-Nana	31	31	61 Yabongo	20	—
31 Paoua	59	57	31 Kouazo	46	39	32 Koro-M'poko	36	51	61 Bakou	30	—	21 Mbali	20	35
52 Bria	58	50	43 Danga-Gboudou	45	29	31 Péné	36	28	32 Fafa-Boungou	30	32	31 Loura	20	25
21 Basse-Mambéré	57	52	41 Tilo	44	34	12 Boutélossi	36	60	43 Baïdou- Ngoumbou- rou	30	—	22 Yoro-Samba- Bougoulou	20	41
62 Bangassou	57	51	43 Ippy	44	—	43 Cochio-Toulou	36	—	22 Koundé	30	63	43 Lissa	20	27
31 Binon	56	71	71 3e Arrondissement	44	53	41 Mala	36	48	12 Bogongo-Gaza	29	31	43 Yéngou	20	—
11 Boali	56	70	52 Ouandja-Kotto	44	—	31 Nana-Barya	36	—	61 Siriki	29	—	62 Zangandou-Mada-Bazouma	19	35
11 Damara	56	72	61 Mobaye	44	38	12 Lessé	35	32	32 Bakassa	29	20	61 Guiligui	19	18

(suite à la page suivante)

TABLEAU A.5 (suite)
Classement des communes selon l'indice de développement local (IDL)*

Préf. ^a Commune	IDL 2016	IDL 2018	Préf. ^a Commune	IDL 2016	IDL 2018	Préf. ^a Commune	IDL 2016	IDL 2018	Préf. ^a Commune	IDL 2016	IDL 2018	Préf. ^a Commune	IDL 2016	IDL 2018
22 Herman-Brousse	55	52	12 Nola	43	54	32 Ndoro-Mboli	35	39	51 Mbolo-Kpata	29	47	61 Mbélima	19	—
12 M'baïki	54	68	11 La Mbi	43	41	31 Mia-Péndé	35	—	52 Yalinga	28	15	61 Kotto	19	—
41 Dékoa	54	60	32 Sido	42	47	12 Boganda	35	71	71 2e Arrondissement	28	64	61 Séliba	18	—
42 Kaga-Bandoro	54	—	31 Bocaranga	42	79	32 Ben-Zambé	35	30	53 Ridina	28	52	22 Niem Yelewa	17	45
42 M'Bres	53	—	12 Moboma	42	58	23 Salo	35	50	53 Ouandja	28	36	22 Bingué	15	54
32 Batangafo	53	38	42 Ndénga	41	61	12 Lobaye	35	31	52 Daba-Nydou	28	—	43 Azégué-Mindou	14	22
22 Fô	52	54	41 Galafondo	41	34	21 Haute-Batouri	34	49	31 Dan-Gbabiri	27	—	62 Ngandou	13	24
31 Kodi	52	—	41 Guifa	41	39	61 Ouambé	34	—	52 Dafo-Mboutou	27	—	61 Yambélé	13	—
63 Obo	52	50	71 6e Arrondissement	41	61	62 Ngbandinga	34	24	62 Ouango	27	23	22 Nadziboro	10	27
			22 Yénga	40	38	11 Bogangolo	34	43	32 Ouassi	27	38	63 Lili	10	18

Remarque : (a) le nom et le code des préfectures sont indiqués ci-dessous.

11 Ombella M'poko	31 Ouham Pendé	51 Bamingui-Bangoran	63 Haut-Mbomou
12 Lobaye	32 Ouham	52 Haute-Kotto	71 Bangui
21 Mambéré Kadéï	41 Kemo	53 Vakaga	
22 Nana Mambéré	42 Nana-Gribizi	61 Basse-Kotto	
23 Sangha Mbaéré	43 Ouaka	62 Mbomou	

* Le tableau est ordonné selon les scores de l'IDL de 2016. Chaque colonne représente un quintile de communes.

TABLEAU A.6
Priorités de développement, 2018

Paix, réconciliation, et sécurité (Intervention prioritaire du pilier)	Autorités locales				Ménages			
	Bangui	Autre zone	Zone rurale	Total	Bangui	Autre zone	Zone rurale	Total
		urbaine				urbaine		
Instaurer la sécurité à travers forces de défense (FACA) reformées	75	71	75	74	56	56	59	58
Reformer la justice et mettre fin à l'impunité	0	7	7	7	12	16	13	14
Mettre en place une politique de réconciliation et de cohésion sociale	0	5	7	6	15	11	9	10
Instaurer la sécurité à travers forces de sécurité (police et gendarmerie) reformées	13	7	6	7	5	5	9	7
Soutenir la réduction de la violence	13	2	3	4	8	7	5	6
Soutenir la réinsertion des combattants	0	7	2	4	5	5	5	5
Bonne gouvernance et fourniture de services de base (Intervention prioritaire du pilier)	Bangui	Autre zone urbaine	Zone rurale	Total	Bangui	Autre zone urbaine	Zone rurale	Total
Fournir les services de base à la population, en particulier la sante	50	15	25	23	24	32	35	33
Fournir les services de base à la population, en particulier l'éducation	0	24	14	16	29	23	18	21
Fournir les services de base à la population, en particulier l'eau	0	7	17	13	14	13	19	17
Redéployer l'administration sur tout le territoire	50	34	30	33	21	11	10	12
Assurer la sécurité alimentaire	0	15	8	9	8	14	9	10
Instituer et élargir le système de protection sociale	0	5	7	6	5	7	9	8
Développement économique (Intervention prioritaire du pilier)	Bangui	Autre zone urbaine	Zone rurale	Total	Bangui	Autre zone urbaine	Zone rurale	Total
Réhabiliter et construire les routes	25	44	55	50	21	45	47	43
Relancer et développer l'agriculture et l'élevage	13	46	29	33	49	35	35	37
Réhabiliter et construire la téléphonie et l'internet	0	2	12	9	1	2	9	7
Réhabiliter et construire le système d'électricité	50	5	0	4	15	10	2	5
Améliorer l'accès aux banques et au crédits	13	2	1	2	6	4	3	3
Relancer et développer les industries extractives	0	0	0	0	7	4	2	3
Relancer et développer les industries forestières	0	0	2	1	2	1	3	2

TABLEAU A.7
Priorités de développement, 2016

Priorités identifiées dans chaque catégorie (pourcentage des ménages)

Paix, réconciliation et sécurité (<i>Priorité absolue pour le groupe</i>)	Bangui	Autres zones		RCA
		urbaines	Zones rurales	
Rétablir la sécurité dans toute la RCA en réformant les forces armées (FACA)	53	56	55	55
Réintégrer les anciens combattants	16	11	16	14
Rétablir la sécurité dans toute la RCA en réformant les forces de sécurité (police et gendarmerie)	1	12	9	8
Soutenir la réduction de la violence	5	7	8	7
Définir une politique en faveur de la réconciliation nationale et de la cohésion sociale	7	7	5	6
Bonne gouvernance et fourniture de services de base (<i>Priorité absolue pour le groupe</i>)	Bangui	Autres zones		RCA
		urbaines	Zones rurales	
Redéployer l'administration sur tout le territoire	33	22	20	23
Fournir des services de base à la population, en particulier la santé	12	24	27	23
Fournir des services de base à la population, en particulier l'éducation	13	15	21	18
Fournir des services de base à la population, en particulier l'eau	8	13	10	10
Assurer la sécurité alimentaire	4	13	9	9
Développement économique (<i>Priorité absolue pour le groupe</i>)	Bangui	Autres zones		RCA
		urbaines	Zones rurales	
Renforcer et développer les secteurs de l'agriculture et de l'élevage	22	32	35	32
Construire des routes	12	26	36	29
Créer des emplois	36	21	13	19
Renforcer et développer les industries extractives	4	5	6	5
Développer des programmes de formation professionnelle	8	3	2	3

Remarque : le questionnaire demandait aux personnes interrogées de choisir l'intervention la plus prioritaire dans chaque catégorie. Seules les cinq réponses les plus fréquentes sont indiquées.

